FONDS COMMUNS DE PLACEMENT CANADA VIE

VERSION MODIFIÉE DATÉE DU 4 JANVIER 2021 DU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 14 AOÛT 2020, DANS SA VERSION MODIFIÉE PAR LA MODIFICATION Nº 1 DATÉE DU 25 SEPTEMBRE 2020

Tous les Fonds offrent des titres de série Q*, de série H, de série L, de série N, de série QF, de série QFW et de série HW.

Les autres séries de titres offerts sont mentionnées ci-après.

Fonds Folio

Fonds Folio de revenu fixe diversifié Canada Vie[8)]

Fonds Folio prudent Canada Vie[9)]

Fonds Folio modéré Canada Vie[2)10)]

Fonds Folio équilibré Canada Vie[2)3)11)]

Fonds Folio accéléré Canada Vie[2)5)12)]

Fonds Folio énergique Canada Vie[2)5)13)]

Fonds de titres à revenu fixe

Fonds du marché monétaire Canada Vie[4)14)]

Fonds d'obligations à court terme (Portico) Canada Vie[15)]

Fonds d'obligations de base (Portico) Canada Vie[16)]

Fonds d'obligations de base plus (Portico) Canada Vie[17)]

Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie[1)]

Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie[18)]

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines Canada Vie[19)]

Fonds de revenu fixe sans contraintes Canada Vie

Fonds d'obligations multisectorielles mondiales (T. Rowe Price) Canada Vie

Fonds équilibrés

Fonds de revenu (Portico) Canada Vie[1)2)20)]

Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie[2)]

Fonds de revenu mensuel (Gestion des capitaux London) Canada Vie[1)2)21)]

Fonds de revenu mensuel mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie[1)2)22)]

Fonds de croissance et de revenu (GIGWL) Canada Vie[1)2)3)23)]

Fonds équilibré canadien Canada Vie[2)]

Fonds d'actions et d'obligations (GLC) Canada Vie[1)2)]

Fonds équilibré (Beutel Goodman) Canada Vie[2)]

Fonds équilibré de valeur mondiale (Beutel Goodman) Canada Vie[2)]

Fonds équilibré mondial axé sur la croissance Canada Vie[2)]

Fonds équilibré mondial de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie[2)]

Fonds d'actions canadiennes

Fonds de dividendes (GIGWL) Canada Vie[1)2)3)24)]

Fonds d'actions canadiennes (Laketon) Canada Vie[1)2)6)25)]

Fonds de croissance canadien (GIGWL) Canada Vie[1)25)26)]

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation (GIGWL) Canada Vie[1)27)]

Fonds d'actions américaines

Fonds d'actions américaines à faible volatilité (Putnam) Canada Vie[2)28)]

Fonds de dividendes américains (GIGWL) Canada Vie[1)26)29)]

Fonds de valeur américain (Putnam) Canada Vie[26)30)]

Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie[2)]

Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie[1)2)]

Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Canada Vie

Fonds d'actions mondiales et régionales

Fonds d'actions mondiales à faible volatilité (ILIM) Canada Vie[2)31)]

Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie[2)3)32)]

Fonds d'actions mondiales toutes capitalisations (Setanta) Canada Vie[2)3)33)]

Fonds Fondateurs d'actions mondiales (Beutel Goodman) Canada Vie[2)]

Fonds d'actions mondiales de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie[2)]

Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie[2)6)7)34)]

Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie[2)]

Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations mondiales Canada Vie[2)]

Fonds de secteurs particuliers

Fonds d'actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) Canada Vie[1)2)35)]

Fonds immobilier mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie[1)2)36)]

Fonds science et technologie (Gestion des capitaux London) Canada Vie[1)2)]

* avant le 14 août 2020, « Série Quadrus ».

1) Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le sous-conseiller de ces Fonds est remplacé par Corporation Financière Mackenzie.
2) Ce Fonds offre également des titres de série D5, de série H5, de série L5, de série N5, de série QF5, de série HW5 et de série QFW5.
3) Ce Fonds offre également des titres de série D8, de série H8, de série L8, de série N8 et de série HW8.
4) Ce Fonds offre également des titres de série RB.
5) Ce Fonds offre également des titres de série D8 et de série L8.
6) Ce Fonds offre également des titres de série D8, de série L8 et de série N8.
7) Avant le 23 avril 2020, « Fonds d'actions internationales de base (Putnam) ».
8) Avant le 14 août 2020, « Fonds Folio de revenu fixe diversifié ».
9) Avant le 14 août 2020, « Fonds Folio prudent ».
10) Avant le 14 août 2020, « Fonds Folio modéré ».
11) Avant le 14 août 2020, « Fonds Folio équilibré ».
12) Avant le 14 août 2020, « Fonds Folio accéléré ».
13) Avant le 14 août 2020, « Fonds Folio énergique ».
14) Avant le 14 août 2020, « Fonds du marché monétaire ».
15) Avant le 14 août 2020, « Fonds d'obligations à court terme (Portico) ».
16) Avant le 14 août 2020, « Fonds d'obligations de base (Portico) ».
17) Avant le 14 août 2020, « Fonds d'obligations de base plus (Portico) ».
18) Avant le 14 août 2020, « Fonds d'obligations de sociétés (Portico) ».
19) Avant le 14 août 2020, « Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines ».
20) Avant le 14 août 2020, « Fonds de revenu (Portico) ».
21) Avant le 14 août 2020, « Fonds de revenu mensuel (Gestion des capitaux London) ».
22) Avant le 14 août 2020, « Fonds de revenu mensuel mondial (Gestion des capitaux London) ».
23) Avant le 14 août 2020, « Fonds de croissance et de revenu (GIGWL) ».
24) Avant le 14 août 2020, « Fonds de dividendes (GIGWL) ».
25) Avant le 14 août 2020, « Fonds d'actions canadiennes (Laketon) ».
26) Avant le 14 août 2020, « Fonds de croissance canadien (GIGWL) ».
27) Avant le 14 août 2020, « Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation (GIGWL) ».
28) Avant le 14 août 2020, « Fonds d'actions américaines à faible volatilité (Putnam) ».
29) Avant le 14 août 2020, « Fonds de dividendes américains (GIGWL) ».
30) Avant le 14 août 2020, « Fonds de valeur américain (Putnam) ».
31) Avant le 14 août 2020, « Fonds d'actions mondiales à faible volatilité (ILIM) ».
32) Avant le 14 août 2020, « Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) ».
33) Avant le 14 août 2020, « Fonds d'actions mondiales toutes capitalisations (Setanta) ».
34) Avant le 14 août 2020, « Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) ».
35) Avant le 14 août 2020, « Fonds d'actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) ».
36) Avant le 14 août 2020, « Fonds immobilier mondial (Gestion des capitaux London) ».

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces titres et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction. Les Fonds et les titres des Fonds offerts aux termes du présent prospectus simplifié ne sont pas inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et ils ne sont vendus aux États-Unis qu'aux termes de dispenses des exigences d'inscription.

TABLE DES MATIÈRES

Page

Partie A : Information générale 1

Introduction 1

Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? 1

Modalités d'organisation et de gestion des Fonds 9

Souscriptions, échanges et rachats 12

Services facultatifs 21

Frais et charges 26

Rémunération du courtier 40

Incidences fiscales 45

Obligations de déclaration de renseignements 50

Quels sont vos droits? 50

Partie B : Information précise sur chacun des fonds décrits dans ce document 51

Introduction à la partie B 51

Fonds Folio de revenu fixe diversifié Canada Vie 60

Fonds Folio prudent Canada Vie 63

Fonds Folio modéré Canada Vie 66

Fonds Folio équilibré Canada Vie 70

Fonds Folio accéléré Canada Vie 74

Fonds Folio énergique Canada Vie 78

Fonds du marché monétaire Canada Vie 81

Fonds d'obligations à court terme (Portico) Canada Vie 83

Fonds d'obligations de base (Portico) Canada Vie 86

Fonds d'obligations de base plus (Portico) Canada Vie 89

Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie 92

Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie 94

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines Canada Vie 97

Fonds de revenu fixe sans contraintes Canada Vie 100

Fonds d'obligations multisectorielles mondiales (T. Rowe Price) Canada Vie 103

Fonds de revenu (Portico) Canada Vie 105

Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie 108

Fonds de revenu mensuel (Gestion des capitaux London) Canada Vie 111

Fonds de revenu mensuel mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie 114

Fonds de croissance et de revenu (GIGWL) Canada Vie 117

Fonds équilibré canadien Canada Vie 120

Fonds d'actions et d'obligations (GLC) Canada Vie 123

Fonds équilibré (Beutel Goodman) Canada Vie 126

Fonds équilibré de valeur mondiale (Beutel Goodman) Canada Vie 129

Fonds équilibré mondial axé sur la croissance Canada Vie .. 132

Fonds équilibré mondial de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie 135

Fonds de dividendes (GIGWL) Canada Vie 138

Page

Fonds d'actions canadiennes (Laketon) Canada Vie 141

Fonds de croissance canadien (GIGWL) Canada Vie 144

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation (GIGWL) Canada Vie 147

Fonds d'actions américaines à faible volatilité (Putnam) Canada Vie 149

Fonds de dividendes américains (GIGWL) Canada Vie 152

Fonds de valeur américain (Putnam) Canada Vie 155

Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie 158

Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie 161

Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Canada Vie 164

Fonds d'actions mondiales à faible volatilité (ILIM) Canada Vie 166

Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie 169

Fonds d'actions mondiales toutes capitalisations (Setanta) Canada Vie 172

Fonds Fondateurs d'actions mondiales (Beutel Goodman) Canada Vie 175

Fonds équilibré mondial de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie 177

Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie 180

Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie 183

Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations mondiales Canada Vie 185

Fonds d'actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) Canada Vie 188

Fonds immobilier mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie 191

Fonds science et technologie (Gestion des capitaux London) Canada Vie 194

PARTIE A : INFORMATION GÉNÉRALE

INTRODUCTION

Ce prospectus simplifié renferme des renseignements importants choisis pour vous aider à prendre une décision éclairée relativement à un placement dans les fonds énumérés en page couverture (individuellement, un « **Fonds** » et, collectivement, les « **Fonds** »).

Il est important de choisir les Fonds et/ou les séries de titres dans lesquels vous investissez en fonction de votre situation personnelle et de vos besoins en matière de placement.

Ce prospectus simplifié vous aidera à comprendre vos droits à titre d'investisseur qui investit dans les Fonds.

Nous avons utilisé des pronoms personnels dans la majeure partie de ce document afin qu'il soit plus facile à lire et à comprendre. Par « **GPCVL** », « **notre** », « **nos** » ou « **nous** », on entend généralement Gestion de placements Canada Vie ltée en qualité de fiduciaire ou de gestionnaire des Fonds, ou des deux. Par « **Quadrus** », on entend Services d'investissement Quadrus ltée en qualité de placeur principal des titres offerts aux termes du présent prospectus simplifié. Par votre « **représentant Quadrus** », on entend votre représentant en placements Quadrus. Par « **courtier autorisé Quadrus** », on entend un courtier autorisé par Quadrus à effectuer, dans certains cas, le placement des titres des Fonds et, par « **représentant autorisé Quadrus** », un représentant d'un tel courtier. Par « **votre** », « **vos** » ou « **vous** », on entend le lecteur qui effectue ou pourrait effectuer un placement dans les Fonds.

Les titres des séries des Fonds offerts aux termes du présent prospectus simplifié peuvent être souscrits seulement par l'entremise de Quadrus (le « **placeur principal** »). En général, vous ne pouvez pas souscrire les titres des Fonds ni les détenir par l'entremise d'un autre courtier en épargne collective.

Votre représentant Quadrus ou représentant autorisé Quadrus est la personne qui vous conseille dans votre choix de placements; Quadrus ou votre courtier autorisé Quadrus est la société dont elle est membre du groupe.

Dans le présent document, tous les organismes de placement collectif gérés par GPCVL, y compris les Fonds, sont appelés collectivement les « **Fonds Canada Vie** » ou individuellement un « **Fonds Canada Vie** ». Ce ne sont pas tous les titres des Fonds Canada Vie qui sont offerts aux termes du présent prospectus simplifié.

Ce prospectus simplifié contient des renseignements sur chacun des Fonds, y compris les séries que comporte chaque Fonds, et les risques que comporte un placement dans des organismes de placement collectif en général, ainsi que la désignation des entreprises responsables de la gestion de portefeuille des Fonds.

Ce document est divisé en deux parties :

- la **Partie A**, qui va de la page 1 à la page 50, contient de l'information générale sur tous les Fonds;
- la **Partie B**, qui va de la page 51 à la page 68, contient de l'information précise sur chacun des Fonds décrits dans ce document.

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur chacun des Fonds dans les documents suivants :

- la notice annuelle;
- le dernier aperçu du fonds déposé;
- les derniers états financiers annuels déposés;
- tout rapport financier intermédiaire déposé après les états financiers annuels;
- le dernier rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé; et
- tout rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds déposé après le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds.

Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent document, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée. Vous pouvez en obtenir un exemplaire sur demande et sans frais en communiquant avec Quadrus, au numéro sans frais **1 888 532-3322**, ou en vous adressant à votre représentant Quadrus ou à votre représentant autorisé Quadrus.

Ces documents sont disponibles à l'adresse **www.canadalifeinvest.ca** et à l'adresse www.sedar.com.

QU'EST-CE QU'UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF ET QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS UN TEL ORGANISME?

Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif?

Un organisme de placement collectif (un « **OPC** », un « **fonds commun** » ou un « **fonds** ») consiste en des fonds mis en commun par des personnes dont les objectifs de placement sont semblables. Les investisseurs se partagent le revenu et les frais de l'OPC, de même que les gains réalisés et les pertes subies par celui-ci sur ses placements, selon le placement qu'ils ont effectué dans l'OPC.

Au Canada, un OPC peut être constitué sous forme de fiducie d'investissement à participation unitaire ou d'une ou de plusieurs catégories d'actions d'une société. Dans le présent document, chaque Fonds a été constitué sous forme de fiducie d'investissement à participation unitaire.

Les Fonds émettent des parts aux investisseurs. Dans le présent document, par « **titres** » d'un Fonds, on entend des parts.

Veuillez vous reporter à la page couverture du présent prospectus simplifié ou à l'information précise sur chacun des Fonds, que vous trouverez à la partie B, pour connaître les séries offertes par chacun des Fonds aux termes du présent document. Certains Fonds peuvent également offrir des séries qui ne sont offertes que dans le cadre de placements avec dispense. Les différentes séries de titres offertes suivant le présent prospectus simplifié sont décrites à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** ». Il est possible que nous offrions d'autres catégories et séries de titres des Fonds à l'avenir, sans en aviser les investisseurs et sans avoir à obtenir leur approbation.

Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif?

Les OPC peuvent posséder bon nombre de placements différents, comme des actions, des obligations, des titres d'autres OPC, des dérivés et des espèces, selon leurs objectifs de placement. La valeur de ces placements varie de jour en jour, reflétant l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des entreprises, ainsi que la conjoncture économique. Par conséquent, la valeur liquidative d'un OPC (la « **VL** ») peut augmenter ou diminuer quotidiennement, et la valeur de votre placement dans celui-ci au moment de son rachat peut être supérieure ou inférieure à sa valeur au moment où vous l'avez souscrit.

Nous ne garantissons pas que vous récupérerez le plein montant de votre placement initial dans un Fonds. Contrairement aux comptes de banque ou aux certificats de placement garantis, les titres d'un OPC ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni quelque autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

Dans des circonstances exceptionnelles, un OPC peut suspendre les rachats. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** » pour obtenir plus de renseignements.

Les OPC sont exposés à un certain nombre de risques, lesquels pourraient vous faire subir une perte. Cette section présente une liste des risques associés à un placement dans un OPC. Les risques particuliers à chacun des Fonds offerts aux termes du présent prospectus simplifié sont énumérés sous la sous-rubrique « **Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?** » pour chacun des Fonds décrits dans la partie B. Dans la mesure où un Fonds investit dans un autre OPC, les risques associés à un placement dans le Fonds sont comparables à ceux associés à l'autre OPC dans lequel ce Fonds investit.

Risque associé à l'épuisement du capital

Certaines séries des Fonds visent à verser des distributions mensuelles à un taux cible. Ces distributions mensuelles seront généralement composées, en totalité ou en partie, de remboursements de capital. Le remboursement de capital réduit le montant de votre placement initial et peut entraîner le remboursement intégral de votre placement initial. Un remboursement de capital qui n'est pas réinvesti réduira la VL du Fonds, ce qui pourrait réduire la capacité du Fonds à générer un revenu plus tard. Vous ne devriez pas vous fier au montant de cette distribution pour tirer des conclusions sur le rendement des placements du Fonds. Si le solde de capital tombe à zéro ou risque de tomber à zéro, les distributions mensuelles peuvent être réduites ou interrompues sans préavis. Les séries et les Fonds qui offrent des distributions mensuelles sont énumérés à la rubrique « **Séries donnant droit à un revenu régulier** ».

Risque associé aux marchandises

Un OPC peut investir dans les marchandises ou dans les sociétés exerçant des activités dans des industries axées sur les marchandises et il peut s'exposer aux marchandises au moyen de dérivés ou en investissant dans des fonds négociés en bourse dont les éléments sous-jacents sont les marchandises. Le prix des marchandises peut varier de façon importante durant de courtes périodes, ce qui aura une incidence directe ou indirecte sur la valeur d'un tel OPC.

Risque associé aux sociétés

Les placements dans des titres de capitaux propres, comme les actions, dans des parts de fiducies et dans des titres à revenu fixe, comme les obligations, comportent plusieurs risques propres à la société qui émet les titres. Différents facteurs peuvent entraîner une baisse du cours de ces placements. Il peut s'agir notamment d'événements particuliers liés à une société, de la conjoncture du marché sur lesquels ces placements sont négociés, ainsi que des conjonctures économique, financière et politique générales dans les pays où la société exerce ses activités. Bien que ces facteurs aient une incidence sur tous les titres émis par une société, la valeur des titres de capitaux propres varie généralement plus fréquemment et dans une plus grande mesure que celle des titres à revenu fixe. Étant donné que la VL d'un OPC est établie en fonction de la valeur de ses titres en portefeuille, une baisse générale de la valeur des titres en portefeuille qu'il détient entraînera une baisse de la valeur de cet OPC et, par conséquent, une baisse de la valeur de votre placement.

Risque associé à la concentration

Un OPC peut investir une partie importante de son actif net dans les titres d'un petit nombre d'émetteurs, dans un seul secteur de l'économie ou dans une seule région du monde, ou encore adopter un style de placement qui lui est propre; par exemple, il pourrait privilégier les titres axés sur la valeur ou les titres axés sur la croissance. La concentration relativement élevée de l'actif d'un OPC dans les titres d'un seul émetteur, ou une grande exposition à ceux-ci, ou bien la concentration relativement élevée de l'actif d'un OPC dans les titres d'un petit nombre d'émetteurs, nuit à la diversification d'un portefeuille et peut

accroître la volatilité de la VL de l'OPC en question. La concentration de l'OPC dans un émetteur peut également nuire à la liquidité de son portefeuille lorsque seul un petit nombre d'acheteurs souhaitent acquérir les titres de cet émetteur.

Un OPC adopte un style de placement qui lui est propre ou concentre ses placements dans un secteur de l'économie parce qu'il souhaite offrir aux investisseurs davantage de certitudes quant à la façon dont son actif sera investi ou sur le style adopté, ou encore parce qu'un gestionnaire de portefeuille estime que la spécialisation augmente la possibilité d'obtenir de bons rendements. Si l'émetteur, le secteur ou la région est aux prises avec une conjoncture économique difficile ou si le style ou la stratégie de placement choisi par l'OPC n'est plus prisé, l'OPC perdra probablement davantage que s'il avait diversifié ses placements ou son style. Si un OPC est obligé de concentrer ses placements en raison de ses objectifs ou de ses stratégies de placement, il pourrait obtenir de mauvais rendements pendant une période prolongée.

Risque associé aux titres convertibles

Les titres convertibles sont des titres à revenu fixe, des actions privilégiées ou d'autres titres qui sont convertibles en actions ordinaires ou en d'autres titres. La valeur marchande des titres convertibles a tendance à baisser lorsque les taux d'intérêt augmentent et, à l'inverse, à augmenter lorsque les taux d'intérêt baissent. Toutefois, la valeur marchande d'un titre convertible a tendance à refléter le cours du marché des actions ordinaires de la société émettrice lorsque ce cours s'approche du « prix de conversion » du titre convertible ou dépasse celui-ci. Le prix de conversion peut être défini comme le prix prédéterminé auquel le titre convertible peut être échangé contre l'action connexe. Lorsque le cours du marché de l'action ordinaire baisse, le prix du titre convertible a tendance à être davantage tributaire du rendement du titre convertible. Par conséquent, son prix peut ne pas baisser dans la même mesure que celui de l'action ordinaire.

Dans le cas où la société émettrice est liquidée, les porteurs de titres convertibles prennent rang avant les porteurs d'actions ordinaires de la société, mais après les porteurs de titres de créance de premier rang de la société. Par conséquent, un placement dans les titres convertibles d'un émetteur présente généralement moins de risque qu'un placement dans ses actions ordinaires, mais plus de risque qu'un placement dans ses titres de créance de premier rang.

Risque associé au crédit

Un émetteur d'obligations ou d'autres titres à revenu fixe, y compris les titres adossés à des créances, peut ne pas être en mesure de verser les intérêts sur le placement ou d'en rembourser le capital à la date d'échéance. Ce risque de non-respect du paiement correspond au risque associé au crédit. Certains émetteurs comportent plus de risque que d'autres. Les émetteurs dont le risque associé au crédit est plus élevé paient habituellement des taux d'intérêt plus importants que les émetteurs dont le risque est moins élevé, car les sociétés dont le risque associé au crédit est plus élevé exposent les investisseurs à un plus grand risque de perte. Ce risque peut augmenter ou diminuer au cours de la durée du placement à revenu fixe.

Les sociétés, les gouvernements et les autres entités, y compris les instruments à vocation spéciale qui contractent des emprunts, ainsi que les titres de créance qu'ils émettent, se voient attribuer des notes de solvabilité par des agences de notation spécialisées, comme Dominion Bond Rating Service Limited (« **DBRS** ») et Standard & Poor's Corporation (« **S&P** »). Les notes constituent des mesures du risque de crédit et tiennent compte de plusieurs facteurs, dont la valeur de la garantie sous-jacente à un placement à revenu fixe. Les émetteurs dont les notes sont faibles ou qui ne sont pas notés offrent généralement un rendement plus intéressant, mais ils peuvent exposer les investisseurs à des pertes plus importantes. Les notes de solvabilité sont l'un des critères utilisés par les gestionnaires de portefeuille des OPC lorsqu'ils prennent des décisions en matière de placement. Une notation peut s'avérer mal établie, ce qui peut entraîner des pertes imprévues sur les placements à revenu fixe. Si les investisseurs considèrent que la note attribuée est trop élevée, la valeur des placements peut diminuer de façon importante. Une baisse de la note attribuée à un émetteur ou toute autre nouvelle défavorable à l'égard d'un émetteur peut entraîner la diminution de la valeur marchande du titre de celui-ci.

Le différentiel de taux correspond à l'écart entre les taux d'intérêt de deux obligations, l'une émise par une société, l'autre par le gouvernement, qui sont identiques à tous les égards, mais dont les notations diffèrent. Le différentiel de taux s'agrandit lorsque le marché établit qu'un rendement plus élevé est nécessaire afin de contrebalancer la hausse des risques que comporte un placement à revenu fixe donné. Toute hausse du différentiel de taux après l'achat d'un placement à revenu fixe réduira la valeur de celui-ci.

Risque associé à la cybersécurité

En raison de l'utilisation répandue de la technologie dans le cadre de leurs activités, les Fonds sont devenus plus sensibles aux risques opérationnels que présentent les brèches à la cybersécurité. On entend par risque associé à la cybersécurité le risque de préjudice, de perte et de responsabilité découlant d'une défaillance, d'une perturbation ou d'une brèche dans les systèmes de technologie de l'information d'une organisation. Il peut s'agir autant d'événements intentionnels que d'événements non intentionnels qui peuvent faire en sorte qu'un Fonds perde des renseignements exclusifs, subisse une corruption de données ou voie sa capacité opérationnelle perturbée. De tels événements pourraient à leur tour perturber nos activités commerciales ou celles d'un Fonds, nuire à la réputation ou entraîner une perte financière, compliquer la capacité du Fonds à calculer sa valeur liquidative, ou encore nous exposer, ou exposer un Fonds, à des pénalités prévues par la

réglementation et à des frais de conformité supplémentaires associés à des mesures correctrices. Les cyberattaques peuvent comporter des accès non autorisés aux systèmes informatiques numériques d'un Fonds (p. ex., au moyen d'un « piratage » ou d'un encodage de logiciel malveillant) en vue de détourner des actifs ou de l'information sensible ou de corrompre des données, des appareils ou des systèmes. D'autres cyberattaques ne nécessitent pas d'accès non autorisé, comme des attaques de type déni de service (c'est-à-dire faire en sorte que les utilisateurs visés n'aient pas accès aux services de réseau). De plus, les cyberattaques visant des fournisseurs de services tiers d'un Fonds (p. ex., les administrateurs, agents de transfert, dépositaires et sous-conseillers) ou des émetteurs dans lesquels un Fonds investit peuvent également exposer un Fonds à bon nombre des mêmes risques que ceux associés aux cyberattaques directes. Comme c'est le cas pour les risques opérationnels en général, nous avons mis en place des systèmes de gestion des risques conçus pour réduire les risques associés à la cybersécurité. Toutefois, rien ne garantit que ces efforts porteront fruit.

Risque associé aux dérivés

Certains OPC peuvent utiliser des dérivés afin d'atteindre leurs objectifs de placement. Habituellement, un dérivé constitue un contrat entre deux parties dont la valeur est déterminée en fonction du cours d'un actif, comme une devise, une marchandise ou une action, ou la valeur d'un indice ou d'un indicateur économique, comme un indice boursier ou un taux d'intérêt donné (l'« **élément sous-jacent** »).

La plupart des dérivés sont des options, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés ou des swaps. Une option confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix convenu au cours d'une certaine période. Une option d'achat confère au porteur le droit d'acheter alors qu'une option de vente confère au porteur le droit de vendre. Un contrat à terme de gré à gré est un engagement d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix convenu à une date donnée. Un contrat à terme standardisé est semblable à un contrat à terme de gré à gré, sauf qu'il se négocie à la bourse. Un swap est un engagement portant sur l'échange d'un ensemble de paiements contre un autre ensemble de paiements.

Certains dérivés sont réglés par la remise de l'élément sous-jacent d'une partie à une autre partie et d'autres, au moyen d'un paiement en espèces équivalent à la valeur du contrat.

L'utilisation de dérivés comporte plusieurs risques. En voici quelques exemples :

- Rien ne garantit qu'il existera un marché pour certains dérivés, ce qui pourrait empêcher l'OPC de les vendre ou de s'en retirer avant la date d'échéance du contrat. Par conséquent, cela peut réduire la capacité de l'OPC de réaliser des bénéfices ou de limiter ses pertes.
- Il est possible que l'autre partie à un contrat sur dérivés (« **contrepartie** ») ne parvienne pas à honorer les obligations qui lui incombent aux termes du contrat, entraînant ainsi une perte pour l'OPC.
- Lorsqu'un OPC conclut un contrat sur dérivés, il peut être tenu d'effectuer un dépôt de garantie ou de donner un bien en garantie à la contrepartie au contrat. Si la contrepartie devient insolvable, l'OPC pourrait perdre son dépôt de garantie ou son bien donné en garantie ou devoir engager des frais pour les recouvrer.
- Certains OPC peuvent utiliser des dérivés pour réduire certains risques associés aux placements sur des marchés étrangers, dans des devises ou dans des titres donnés. On appelle cela une opération de couverture. L'opération de couverture peut ne pas parvenir à empêcher les pertes. De plus, elle peut réduire les possibilités de gains si la valeur du placement couvert varie à la hausse, parce que le dérivé pourrait subir une perte équivalente. Elle pourrait s'avérer coûteuse ou sa mise en œuvre pourrait être difficile.
- Les bourses de valeurs mobilières et de marchandises peuvent imposer des limites quotidiennes sur les options et les contrats à terme standardisés. Une telle modification des règles pourrait empêcher l'OPC de réaliser une opération sur un contrat à terme standardisé ou une option, suscitant une perte pour l'OPC parce qu'il ne pourrait pas couvrir convenablement une perte ou la limiter.
- Si un OPC détient une position acheteur ou vendeur sur un contrat à terme standardisé dont l'élément sous-jacent est une marchandise, l'OPC cherchera toujours à liquider sa position en concluant un contrat à terme standardisé de compensation avant la première date à laquelle l'OPC pourrait être tenu de livrer ou de réceptionner la marchandise aux termes du contrat à terme standardisé. Toutefois, rien ne garantit que l'OPC en question sera en mesure de conclure un tel contrat. Il se pourrait que l'OPC soit contraint de livrer ou de réceptionner la marchandise.
- La *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « **Loi de l'impôt** ») ou son interprétation peuvent changer en ce qui a trait au traitement fiscal des dérivés.

Risque associé aux marchés émergents

Les marchés émergents comportent les mêmes risques que ceux associés aux devises et aux marchés étrangers. En outre, les marchés émergents sont plus susceptibles d'être touchés par l'instabilité politique, économique et sociale, et peuvent être marqués par la corruption ou adopter des normes moins sévères en matière de pratiques commerciales. L'instabilité pourrait se traduire par une expropriation des actifs ou une restriction à l'égard du paiement des dividendes, du revenu ou du produit de la vente des titres d'un OPC. De plus, les normes et les pratiques

en matière de comptabilité et d'audit peuvent être moins rigoureuses que celles des pays développés; la disponibilité des renseignements sur les placements d'un OPC pourrait donc être limitée. En outre, les titres des marchés émergents sont souvent moins liquides et les mécanismes de garde et de Règlement de ces marchés émergents peuvent être moins élaborés, ce qui pourrait entraîner des retards et des frais supplémentaires en ce qui concerne l'exécution des opérations sur les titres.

Risque associé aux FNB

Un OPC peut investir dans un fonds dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse aux fins de négociation (un « **fonds négocié en bourse** » ou « **FNB** »). Les placements que font les FNB comprennent les actions, les obligations, les marchandises et d'autres instruments financiers. Certains FNB, que l'on appelle parts indicielles, tentent de reproduire le rendement d'un indice boursier largement représentatif. Tous les FNB ne sont pas des parts indicielles. Bien qu'un placement dans un FNB comporte généralement les mêmes risques qu'un placement dans un OPC classique qui a les mêmes objectifs et stratégies de placement, il comporte également les risques supplémentaires suivants, qui ne s'appliquent pas à un placement dans les OPC classiques :

- Le rendement d'un FNB peut être très différent de celui de l'indice, des actifs ou de la mesure financière que le FNB cherche à reproduire. Plusieurs motifs peuvent expliquer pareille situation, notamment le fait que les titres du FNB peuvent se négocier à un cours inférieur ou supérieur à leur VL ou que le FNB puisse utiliser des stratégies complexes, comme l'effet de levier, qui rendent difficile un suivi précis.
- Il est possible qu'un marché pour la négociation active des titres d'un FNB ne soit pas créé ou ne soit pas maintenu.
- Rien ne garantit qu'un FNB continuera de satisfaire aux exigences d'inscription de la bourse à laquelle ses titres sont inscrits aux fins de négociation.

De plus, des courtages peuvent devoir être payés à l'achat ou à la vente des titres d'un FNB. Par conséquent, un placement dans les titres d'un FNB peut avoir un rendement qui diffère de la variation de la VL de ces titres.

Risque associé aux perturbations extrêmes du marché

Certains événements extrêmes, comme les catastrophes naturelles, guerres, troubles civils, attaques terroristes et crises de santé publique, telles que les épidémies, pandémies ou éclosions de nouvelles maladies infectieuses ou de nouveaux virus (y compris, plus récemment, le nouveau coronavirus (COVID-19)), peuvent nuire de manière importante aux activités d'un Fonds, à sa situation financière, à sa liquidité ou à ses résultats d'exploitation. La pandémie de COVID-19 actuelle bouleverse énormément l'économie mondiale ainsi que les bourses de marchandises et les marchés des capitaux. À ce jour, la pandémie de COVID-19 a eu pour effet de ralentir l'activité économique, d'augmenter le chômage, de diminuer l'activité de consommation et de perturber très fortement les marchés des capitaux et le prix des marchandises, laissant entrevoir la possibilité d'une récession mondiale. Les mesures prises par les gouvernements face à la COVID-19 ont entraîné l'imposition d'importantes restrictions sur les déplacements, la fermeture temporaire de commerces et des quarantaines, et ce, à l'échelle planétaire. Les crises de santé publique, telles que l'éclosion de la COVID-19, peuvent également occasionner des retards dans les activités, la chaîne d'approvisionnement et le développement de projets qui pourraient nuire de manière importante aux activités de tiers dans lesquels les Fonds détiennent une participation. On ignore la durée de la perturbation des affaires et des incidences financières connexes de l'éclosion de la COVID-19. Il est difficile de prévoir comment un Fonds sera touché si une pandémie, comme l'éclosion de la COVID-19, persiste sur une longue période. On ne peut pas prédire non plus quels seront les conséquences d'actes terroristes (ou de l'imminence de tels actes), d'opérations militaires ou d'événements perturbateurs imprévus similaires sur les économies et les marchés boursiers des pays. Les catastrophes naturelles, guerres et troubles civils peuvent aussi avoir des incidences défavorables importantes sur les entreprises économiques des pays touchés. Tous ces événements extrêmement graves peuvent avoir des incidences sur le rendement des Fonds.

Risque associé aux devises

La VL de la plupart des OPC est établie en dollars canadiens. Les placements étrangers sont habituellement achetés dans une devise et non en dollars canadiens. Dans un tel cas, la valeur de ces placements étrangers variera selon la fluctuation du cours du dollar canadien par rapport à celui de la devise. Si le cours du dollar canadien augmente par rapport à la valeur de la devise, mais que la valeur du placement étranger demeure par ailleurs constante, la valeur du placement en dollars canadiens baissera. De même, si le cours du dollar canadien baisse par rapport à celui de la devise, le placement de l'OPC vaudra davantage. Certains OPC peuvent avoir recours à des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres dérivés sur mesure, aux fins de couverture contre les fluctuations des taux de change. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement** » de chaque Fonds décrit à la partie B du présent prospectus simplifié.

Risque associé aux marchés étrangers

La valeur d'un placement dans un émetteur étranger dépend, de façon générale, de facteurs économiques mondiaux ou, plus particulièrement, de facteurs économiques et politiques précis propres aux pays où l'émetteur étranger exerce ses activités. La réglementation en vigueur dans certains pays peut être moins rigoureuse qu'au Canada, notamment en ce qui a trait aux

normes en matière de présentation de l'information financière et juridique. Il peut y avoir plus ou moins d'information disponible sur les sociétés étrangères. Par ailleurs, les systèmes juridiques de certains pays étrangers peuvent ne pas adéquatement protéger les investisseurs. Les marchés boursiers des pays étrangers peuvent avoir des volumes d'opérations plus faibles et faire l'objet de corrections plus marquées. Tous ces facteurs ou certains d'entre eux peuvent rendre un placement dans des titres étrangers plus ou moins volatil comparativement à un placement dans des titres canadiens.

Risque associé aux titres à rendement élevé

Les Fonds peuvent être exposés au risque associé aux titres à rendement élevé. Le risque associé aux titres à rendement élevé est le risque que les titres qui n'ont pas obtenu une note de qualité (une note inférieure à « BBB- » accordée par S&P ou Fitch Rating Service Inc. ou inférieure à la note « Baa3 » accordée par Moody's[MD] Investor's Services, Inc.) ou qui n'ont aucune note au moment de l'achat soient plus volatils que des titres ayant une échéance semblable dont la note est supérieure. Les titres à rendement élevé peuvent également être exposés à des niveaux de risque de crédit ou de risque de défaut supérieurs à ceux des titres à note plus élevée. La valeur de titres à rendement élevé peut être touchée défavorablement par la conjoncture économique générale, tel un repli économique ou une période de hausse des taux d'intérêt, et les titres à rendement élevé peuvent être moins liquides et plus difficiles à vendre à un moment propice ou à un prix avantageux ou à évaluer par rapport aux titres à note plus élevée. Plus particulièrement, les titres à rendement élevé sont souvent émis par des sociétés plus petites, moins solvables ou par des entreprises fortement endettées, qui sont généralement moins aptes que les entreprises financièrement stables à respecter l'échéancier de versement de l'intérêt et de remboursement de capital.

Risque associé aux titres non liquides

Un OPC peut détenir jusqu'à 15 % ou plus de son actif net dans des titres non liquides. Un titre est non liquide lorsqu'il ne peut pas être vendu à un montant équivalant au moins au prix auquel il est évalué. Cela peut se produire i) lorsque des restrictions s'appliquent à la vente des titres, ii) si les titres ne peuvent pas se négocier sur les marchés normaux, ou iii) s'il y a tout simplement une pénurie d'acheteurs intéressés par les titres ou pour toute autre raison. Sur des marchés très volatils, comme dans des périodes de changements soudains des taux d'intérêt ou de graves perturbations boursières, les titres qui étaient auparavant liquides peuvent devenir non liquides soudainement et de manière imprévue. Il est plus difficile de vendre des titres non liquides, et un OPC peut être forcé d'accepter un prix réduit.

Certains titres de créance à rendement élevé, qui peuvent comprendre, entre autres, les types de titres communément appelés obligations à rendement élevé, titres de créance à taux variable et prêts à taux variable, ainsi que certains titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements établis dans des pays émergents, peuvent être moins liquides en périodes d'instabilité ou de replis brutaux des marchés. En outre, la liquidité de titres particuliers peut varier grandement au fil du temps. La non-liquidité de ces titres peut se manifester par des écarts acheteur-vendeur plus prononcés (c.-à-d. des différences importantes dans les prix auxquels les vendeurs sont prêts à vendre et les acheteurs sont prêts à acheter un titre donné). La non-liquidité peut également se traduire par des délais prolongés pour le Règlement des opérations ou la livraison de titres. Dans certains cas de non-liquidité, il pourrait être difficile d'établir la juste valeur marchande de titres donnés; le fonds qui a investi dans ces titres pourrait alors subir des pertes.

Risque associé aux taux d'intérêt

Les taux d'intérêt ont des répercussions sur toute une gamme de placements. Les taux d'intérêt ont une incidence sur le coût d'emprunt des gouvernements, des sociétés et des particuliers, qui se répercute à son tour sur l'activité économique générale. Les taux d'intérêt peuvent augmenter au cours de la durée d'un placement à revenu fixe. De façon générale, s'ils montent, la valeur du placement baissera. Au contraire, si les taux d'intérêt baissent, la valeur du placement augmentera.

En général, les obligations à long terme et les obligations à coupons détachés sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêt que ne le sont les autres types de titres. Les flux de trésorerie tirés des titres de créance à taux variable peuvent varier au fur et à mesure que les taux d'intérêt fluctuent.

La fluctuation des taux d'intérêt peut également influer indirectement sur le cours des titres de capitaux propres. En effet, lorsque les taux d'intérêt sont élevés, il peut en coûter davantage à une société pour financer ses activités ou réduire sa dette existante. Cette situation peut nuire à la rentabilité de la société et à son potentiel de croissance des bénéfices et, par ricochet, avoir un effet négatif sur le cours de ses actions. À l'inverse, des taux d'intérêt plus bas peuvent rendre le financement moins onéreux pour une société, ce qui peut possiblement accroître son potentiel de croissance des bénéfices. Les taux d'intérêt peuvent également influer sur la demande de biens et de services qu'une société fournit en ayant une incidence sur l'activité économique générale, comme il est décrit précédemment.

Risque associé aux opérations importantes

Les titres de certains OPC peuvent être achetés par d'autres OPC, des fonds d'investissement ou des fonds distincts, y compris ceux offerts par GPCVL et par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, les institutions financières en lien avec d'autres offres de placement et/ou certains investisseurs qui sont inscrits à un programme de répartition de l'actif ou à un programme de modèles de portefeuille. Les tiers, individuellement ou collectivement, peuvent à l'occasion acheter, détenir ou faire racheter une quantité importante de titres d'un OPC.

Tout achat important de titres d'un OPC créera une position de trésorerie relativement importante dans le portefeuille de l'OPC. Cette position de trésorerie pourrait nuire au rendement de l'OPC, et son affectation à des placements pourrait entraîner des frais d'opérations relativement supérieurs, lesquels sont pris en charge par l'ensemble des investisseurs de l'OPC.

Au contraire, un rachat massif de titres d'un OPC pourrait obliger l'OPC à liquider certains placements afin de disposer des sommes nécessaires au paiement du produit du rachat. Cette opération pourrait avoir une incidence sur la valeur marchande de ces placements en portefeuille et se traduire par des frais d'opérations considérablement plus élevés, lesquels seraient pris en charge par l'ensemble des investisseurs de l'OPC, et elle pourrait accélérer ou accroître le versement des distributions sur les gains en capital à ces investisseurs.

Risque associé aux lois

Les autorités en valeurs mobilières, les autorités fiscales ou d'autres autorités apportent des modifications aux lois, aux règlements et aux pratiques administratives. Ces modifications peuvent avoir une incidence négative sur la valeur d'un OPC.

Risque associé au marché

Les placements sur les marchés des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe comportent généralement des risques. La valeur marchande des placements d'un OPC fluctuera en fonction d'événements particuliers liés à une société et de l'état des marchés des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe, en général. La valeur marchande variera également en fonction de la conjoncture économique et financière générale dans les pays où sont faits ces placements.

Risque associé au gestionnaire de portefeuille

Le rendement d'un OPC dépend des choix de titres qu'effectue son gestionnaire de portefeuille ou sous-conseiller. Un fonds équilibré ou un fonds de répartition de l'actif dépend également de son gestionnaire de portefeuille ou sous-conseiller, lequel détermine la proportion d'actifs d'un OPC qui peut être placée dans chaque catégorie d'actifs. Si les titres sont mal choisis ou si de mauvaises décisions sont prises quant à la répartition de l'actif, le rendement de l'OPC risque d'être inférieur à celui de son indice de référence ou des autres OPC ayant des objectifs de placement analogues.

Risque associé au remboursement anticipé

Certains titres à revenu fixe, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres créances, confèrent à l'émetteur le droit de les rembourser avant l'échéance. En cas de remboursement inattendu ou précipité, ces titres à revenu fixe peuvent générer un revenu moins intéressant et leur valeur peut diminuer. De plus, comme les émetteurs décident habituellement de rembourser le capital par anticipation lorsque les taux d'intérêt sont bas, l'OPC pourrait avoir à réinvestir ces sommes d'argent dans des titres assortis de taux d'intérêt moins élevés.

Risque associé aux opérations de prêt, aux mises en pension et aux prises en pension de titres

Certains OPC peuvent conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres. À l'occasion d'une opération de prêt de titres, l'OPC prête ses titres, par l'entremise d'un agent autorisé, à une autre partie (la « **contrepartie** »), moyennant une rémunération et une garantie d'une forme acceptable. À l'occasion d'une mise en pension de titres, l'OPC vend ses titres contre des espèces, par l'entremise d'un agent autorisé, tout en prenant l'engagement de les racheter avec des espèces (habituellement à un prix moindre) à une date ultérieure. À l'occasion d'une prise en pension de titres, l'OPC achète des titres avec des espèces et prend l'engagement de les revendre contre des espèces (habituellement à un prix plus élevé) à une date ultérieure. Nous indiquons ci-après quelques-uns des risques généraux associés aux opérations de prêt, aux mises en pension et aux prises en pension de titres :

- Lorsqu'il effectue des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres, l'OPC s'expose à un risque de crédit, c'est-à-dire au risque que la contrepartie puisse faire faillite ou manquer à son engagement, ce qui forcerait l'OPC à faire une réclamation pour recouvrer son placement.
- Lorsqu'il récupère son placement en cas de manquement, un OPC peut subir une perte si la valeur des titres prêtés (au cours d'une opération de prêt de titres) ou vendus (dans le cadre d'une mise en pension de titres) a augmenté par rapport à la valeur de la garantie qui lui a été donnée.
- De la même manière, un OPC peut subir une perte si la valeur des titres qu'il a achetés (à l'occasion d'une prise en pension de titres) diminue par rapport à la somme qu'il a versée à la contrepartie, plus les intérêts.

Risque associé aux prêts de premier rang

Les risques liés aux prêts de premier rang sont semblables aux risques liés aux obligations à rendement élevé, même si de tels prêts sont habituellement de premier rang et garantis, alors que les obligations à rendement élevé sont souvent subordonnées et non garanties. Les placements en prêts de premier rang ne sont habituellement pas assortis de notes de bonne qualité et sont considérés comme des placements spéculatifs en raison du risque de crédit que présentent leurs émetteurs.

Par le passé, ces sociétés ont été plus susceptibles d'être en défaut, en ce qui a trait au paiement des intérêts et du capital dus, que les sociétés qui émettent des titres de bonne qualité, et de tels défauts pourraient réduire la valeur liquidative et les distributions mensuelles de revenu des Fonds. Ces risques

peuvent être plus importants advenant un repli économique. Selon la conjoncture des marchés, la demande de prêts de premier rang peut être réduite, ce qui peut réduire leurs cours. Il se pourrait qu'aucun marché n'existe pour la négociation de certains prêts de premier rang, ce qui peut limiter la possibilité pour un porteur de prêt de premier rang d'en réaliser la pleine valeur s'il a besoin de liquider un tel actif. Une conjoncture défavorable sur les marchés peut réduire la liquidité de certains prêts de premier rang qui font l'objet d'une négociation active. Même si ces prêts comportent en général une garantie précise, rien ne permet d'assurer que la garantie sera disponible, que la réalisation d'une telle garantie suffira à satisfaire aux obligations de l'emprunteur en cas de défaut de paiement des intérêts ou du capital prévus ou que la garantie pourra être réalisée rapidement. En conséquence, le porteur d'un prêt pourrait ne pas recevoir les paiements auxquels il a droit.

Les prêts de premier rang peuvent également être exposés à certains risques parce que leur période de Règlement est plus longue que celle d'autres titres. Le Règlement des opérations visant la plupart des titres a lieu deux jours suivant la date de l'opération; c'est le Règlement « T+2 ». Par opposition, les opérations sur des prêts de premier rang peuvent comporter des périodes de Règlement plus longues, qui dépassent T+2. Contrairement aux opérations visant des titres de capitaux propres, les opérations sur prêts ne font pas intervenir de chambre de compensation centrale, et le marché des prêts n'a pas établi de normes de Règlement exécutoires ou de recours en cas de défaut de règlement. Cette période de Règlement possiblement plus longue peut entraîner des décalages entre le moment du Règlement d'un prêt de premier rang et le moment auquel un fonds d'investissement qui détient le prêt de premier rang doit régler les demandes de rachat émanant de ses porteurs de parts.

Risque associé aux séries

Un OPC peut offrir plus d'une série, dont des séries qui sont offertes aux termes de prospectus simplifiés distincts. Si une série d'un OPC n'est pas en mesure d'assumer ses propres frais ou d'acquitter ses propres dettes, les actifs des autres séries de cet OPC serviront à les acquitter, ce qui pourrait réduire le rendement des autres séries.

Risque associé aux ventes à découvert

Certains OPC ont l'autorisation de participer à un nombre limité de ventes à découvert. Une vente à découvert est une opération au cours de laquelle l'OPC vend, sur le marché libre, des titres qu'il a empruntés à un prêteur à cette fin. À une date ultérieure, l'OPC achète les mêmes titres sur le marché libre et les remet au prêteur. Entre-temps, l'OPC doit verser une rémunération au prêteur pour le prêt de titres et lui donner des biens en garantie pour les titres prêtés.

Les ventes à découvert comportent certains risques :

- Rien ne garantit que la valeur des titres empruntés diminuera suffisamment pendant la période de vente à découvert pour contrebalancer la rémunération versée au prêteur. Au contraire, la valeur des titres vendus à découvert pourrait augmenter.
- Un OPC pourrait avoir de la difficulté à racheter les titres empruntés et à les retourner au prêteur s'il n'y a pas de marché liquide pour ceux-ci à ce moment-là.
- Un prêteur peut demander à un OPC de retourner les titres empruntés à tout moment. Ainsi, l'OPC pourrait devoir acheter ces titres sur le marché libre à un moment inopportun.
- Le prêteur à qui l'OPC a emprunté des titres ou le courtier utilisé pour faciliter la vente à découvert peut devenir insolvable et l'OPC peut perdre les biens donnés en garantie au prêteur et/ou au courtier.

Risque associé aux sociétés à petite capitalisation

Un OPC peut effectuer des placements dans des titres de capitaux propres et, parfois, dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés à petite capitalisation. Pour différentes raisons, ces placements sont généralement plus risqués que les placements dans les grandes sociétés. Les petites sociétés sont souvent relativement nouvelles et leurs résultats antérieurs ne s'étendent pas sur une longue période. Il est donc difficile pour le marché de déterminer précisément la valeur de ces sociétés. Certaines de ces sociétés disposent de ressources financières limitées et, pour cette raison, sont incapables de réagir aux événements de manière optimale. En outre, les titres des petites sociétés sont parfois moins liquides, ce qui signifie qu'il y a peu de demandes sur le marché pour ces titres à un cours que les vendeurs jugent raisonnable.

Risque associé aux fonds de taille modeste et aux nouveaux fonds

Le rendement d'un nouvel OPC ou d'un OPC de taille modeste pourrait ne pas être représentatif du rendement à long terme que l'OPC devrait ou pourrait afficher une fois son actif accru et/ou ses stratégies de placement entièrement mises en œuvre. Autant pour les nouveaux OPC que pour les OPC de taille modeste, les positions de placement peuvent avoir un effet disproportionné, positif ou négatif, sur le rendement de l'OPC. Les nouveaux OPC et les OPC de taille modeste peuvent également avoir besoin d'un certain temps pour investir la totalité de leur actif dans un portefeuille représentatif qui respecte leurs objectifs et stratégies de placement. Le rendement d'un OPC pourrait être plus volatil pendant cette période de « croissance » qu'il ne le serait une fois que l'OPC aura entièrement investi. De même, un nouvel OPC ou un OPC de taille modeste peut prendre un certain temps avant de produire des rendements représentatifs de sa stratégie de placement. Les nouveaux OPC ont de courts historiques de rendement qui limitent la capacité des investisseurs à les

évaluer; ils pourraient ne pas attirer suffisamment d'actifs pour optimiser l'efficience des placements et des négociations. Le rendement d'un nouvel OPC ou d'un OPC de taille modeste qui ne peut mettre en œuvre avec succès ses objectifs et stratégies de placement pourrait être limité, et les rachats subséquents pourraient faire augmenter les frais d'opérations de l'OPC et/ou les incidences fiscales pour les investisseurs.

Risque associé à la reproduction d'une référence

Certains OPC peuvent investir la quasi-totalité de leurs actifs dans un ou plusieurs autres fonds, ce qui se produit lorsque l'OPC détient des titres émis par un autre fonds (un « **fonds sous-jacent** »).

Le rendement d'un OPC qui investit dans un fonds sous-jacent peut différer du rendement du ou des fonds dans lesquels il investit pour les raisons suivantes :

- Les frais de l'OPC peuvent différer des frais du ou des fonds dans lesquels il investit.
- Il peut y avoir un délai entre la date à laquelle l'OPC émet les titres à ses investisseurs et la date à laquelle l'OPC investit dans d'autres fonds.
- Plutôt que d'investir dans d'autres fonds, l'OPC peut détenir de la trésorerie ou des titres de créance à court terme afin de répondre à des demandes de rachat anticipé.

MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FONDS

Gestionnaire Gestion de placements Canada Vie ltée 255, avenue Dufferin London (Ontario) N6A 4K1 www.canadalifeinvest.com	Nous gérons l'ensemble des activités des Fonds, notamment le choix de l'équipe de gestionnaires de portefeuille de chaque Fonds, l'obtention de services de comptabilité et d'administration pour chaque Fonds et le soutien offert à Quadrus dans le cadre de la promotion et de la vente des Fonds.
Placeur principal Services d'investissement Quadrus ltée 255, avenue Dufferin London (Ontario) N6A 4K1 1 888 532-3322 www.servicesinvestissementquadrus.com	Quadrus vend les titres des Fonds par l'entremise de son personnel de vente dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.
Fiduciaire Gestion de placements Canada Vie ltée London (Ontario)	Chaque Fonds est constitué en fiducie d'investissement à participation unitaire. Lorsque vous effectuez un placement dans les Fonds, vous achetez des titres de la fiducie. Le fiduciaire détient le titre de propriété réel à l'égard des espèces et des titres détenus par les Fonds en votre nom.
Gestionnaire de portefeuille Gestion de placements Canada Vie ltée London (Ontario)	En notre qualité de gestionnaire, nous assumons la responsabilité ultime des services de gestion de portefeuille que nous offrons directement, sauf indication contraire, aux Fonds. Certains Fonds ont retenu les services de sous-conseillers que nous avons nommés, afin de bénéficier de leurs conseils pour une partie ou la totalité de leur portefeuille. Lorsqu'un sous-conseiller a été nommé, son nom est mentionné à la rubrique « **Détail du fonds** » de la partie B. Le gestionnaire de portefeuille ou le sous-conseiller prend les décisions concernant l'achat et la vente de titres pour le portefeuille d'un Fonds. Aux termes des lois sur les valeurs mobilières, nous sommes tenus de vous informer que si les services de gestion de portefeuille sont fournis par un gestionnaire de portefeuille ou un sous-conseiller situé à l'étranger, il peut être difficile de faire valoir tout droit conféré par la loi contre eux, étant donné que la totalité ou une partie substantielle de leurs actifs sera vraisemblablement détenue hors du Canada. Les sous-conseillers Irish Life Investment Managers Limited, Setanta Asset Management Limited, T. Rowe Price (Canada) Inc. et The Putnam Advisory Company, LLC sont situés à l'extérieur du Canada. Les sous-conseillers internationaux ne sont pas entièrement assujettis à la législation en valeurs mobilières canadiennes, notamment en ce qui a trait aux compétences, au capital, aux assurances, à la tenue de registres, à la séparation des fonds et

MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FONDS

	des titres, aux relevés de compte et aux portefeuilles. GPCVL est responsable des avis au sujet des placements donnés aux Fonds par les sous-conseillers internationaux. Irish Life Investment Managers Limited, Setanta Asset Management Limited et The Putnam Advisory Company, LLC (chacune le « **sous-conseiller pour les contrats à terme** ») ont reçu une dispense des exigences d'inscription aux termes de la Loi sur les contrats à terme sur marchandises (Ontario) à l'égard des opérations sur contrats à terme sur marchandises et sur options sur contrats à terme sur marchandises que les Fonds dont elles sont les sous-conseillers effectuent sur des bourses de contrats à terme sur marchandises étrangères, lesquelles opérations sont compensées par le truchement d'organismes de compensation étrangers. Il peut être difficile de faire valoir des droits reconnus par la loi contre le sous-conseiller pour les contrats à terme standardisés puisque celui-ci ne réside pas au Canada et que la totalité ou la quasi-totalité de ses biens se trouvent à l'étranger. Toutefois, nous sommes responsables de toute perte subie si le sous-conseiller pour les contrats à terme standardisés ne respecte pas la norme de diligence à laquelle il est tenu.
Dépositaire Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») Toronto (Ontario)	À moins d'indication à l'effet contraire, le dépositaire a la garde des titres détenus dans le portefeuille de chaque Fonds.
Mandataires d'opérations de prêt de titres Banque Canadienne Impériale de Commerce Toronto (Ontario) Bank of New York Mellon New York (New York)	La Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Bank of New York Mellon agissent à titre de mandataires d'opérations de prêt de titres pour les Fonds qui effectuent des opérations de prêts de titres.
Agent chargé de la tenue des registres Corporation Financière Mackenzie (« Placements Mackenzie ») Toronto (Ontario)	En tant qu'agent chargé de la tenue des registres, Placements Mackenzie effectue un suivi à l'égard des porteurs de titres des Fonds, traite les ordres de souscription, d'échange et de rachat et produit des états de compte aux investisseurs, de même que des renseignements aux fins des déclarations annuelles d'impôt.
Administrateur Placements Mackenzie Toronto (Ontario)	Placements Mackenzie est responsable de certains aspects de l'administration courante des Fonds, y compris, mais sans s'y limiter, la présentation de l'information financière, les communications aux investisseurs et l'information aux porteurs de titres, la tenue des registres et des dossiers des Fonds, les calculs de la VL et le traitement des ordres visant des titres des Fonds.
Auditeur Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Toronto (Ontario)	L'auditeur procède à l'audit des états financiers annuels de chacun des Fonds et indique s'ils présentent fidèlement l'information financière conformément aux normes internationales d'information financière.

MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FONDS

Comité d'examen indépendant des Fonds Canada Vie	Le comité d'examen indépendant (« **CEI** ») des Fonds Canada Vie est chargé d'étudier nos politiques et procédures écrites en matière de conflits d'intérêts et de formuler des commentaires à leur égard, ainsi que d'examiner et, dans certaines circonstances, de régler des questions de conflits d'intérêts. Ce mandat comprend l'examen des avoirs que les Fonds détiennent dans des sociétés qui nous sont apparentées, ainsi que des opérations d'achat et de vente effectuées dans de telles sociétés. Le CEI peut également approuver certaines opérations de fusion visant l'un des Fonds ou le remplacement de l'auditeur d'un des Fonds. Le consentement des investisseurs n'est pas nécessaire dans de telles circonstances, mais ceux qui sont concernés recevront un préavis écrit d'au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de toute fusion ou de tout remplacement de l'auditeur. Le CEI est actuellement composé des trois membres suivants : Steve Geist (président), Joanne De Laurentiis et Linda Currie. Tous les membres du CEI sont indépendants de nous, des Fonds Canada Vie et de toute partie qui nous est apparentée. Le CEI prépare, au moins chaque année, un rapport sur ses activités à l'intention des investisseurs. Ce rapport sera présenté sur notre site Web, à l'adresse www.canadalifeinvest.com ou vous pouvez l'obtenir gratuitement, sur demande, en composant le 1 800 387-0615 (service en français) ou le 1 800 387-0614 (service en anglais). Il est possible de consulter le rapport annuel de 2020 des Fonds sur le site Web de Placements Mackenzie à l'adresse www.placementsmackenzie.com et vous pouvez aussi écrire à service@placementsmackenzie.com pour en obtenir une copie. De plus amples renseignements sur le CEI sont donnés dans la notice annuelle.

Fonds de fonds

Aux termes du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-102** », la Norme canadienne 81-102, ailleurs qu'au Québec), un OPC peut placer la totalité ou une partie de ses actifs dans un fonds sous-jacent.

Nous pouvons exercer les droits de vote afférents aux titres d'un fonds sous-jacent détenus par un Fonds, à condition que nous ne gérions pas le fonds sous-jacent en question. Si un fonds sous-jacent est géré par nous ou l'une des sociétés de notre groupe ou par une personne qui a des liens avec nous, nous n'exercerons pas les droits de vote afférents aux titres du fonds sous-jacent détenus par le Fonds, mais déciderons plutôt s'il est dans votre intérêt d'exercer ce droit de vote vous-même. En règle générale, nous jugerons que ce n'est pas le cas lorsqu'il s'agit d'affaires courantes. Cependant, si nous jugeons que l'exercice du droit de vote sert au mieux vos intérêts, nous vous demanderons de nous donner des directives sur la façon d'exercer le droit de vote relatif à votre quote-part des titres du fonds sous-jacent détenus par le Fonds et voterons en conséquence. Nous n'exercerons le droit de vote qu'en proportion des titres du fonds sous-jacent à l'égard desquels nous avons reçu des directives.

SOUSCRIPTIONS, ÉCHANGES ET RACHATS

Fonds et séries

Chaque Fonds a droit au rendement total (y compris les gains réalisés et non réalisés) dégagé par l'actif de son portefeuille, déduction faite de certains frais et de certaines charges.

Séries de titres

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de séries de titres et un nombre illimité de titres de chaque série. Les Fonds peuvent offrir de nouvelles séries ou cesser d'offrir des séries existantes en tout temps, sans vous en aviser et sans avoir à obtenir votre approbation. Les frais de chacune des séries de chaque Fonds sont comptabilisés séparément, et une VL est calculée pour les titres de chaque série. Même si l'argent que d'autres investisseurs et vous affectez à la souscription de titres et si les frais afférents à toute série sont comptabilisés par série dans les registres administratifs de votre Fonds, l'actif de toutes les séries de votre Fonds est regroupé pour créer un seul portefeuille aux fins de placement.

Il y a actuellement 20 séries de titres offertes aux termes du présent prospectus simplifié, soit les séries D5, D8, H, H5, H8, L, L5, L8, N, N5, N8, Q, QF, QF5, QFW, QFW5, HW, HW5, HW8 et RB. Les frais de chacune des séries de chaque Fonds sont comptabilisés séparément et un prix est calculé pour les titres de chaque série. Les séries actuellement offertes par chaque Fonds aux termes du présent prospectus simplifié sont précisées à la page couverture et dans la partie B portant sur chaque Fonds. S'il y a lieu, la mise de fonds minimale et les critères d'admissibilité pour la souscription de titres des séries offertes aux termes du présent prospectus simplifié sont décrits ci-après.

Certains des Fonds offrent des séries de titres additionnelles aux termes d'autres prospectus simplifiés. Certaines séries des Fonds sont offertes uniquement aux termes de placements avec dispense. Certains Fonds comportent d'autres séries qui n'acceptent aucune nouvelle souscription. Ces séries ne figurent pas sur la page couverture ni dans la partie B d'aucun Fonds et elles ne sont pas offertes aux termes du présent prospectus simplifié.

Critères d'admissibilité et de convenance associés aux séries

Des exigences minimales quant à la mise de fonds sont associées à chacune des séries. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Exigences minimales relatives à la mise de fonds initiale par série, au placement total et aux placements subséquents** ».

Outre la mise de fonds minimale, le tableau suivant décrit la convenance suggérée, c.-à-d. le type d'investisseur auquel convient, à notre avis, chacune des séries, votre représentant Quadrus ou votre représentant autorisé Quadrus étant en mesure de bien vous conseiller pour choisir la série qui vous convient le mieux, et donne d'autres renseignements sur les critères d'admissibilité auxquels vous devez satisfaire avant de souscrire des titres de l'une ou l'autre des séries.

Séries	Convenance suggérée	Autres critères d'admissibilité
Titres de série Q	Investisseurs qui sont des particuliers	Aucun.
Titres des séries D5 et D8	Investisseurs qui sont des particuliers; les séries D5 et D8 sont conçues pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel de 5 % et de 8 %, respectivement, chaque année[1]	Aucun.

Séries	Convenance suggérée	Autres critères d'admissibilité
Titres des séries H, H5 et H8	Investisseurs qui sont des particuliers; les séries H5 et H8 sont conçues pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel de 5 % et de 8 %, respectivement, chaque année[1)]	Confirmation par votre courtier que vous participez à un programme de comptes intégrés ou de services tarifés que Quadrus parraine, si vous payez des frais reposant sur l'actif et si votre courtier autorisé Quadrus a conclu avec nous une entente relative au placement de ces titres.
Titres des séries QF et QF5	Investisseurs qui sont des particuliers; la série QF5 est conçue pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel de 5 % chaque année[1)]	Offerts exclusivement si vous négociez avec votre courtier autorisé Quadrus des frais de service-conseil, qui sont précisés dans une entente portant sur votre compte pour les titres des séries QF, QF5, QFW et QFW5 conclue avec nous relativement au placement de ces titres.
Titres des séries L, L5 et L8	Investisseurs à valeur nette élevée; les séries L5 et L8 sont conçues pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel de 5 % et de 8 %, respectivement, chaque année[1)]	Aucun.
Titres des séries N, N5 et N8	Investisseurs à valeur nette élevée; les séries N5 et N8 sont conçues pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel de 5 % et de 8 %, respectivement, chaque année[1)]	Vous avez conclu une entente avec nous et Quadrus en vue de la mise sur pied d'un compte pour les titres de série N, laquelle précise les frais qui s'appliquent à votre compte.
Titres des séries QFW et QFW5	Investisseurs à valeur nette élevée; la série QFW5 est conçue pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel de 5 % chaque année[1)]	Offerts exclusivement si vous négociez avec votre courtier autorisé Quadrus des frais de service-conseil, qui sont précisés dans une entente portant sur votre compte pour les titres des séries QF, QF5, QFW et QFW5 conclue avec nous relativement au placement de ces titres.
Titres des séries HW, HW5 et HW8	Investisseurs à valeur nette élevée; les séries HW5 et HW8 sont conçues pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel de 5 % et de 8 %, respectivement, chaque année[1)]	Confirmation par votre courtier que vous participez à un programme de comptes intégrés ou de services tarifés que Quadrus parraine, si vous payez des frais reposant sur l'actif et si votre courtier autorisé Quadrus a conclu avec nous une entente relative au placement de ces titres.
Titres de série I	Investisseurs qui souhaitent utiliser le programme géré	Vous avez conclu une entente portant sur votre compte pour les titres de la série I avec nous et Quadrus qui précise les frais qui s'appliquent à votre compte. Vous êtes un résident du Canada.
Titres de série RB	Investisseurs qui sont des particuliers	Participation au service de rééquilibrage des Fonds communs de placement Canada Vie.

1) Sous réserve des conditions énoncées à la rubrique « **Politique en matière de distributions** », pour chacun des Fonds pertinents, à la partie B du présent prospectus simplifié et calculé en fonction de la VL par titre au dernier jour de l'année civile précédente. Veuillez également vous reporter à la rubrique « **Séries donnant droit à un revenu régulier** » plus loin dans la présente section pour de plus amples renseignements.

Les titres de série I ne sont pas actuellement offerts par les Fonds, mais pourraient l'être dans l'avenir.

Exigences minimales relatives à la mise de fonds initiale par série, au placement total et aux placements subséquents

La mise de fonds initiale minimale pour une série d'un Fonds est indiquée dans le tableau qui suit. Les placements dans les titres des séries L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5, HW8, N, N5 et N8 (les « **séries Valeur nette élevée** ») sont également assujettis à des exigences de placement total minimal, dont il est question ci-après. Les placements subséquents minimaux pour toutes les séries doivent être d'au moins 100 $ par compte et de 25 $ par Fonds. Veuillez prendre note que nous nous réservons le droit d'augmenter, de réduire ou de supprimer l'exigence relative à la mise de fonds initiale minimale applicable à la souscription de titres de toute série des Fonds ou de renoncer à pareille exigence en tout temps.

Séries	Mise de fonds initiale minimale par série	Placement total minimal
Titres des séries D5, D8, H, H5, H8, Q, QF, QF5 et RB	500 $	s. o.
I	25 000 $	s. o.
Titres des séries L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5, HW8, N, N5 et N8	100 000 $	500 000 $

Nous nous réservons le droit de modifier l'exigence relative à la mise de fonds initiale minimale pour l'acquisition de parts de toute série des Fonds ou de renoncer à cette exigence. Afin d'établir si vous respectez l'exigence relative au placement total minimal, nous vous permettons de regrouper la valeur de vos placements dans des comptes admissibles pourvu que ces comptes admissibles appartiennent : 1) à vous; 2) à votre époux(se), conjoint en union civile ou conjoint de fait (votre « **conjoint** »); 3) conjointement à vous et à votre conjoint; 4) à vos enfants qui vivent sous votre toit; 5) à un parent qui vit sous votre toit, ou 6) à une société dont vous ou votre conjoint détenez plus de 50 % des titres de capitaux propres et contrôlez plus de 50 % des actions avec droit de vote. De tels comptes admissibles peuvent également comprendre certaines polices souscrites auprès de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (chacun de ces types de compte est appelé un « **compte admissible** »).

Le total des montants que vous détenez dans votre ou vos comptes admissibles est appelé votre « **placement total** ».

Si vous respectez l'exigence relative au placement total minimal prévue dans le tableau qui précède pour une série, vous pourriez acquérir les titres de cette série d'un Fonds pour n'importe quel de vos comptes admissibles, pourvu que vous répondiez à toutes les autres exigences d'admissibilité de cette série, notamment l'exigence de mise de fonds initiale minimale par série, et que le compte soit admissible à détenir cette série d'un Fonds.

GPCVL se réserve le droit de modifier toute exigence de placement minimal ou d'y renoncer.

Échange entre des séries au détail et des séries Valeur nette élevée

Nous échangerons automatiquement vos titres des séries Q, D5, D8, H, H5, H8, QF et QF5 (les « **séries au détail** ») contre des titres de la série Valeur nette élevée applicable, dont les frais de gestion et d'administration combinés sont plus bas, une fois que votre mise de fonds initiale minimale par série ou que votre participation totale respectera la mise de fonds minimale. Ces échanges seront faits pour que vous déteniez en tout temps des titres de la série à laquelle vous êtes admissible qui comportent, au total, les frais de gestion et les frais d'administration les moins élevés. Si vous cessez de respecter les critères d'admissibilité d'une série Valeur nette élevée particulière, nous pourrions échanger automatiquement vos titres contre des titres de la série au détail correspondante qui comporte des frais de gestion et d'administration combinés plus élevés que ceux de la série Valeur nette élevée.

En règle générale, ces échanges seront effectués dans les cas suivants : i) lorsqu'une souscription ou un rachat de titres des Fonds fait en sorte que vous avez le droit de détenir des titres d'une série Valeur nette élevée ou que n'avez plus le droit de détenir de tels titres, selon le cas, ou ii) lorsque votre participation totale change d'une manière qui fait en sorte que vous avez le droit de détenir des titres d'une série Valeur nette élevée ou que n'avez plus le droit de détenir de tels titres, par exemple en raison d'une hausse de la valeur marchande des titres, étant entendu qu'une baisse de la valeur marchande des titres ne peut, à elle seule, faire en sorte que vous n'avez plus le droit de détenir des titres d'une série Valeur nette élevée. Nous échangerons automatiquement vos titres vers le troisième vendredi de chaque mois en fonction des circonstances mentionnées précédemment.

Un échange de titres d'une série au détail contre des titres d'une série Valeur nette élevée concernée, est conditionnel à ce que vous respectiez la mise de fonds initiale minimale par série de 100 000 $ et l'exigence relative au placement total minimal de 500 000 $. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique « **Exigences minimales relatives à la mise de fonds initiale par série, au placement total et aux placements subséquents** » à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** » pour obtenir plus de renseignements.

Sauf si votre mise de fonds par série tombe sous le seuil de 100 000 $ pour la série concernée ou si votre placement total tombe sous le seuil de 500 000 $, nous n'échangerons pas vos titres d'une série Valeur nette élevée contre des titres d'une série au détail. Une fois que vous détenez des titres d'une série Valeur nette élevée, nous établissons votre placement total auprès de

nous aux fins de déterminer si vous avez toujours le droit de détenir des titres de cette série de la manière suivante : les rachats et les baisses de la valeur marchande entraîneront une baisse du montant du placement total auprès de nous aux fins de ce calcul, mais les baisses de la valeur marchande ne déclencheront pas, à elles seules, un échange de titres d'une série Valeur nette élevée contre des titres d'une série au détail.

Nous regrouperons l'ensemble des placements dans le groupe des comptes admissibles pour établir quels investisseurs peuvent souscrire et continuer de détenir des titres de série en tant qu'investisseurs à valeur nette élevée. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie supervisera le regroupement de vos comptes admissibles et informera GPCVL lorsque vous aurez le droit de détenir des titres d'une série Valeur nette élevée. Pour que La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie soit en mesure de donner un tel avis, vous devez remplir un formulaire sur les actifs admissibles du ménage qui lui permettra d'assurer un suivi à l'égard des actifs admissibles de votre ménage. Veuillez faire part de tous vos comptes admissibles à votre représentant Quadrus et à votre représentant autorisé Quadrus.

Nous pouvons, à notre gré, modifier ce programme, y compris modifier ou éliminer les exigences minimales en ce qui concerne la mise de fonds par série et le placement total ou cesser d'offrir les titres de la série Valeur nette élevée. Veuillez communiquer avec votre représentant Quadrus ou votre représentant autorisé Quadrus pour obtenir plus de renseignements.

Non-respect des exigences minimales relatives à la mise de fonds par série ou au placement total ou des exigences d'admissibilité complémentaires

Le tableau qui suit précise les échanges ou les rachats auxquels nous pouvons procéder :

- si la valeur marchande de votre placement ou, le cas échéant, la valeur marchande de votre placement total devient inférieure aux seuils indiqués dans le tableau qui précède parce que vous avez fait racheter votre ou vos placements; ou
- si nous constatons que vous n'êtes plus admissible à détenir des titres des séries H, H5, H8, HW, HW5, HW8, QF, QF5, QFW ou QFW5 parce que, selon le cas, vous ne participez plus à un programme de comptes intégrés ou à un programme de services tarifés qu'un courtier parraine ou vous ne payez plus d'honoraires de service-conseil négociés à votre courtier autorisé Quadrus.

Si vous avez effectué un placement dans cette série	Et que vous ne répondez plus aux exigences d'admissibilité à la série, nous pouvons, à notre appréciation,
Séries Q, D5, D8 et RB	racheter vos titres, fermer votre compte et vous remettre le produit du rachat
Série H	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte, ou racheter vos titres, fermer votre compte et vous remettre le produit du rachat
Série H5	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série D5, si la série est offerte, ou échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte, ou racheter vos titres, fermer votre compte et vous remettre le produit du rachat
Série H8	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série D8, si la série est offerte, ou échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte, ou racheter vos titres, fermer votre compte et vous remettre le produit du rachat
Série QF	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte, ou racheter vos titres, fermer votre compte et vous remettre le produit du rachat
Série QF5	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série D5, si la série est offerte, ou échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte, ou racheter vos titres, fermer votre compte et vous remettre le produit du rachat
Série L	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte
Série L5	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série D5, si la série est offerte, ou échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte
Série L8	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série D8, si la série est offerte, ou échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte

Si vous avez effectué un placement dans cette série	Et que vous ne répondez plus aux exigences d'admissibilité à la série, nous pouvons, à notre appréciation,
Série QFW	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série QF, si la série est offerte
Série QFW5	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série QF5, si la série est offerte, ou échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte
Série HW	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série H, si la série est offerte
Série HW5	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série H5, si la série est offerte, ou échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série H, si la série est offerte
Série HW8	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série H8, si la série est offerte, ou échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série H, si la série est offerte
Série N	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte
Série N5	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série D5, si la série est offerte, ou échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte
Série N8	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série D8, si la série est offerte, ou échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte
I	échanger vos titres contre des titres du ou des mêmes fonds dans la série Q, si la série est offerte, ou racheter vos titres, fermer votre compte et vous remettre le produit du rachat

L'échange ou le rachat pourra seulement être traité après que Quadrus, avec le consentement de GPCVL, vous ait transmis un préavis de 30 jours. Vous devez savoir que le taux des frais de gestion et d'administration imputés aux titres des séries que vous obtenez suivant l'échange peut être supérieur à celui des titres des séries que vous déteniez au départ. Vous devriez discuter avec votre représentant Quadrus ou votre représentant autorisé Quadrus de la possibilité d'effectuer d'autres mises de fonds dans votre compte pendant la période de préavis, afin que votre placement puisse être maintenu.

Nous ne vous demanderons pas d'augmenter le montant de votre placement, ou le total des avoirs si le ou les comptes tombent sous les seuils requis en raison d'une baisse de la VL plutôt qu'en raison du rachat de titres.

Modification de la mise de fonds minimale par série ou des critères d'admissibilité

Nous pouvons modifier à tout moment la mise de fonds minimale ou les conditions d'admissibilité applicables aux investisseurs éventuels des différentes séries de titres.

Nous pouvons toutefois racheter, sans préavis, certains titres si nous jugeons :

- que vous effectuez des opérations à court terme inappropriées ou excessives;
- que vous êtes devenu un résident, au sens des lois sur les valeurs mobilières ou des lois fiscales applicables, d'un territoire étranger, si le fait de résider à l'étranger peut avoir une incidence défavorable sur le plan juridique, réglementaire ou fiscal pour un Fonds; ou
- qu'il est dans l'intérêt du Fonds de le faire.

Vous assumerez la responsabilité des conséquences fiscales, des charges et des pertes découlant, le cas échéant, du rachat de titres d'un Fonds dans la mesure où celles-ci résultent de l'exercice de notre droit d'échange ou de rachat de vos titres d'un Fonds.

Séries donnant droit à un revenu régulier

Les titres des séries suivantes (chacune, une « **série assortie d'une distribution à taux fixe** ») conviennent particulièrement aux investisseurs qui désirent toucher un revenu mensuel régulier :

- les titres des séries D5, D8, H5, H8, L5, L8, N5, N8, QF5, QFW5, HW5 ou HW8 de tous les Fonds qui offrent ces séries;
- toutes les séries du Fonds de revenu mensuel (Gestion des capitaux London) Canada Vie et du Fonds de revenu mensuel mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie.

Pour chaque série assortie d'une distribution à taux fixe, le montant de la distribution mensuelle correspondra à la VL par titre de la série en question le dernier jour de l'année civile précédente (ou à la date de création de la série, si la série a été créée pendant l'année civile en cours), multipliée par le taux de distribution applicable à cette série et divisée par 12. Les taux de distribution peuvent être rajustés à l'occasion à notre appréciation. Vous devez savoir que le taux de distribution peut être supérieur au taux de rendement du Fonds ou au rendement de son portefeuille.

Pour chaque Fonds, chaque distribution mensuelle consistera en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Un remboursement de capital peut au fil du temps se traduire par le remboursement du montant intégral de votre investissement initial. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique « **Risque associé à l'épuisement du capita**l » sous la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif?** » pour de plus amples renseignements.

Les distributions mensuelles que vous recevez à l'égard d'une série assortie d'une distribution à taux fixe seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série en question, à moins que vous n'ayez choisi à l'avance de les recevoir en espèces. Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par Quadrus.

Les titres d'un Fonds que vous détenez suivant le réinvestissement de distributions versées sur les titres d'une série assortie d'une distribution à taux fixe peuvent comporter des frais de rachat si vous avez souscrit les titres du Fonds selon le mode de souscription avec frais de rachat ou le mode de souscription avec frais modérés. Le taux des frais de rachat applicable dépendra de la date initiale à laquelle vous avez souscrit les titres de la série assortie d'une distribution à taux fixe en question.

Souscriptions, échanges et rachats de titres des Fonds

Vous pouvez souscrire, faire racheter ou échanger des titres des Fonds uniquement par l'entremise de votre représentant Quadrus ou de votre représentant autorisé Quadrus. En général, vous ne pouvez pas les souscrire par l'entremise d'un autre courtier en épargne collective ni en transférer dans un compte auprès d'un autre courtier en épargne collective, sans l'approbation de GPCVL. Le représentant Quadrus ou le représentant autorisé Quadrus que vous choisissez est votre mandataire; il vous fera des recommandations de placement devant correspondre à votre tolérance au risque et aux objectifs de rendement que vous vous êtes fixés, et transmettra des ordres de souscription, d'échange ou de rachat en votre nom. Nous ne sommes pas responsables des recommandations que vous fait votre représentant Quadrus ou votre représentant autorisé Quadrus et nous sommes autorisés à nous fier aux directives que nous aura transmises votre représentant Quadrus ou votre représentant autorisé Quadrus, de façon électronique ou autre, sans les valider auprès de vous.

Si nous recevons votre ordre avant 16 h (heure de Toronto) un jour où la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») est ouverte (un « **jour de bourse** »), nous le traiterons selon la VL calculée plus tard ce jour-là. Sinon, nous le traiterons selon la VL calculée le jour de bourse suivant. Nous pouvons traiter les ordres de souscription avant cela, si la TSX ferme plus tôt. Les ordres reçus après une fermeture hâtive seront traités le jour de bourse suivant.

Nous calculons la VL de chaque Fonds à la fermeture de la séance à la TSX, tous les jours de bourse. Nous calculons une VL distincte pour chaque série de titres de chacun des Fonds de la façon suivante :

- **en additionnant** la quote-part des liquidités, des titres du portefeuille et des autres actifs du Fonds attribués à cette série;
- **en soustrayant** les dettes applicables à cette série de titres, ce qui comprend la quote-part des dettes communes et les dettes attribuables directement à la série;
- **en divisant** les actifs nets par le nombre total de titres de cette série détenus par les investisseurs.

Nous devons recevoir les documents et le paiement exigés pour la souscription de titres dans les deux (2) jours de bourse qui suivent votre ordre de souscription (un (1) jour de bourse s'il s'agit du Fonds du marché monétaire Canada Vie). Nous sommes en droit de refuser tout ordre de souscription, mais seulement dans la journée suivant sa réception. Si nous refusons un ordre, nous rendrons immédiatement à Quadrus toutes les sommes d'argent qui l'accompagnaient, sans intérêts.

Si, au moment d'une souscription, nous recevons le montant de votre placement mais que les documents sont incomplets, nous investirons ce montant dans la série Q du Fonds du marché monétaire Canada Vie.

Une fois que nous aurons été informés du nom du Fonds que vous avez sélectionné et aurons reçu vos documents remplis en bonne et due forme, nous échangerons alors ce placement contre des titres des Fonds que vous aurez choisis, sans frais supplémentaires, à la VL de ce ou de ces Fonds à la date de l'échange.

Le mode de souscription que vous choisissez a une incidence sur les frais d'acquisition et les courtages que vous paierez ou que nous paierons à votre courtier, le cas échéant. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir plus de renseignements. Vous pourriez avoir à payer ces frais directement. Un Fonds pourrait, par ailleurs, avoir à payer certains de ces frais directement, ce qui a pour effet de réduire la valeur de votre placement dans celui-ci. À moins d'indication contraire, les Fonds versent des frais de gestion, des frais d'administration et des charges du fonds. Les frais de gestion et d'administration sont versés à GPCVL à titre de gestionnaire des Fonds. GPCVL verse une part des frais de gestion à Quadrus, placeur principal des Fonds. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Rémunération du courtier payée à partir des frais de gestion** ».

Le tableau suivant précise les modes de souscription applicables à chacune des séries :

Séries	Mode de souscription avec frais d'acquisition[1]	Mode de souscription avec frais modérés	Mode de souscription avec frais de rachat[2]	Mode de souscription sans frais d'acquisition[3]
Titres de série Q, à moins d'indications contraires dans ce tableau D5 et D8 RB	✓	✓	✓	
Titres de série L, à moins d'indications contraires dans ce tableau L5 et L8	✓	✓	✓	
N, N5 et N8	✓			
H, H5 et H8				✓
QF et QF5				✓
HW, HW5 et HW8				✓
QFW et QFW5				✓
Titres de série Q et de série L du Fonds d'obligations à court terme (Portico) Canada Vie	✓			
Titres de série I				✓

1) Également appelé « mode de souscription avec frais de souscription ».

2) Également appelé « mode de souscription avec frais prélevés au rachat ».

3) Pour les séries H, H5, H8, I, QF, QF5, HW, HW5, HW8, QFW et QFW5, ces titres sont vendus uniquement sans frais (le « **mode de souscription sans frais d'acquisition** »), ce qui signifie que vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous les souscrivez ou les vendez.

Vous pouvez être tenu de payer des frais de rachat à l'égard des titres du Fonds que vous avez souscrits i) selon le mode de souscription avec frais modérés, si vous les faites racheter dans les trois années qui suivent leur souscription et ii) selon le mode de souscription avec frais de rachat, si vous les faites racheter dans les sept années qui suivent leur souscription. Les frais de rachat correspondent à un pourcentage de la valeur de votre placement au moment du rachat et sont dégressifs, selon les taux des frais de rachat indiqués aux rubriques « **Mode de souscription avec frais de rachat** » ou « **Mode de souscription avec frais modérés** » de la section « **Frais et charges** » du présent document.

Des frais de rachat peuvent s'appliquer si vous décidez de mettre fin à votre relation avec Quadrus et de racheter les titres que vous avez souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat ou le mode de souscription avec frais modérés avant la fin de la période prévue au calendrier applicable.

De plus, si votre représentant Quadrus ou représentant autorisé Quadrus met fin à sa relation avec Quadrus et que vous ne souhaitez pas conserver vos placements auprès d'un autre représentant Quadrus ou représentant autorisé Quadrus, vous pourriez également devoir payer des frais de rachat. Toutefois, dans un tel cas, des circonstances pourraient faire en sorte que vous ayez le droit de conserver votre placement. Veuillez communiquer avec votre représentant Quadrus ou avec votre représentant autorisé Quadrus pour discuter de votre situation particulière.

Au cours de chaque année civile, vous pouvez, sans être tenu de payer des frais de rachat, faire racheter jusqu'à 10 % des titres d'un Fonds que vous avez souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat. **Le régime de rachat sans frais ne s'applique pas aux titres achetés selon le mode de souscription avec frais modérés.** Toutes les distributions que vous recevrez en espèces seront portées en réduction du 10 % prévu dans le régime de rachat sans frais. Le montant prévu aux termes du régime de rachat sans frais n'est pas cumulatif. Si vous faites racheter des titres d'un Fonds que vous avez souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat et qui ont été échangés contre des titres d'un autre Fonds, les frais de rachat sont établis à la date à laquelle les titres initiaux de cet autre Fonds ont été achetés, afin de réduire vos frais de rachat. Certains investisseurs ne sont pas admissibles au régime de rachat sans frais s'ils ont échangé contre des titres des Fonds des titres d'autres Fonds Canada Vie qui n'étaient pas assortis d'un droit de rachat sans frais. Pour savoir si vous avez droit au régime de rachat sans frais, veuillez consulter le prospectus simplifié des fonds dont vous avez acheté des titres initialement ou poser la question à votre représentant Quadrus ou à votre représentant autorisé Quadrus. Veuillez consulter la notice annuelle pour de plus amples renseignements sur le calcul du montant prévu aux termes du régime de rachat sans frais.

La somme que vous recevrez pour votre ordre de rachat se fonde sur la prochaine VL du Fonds pour la série de titres qui est établie après la réception en bonne et due forme de votre ordre de rachat. Votre ordre de rachat doit être fait par écrit ou, si vous avez conclu un accord avec votre courtier, par un moyen électronique, par l'entremise de votre courtier. Si vous possédez un certificat de titres, vous devez le présenter au moment de faire votre demande de rachat. Afin de vous protéger contre les fraudes, les rachats dépassant certains montants nécessitent que votre signature sur l'ordre de rachat et, le cas échéant, sur

le certificat, soit avalisée par une banque, une société de fiducie, un membre d'une bourse reconnue ou tout autre organisme que nous jugeons satisfaisant.

Dans des circonstances exceptionnelles, nous pouvons ne pas être en mesure de traiter votre ordre de rachat. Cette situation risque le plus de se produire en cas de suspension des opérations à des bourses de valeurs, d'options ou sur un marché de contrats à terme où plus de 50 % en valeur des actifs du Fonds sont cotés et si les titres du portefeuille de ce Fonds ne peuvent être négociés à aucune autre bourse qui offre une solution de rechange raisonnablement pratique pour ce dernier. Pendant ces périodes, aucun titre du Fonds touché ne pourra non plus être émis ni échangé. Aux fins de parvenir à cette détermination, le Fonds sera réputé être directement propriétaire des titres appartenant à tout fonds sous-jacent dont le Fonds est propriétaire des titres.

Par l'intermédiaire de votre représentant Quadrus ou de votre représentant autorisé Quadrus, vous pouvez échanger des titres d'une série d'un Fonds contre des titres d'une autre série d'un Fonds.

Le tableau ci-après indique quels sont les échanges imposables dans votre situation si vous détenez vos titres à l'extérieur d'un régime enregistré.

Type d'échange	Imposable	Non imposable
Des titres d'une série d'un Fonds contre des titres d'une autre série du même Fonds ou des titres souscrits selon un mode de souscription contre des titres souscrits selon un autre mode de souscription du même Fonds		✓
Tous les autres échanges	✓	

L'échange peut avancer le moment auquel un Fonds réalise des gains en capital et verse des dividendes ou procède à des distributions sur ces gains en capital. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Incidences fiscales** » du présent document.

Vous pouvez effectuer des échanges entre des titres souscrits aux termes de modes de souscription différents, conformément aux politiques et aux procédures de GPCVL. **Cependant, si vous le faites, vous pourriez avoir à payer des frais d'acquisition ou de rachat supplémentaires.** Afin d'éviter ces frais, vous ne devriez échanger les titres que vous avez souscrits selon le mode de souscription avec frais d'acquisition/sans frais d'acquisition que contre des titres souscrits aux termes du même mode de souscription. De même, vous ne devriez échanger les titres que vous avez souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat que contre des titres souscrits aux termes du même mode de souscription et échanger des titres que vous avez souscrits selon le mode de souscription avec frais modérés que contre des titres souscrits aux termes de ce mode de souscription. **Vous ne pouvez pas échanger des titres que vous avez souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat contre des titres souscrits selon le mode de souscription avec frais modérés, ni des titres que vous avez souscrits selon le mode de souscription avec frais modérés contre des titres souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat.** En ce qui concerne les titres souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat, vous pouvez envisager d'en échanger un nombre d'une valeur correspondant au montant prévu par le régime de rachat sans frais contre des titres du même Fonds régis par le mode de souscription avec frais d'acquisition ou le mode de souscription sans frais d'acquisition, étant donné que le montant prévu par le régime de rachat sans frais ne peut être reporté aux années suivantes. GPCVL ne procédera à cet échange que si elle reçoit de votre part des instructions expresses à cet effet. **Le régime de rachat sans frais ne s'applique pas aux titres souscrits selon le mode de souscription avec frais modérés.** En outre, vous pourrez, à la fin de la période applicable aux frais de rachat, demander à votre courtier d'échanger des titres souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat contre, le cas échéant, des titres régis par le mode de souscription avec frais d'acquisition ou des titres de toute autre série offerte par le même Fonds, sans frais supplémentaires. Votre courtier touche une commission de suivi plus élevée sur les titres souscrits selon le mode de souscription avec frais d'acquisition et peut toucher une commission de suivi plus élevée si vous échangez des titres souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat contre des titres d'une autre série. Votre courtier doit obtenir votre consentement écrit avant d'effectuer un échange de la sorte. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Commissions de suivi** » du présent document.

Nous avons créé les titres de série RB du Fonds du marché monétaire Canada Vie afin de vous aider à effectuer des placements au moyen du service de rééquilibrage des Fonds communs de placement Canada Vie. En signant le formulaire d'acceptation du client du service de rééquilibrage des Fonds communs de placement Canada Vie lorsque vous souscrivez des titres de série RB du Fonds du marché monétaire Canada Vie, vous nous avez donné ordre, au jour ouvrable suivant votre souscription (et sous réserve de la réception du formulaire d'acceptation du client du service de rééquilibrage des Fonds communs de placement Canada Vie signé), de racheter automatiquement les titres de série RB que vous déteniez dans ce Fonds et de souscrire des titres des Fonds constituant votre portefeuille et, s'il y a lieu, d'autres Fonds, selon vos critères de répartition cible. Par jour ouvrable, on entend un jour où un Fonds peut accepter des ordres de souscription ou de vente de titres. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Services facultatifs** » du présent document pour obtenir une description complète de ces services.

Opérations à court terme

Nous avons adopté des politiques et des modalités conçues pour déceler et prévenir les opérations à court terme inappropriées ou excessives.

Par opérations à court terme inappropriées, nous entendons les opérations de souscription et de rachat de titres, dont les échanges entre Fonds, effectuées dans les 30 jours et qui, à notre avis, sont préjudiciables aux investisseurs des Fonds et visent à tirer parti du fait que les Fonds détiennent des placements dont le cours est fixé dans d'autres fuseaux horaires ou qui sont non liquides parce qu'ils ne sont pas négociés souvent.

Par opérations à court terme excessives, nous entendons les opérations de souscription et de rachat de titres, dont les échanges entre Fonds, effectués de façon si fréquente sur une période de 30 jours que, selon nous, cela peut être préjudiciable aux investisseurs des Fonds.

Les opérations à court terme inappropriées d'investisseurs qui ont recours à une pratique de synchronisation du marché peuvent nuire aux investisseurs d'un Fonds qui n'ont pas recours à une telle pratique en réduisant la VL de leurs titres de ce Fonds. Les opérations à court terme inappropriées et excessives peuvent faire en sorte qu'un Fonds maintienne un niveau anormalement élevé de trésorerie ou que son taux de rotation des titres en portefeuille soit anormalement élevé, ce qui, dans les deux cas, est susceptible de réduire le rendement de ce Fonds.

Toute opération qui, selon nous, constitue une opération à court terme inappropriée entraînera des frais de 2 %. Toute négociation qui, selon nous, dénote une habitude d'opérations à court terme excessives entraînera des frais de 1 %. Les frais imputés seront versés aux Fonds concernés.

Nous prendrons en outre toute autre mesure que nous jugerons appropriée pour nous assurer que de telles opérations ne se répéteront pas. Ces mesures pourraient comprendre la remise d'un avis à vous, l'investisseur, votre inscription ou celle de votre compte ou de vos comptes sur une liste de surveillance, de même que le rejet ultérieur de vos ordres de souscription si vous tentez encore d'effectuer de telles opérations et, éventuellement, la fermeture de votre compte.

Pour établir si une opération à court terme est inappropriée ou excessive, nous tiendrons compte de différents facteurs, dont les suivants :

- un changement légitime de la situation ou des intentions de placement de l'investisseur;
- les imprévus de nature financière;
- la nature du Fonds;
- les habitudes de négociation antérieures de l'investisseur;
- des conditions inhabituelles existant sur les marchés;
- l'évaluation du préjudice causé au Fonds ou à GPCVL.

Aucuns frais d'opérations à court terme ne seront imputés si le rachat (ou l'échange) :

- porte sur des titres du marché monétaire ou de fonds similaires. Aucuns frais d'opérations à court terme ne sont imputés à ces Fonds parce que ces derniers ne devraient pas être exposés aux incidences défavorables liées aux opérations à court terme. Actuellement, ce groupe comprend les Fonds qui suivent. Toutefois, nous pouvons ajouter ou supprimer des Fonds de cette liste à n'importe quel moment, sans préavis :
  - le Fonds du marché monétaire Canada Vie;
  - le Fonds d'obligations à court terme (Portico) Canada Vie;
- porte sur des titres d'un fonds sous-jacent et est effectué par un Fonds dans le cadre d'un programme de fonds de fonds ou d'un autre programme analogue;
- se fait dans le cadre des programmes de répartition de l'actif;
- le Programme de portefeuilles gérés Canada Vie Constellation;
- se fait dans le cadre des programmes de retraits systématiques;
- porte sur des titres reçus suivant le réinvestissement de revenu ou d'autres distributions;
- est effectué pour acquitter les frais relatifs à un programme de comptes intégrés ou de services tarifés parrainé Quadrus pour les séries H, H5, H8, HW, HW5 et HW8;
- est effectué pour acquitter les frais de service-conseil pour les titres des séries QF, QF5, QFW et QFW5 relatifs à une entente portant sur votre compte pour les séries QF/QF5/QFW/QFW5;
- est effectué pour acquitter les frais de gestion, les frais d'administration, les charges d'exploitation et/ou les frais de service-conseil afférents aux titres des séries I, N, N5 et N8;
- est effectué pour acquitter les frais du programme philanthropique Canada Vie;
- se fait dans le cadre du rééquilibrage automatique de votre portefeuille par le truchement du service de rééquilibrage des Fonds communs de placement Canada Vie.

Dans notre évaluation de ce type d'opérations, nous chercherons toujours à protéger les intérêts des investisseurs des Fonds. Les opérations à court terme inappropriées ou excessives peuvent vous nuire et nuire à la gestion des placements des Fonds du fait, notamment, qu'elles peuvent diluer la valeur des titres des Fonds, compromettre l'efficacité de la gestion du portefeuille d'un Fonds et entraîner une augmentation des courtages et des frais d'administration. Nous

surveillerons activement les opérations effectuées sur ces Fonds afin de déceler et de prévenir les opérations à court terme inappropriées ou excessives, mais nous ne pouvons pas garantir que ces opérations seront complètement éliminées. Par exemple, certaines institutions financières offrent des produits de placement composés, en tout ou en partie, de titres de Fonds. Ces institutions peuvent ouvrir, auprès de nous, des comptes au nom de différents investisseurs dont l'identité et les opérations ne sont pas habituellement consignées dans le système de l'agent des transferts.

Nous pouvons restreindre, rejeter ou annuler, sans préavis, tout ordre de souscription ou d'échange, y compris toute opération à court terme que nous jugeons inappropriée ou excessive.

SERVICES FACULTATIFS

Service d'achats périodiques par sommes fixes

Le service d'achats périodiques par sommes fixes (« **APF** ») consiste en une méthode systématique vous permettant d'investir dans un ou plusieurs fonds au fil du temps. Toutes les semaines, toutes les deux semaines ou tous les mois, sur une période de six (6) ou de douze (12) mois (« **période de l'APF** »), une somme fixe (établie en fonction de vos directives et que vous pouvez modifier à une date ultérieure) sera transférée au moyen du rachat des titres du Fonds du marché monétaire Canada Vie (fonds initial) et de la souscription des titres du ou des fonds cibles.

Les transferts systématiques effectués conformément au service d'APF seront effectués aux termes du même mode de souscription, soit le mode de souscription avec frais d'acquisition, le mode de souscription avec frais de rachat, le mode de souscription avec frais modérés ou le mode de souscription sans frais d'acquisition. Aucuns frais d'opérations à court terme ne seront imputés aux titres ainsi transférés au moyen de ce service.

Le service d'APF n'est offert qu'aux investisseurs qui ont acquis des titres désignés par Quadrus, à l'occasion, et qui ont rempli les formulaires requis. Le service d'APF n'est pas offert pour les titres de série I.

Les échanges préétablis seront réalisés à la VL pertinente des titres à la date de la transaction. Si la date choisie pour l'échange n'est pas un jour de bourse, l'échange sera reporté au jour de bourse suivant.

Lorsque vous mettez fin au service d'APF, les distributions versées et réinvesties dans des parts du Fonds initial (veuillez vous reporter à la rubrique « **Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié) sont automatiquement échangées par le système d'APF contre des parts du Fonds cible, selon le code du Fonds cible. Un code numérique est assigné à chaque Fonds (le « **code de fonds** »). Ces codes de fonds sont utilisés pour faciliter le traitement des opérations électroniques conformément aux normes du secteur.

Si vous avez plus d'un Fonds cible, les parts seront transférées vers le Fonds cible ayant le plus petit numéro de code de fonds. Si vous adhérez à plus d'un service d'APF et que les périodes de l'APF se chevauchent, les parts réinvesties du Fonds initial seront échangées contre des parts du Fonds cible à la fin de la dernière période de l'APF.

Vous pouvez cesser de participer au service d'APF à tout moment précédant une date d'échange prévue en nous faisant parvenir un avis d'au moins trois (3) jours ouvrables ou en transférant du Fonds initial la totalité des titres visés par le service.

Programmes de prélèvements automatiques

Vous pouvez souscrire régulièrement des titres des Fonds au moyen d'un programme de prélèvements automatiques (« **PPA** »). Vous pouvez effectuer des placements toutes les semaines, toutes les deux semaines, deux fois par mois, tous les mois, tous les deux mois, tous les trimestres, tous les semestres ou une fois l'an. Chaque placement doit être d'au moins 25 $ par Fonds. Veuillez demander à votre représentant Quadrus ou à votre représentant autorisé Quadrus un formulaire d'autorisation pour mettre sur pied le programme. Aucuns frais administratifs ne s'appliquent à ce service.

Une fois que vous aurez adhéré au PPA, Quadrus ou votre courtier autorisé Quadrus vous enverra un exemplaire du dernier aperçu du fonds des Fonds visés ainsi que le formulaire d'entente de PPA (un « **formulaire** »), comme il est décrit ci-après. Si vous en faites la demande, vous recevez également un exemplaire du prospectus simplifié des Fonds visés.

Par la suite, lorsque vous effectuerez d'autres souscriptions dans le cadre du PPA, vous ne recevrez pas le ou les aperçus du fonds, sauf si vous en avez fait la demande au moment d'effectuer votre placement initial ou si vous avez par la suite transmis une demande à cet effet. Vous pouvez vous procurer des exemplaires de ces documents à l'adresse www.sedar.com, à l'adresse www.canadalifeinvest.ca, en communiquant avec Quadrus au numéro sans frais 1 888 532-3322 ou encore, en vous adressant à Quadrus, à votre courtier autorisé Quadrus, à votre représentant Quadrus ou à votre représentant autorisé Quadrus. Votre courtier autorisé Quadrus, votre représentant Quadrus ou votre représentant autorisé Quadrus vous enverra, chaque année, un exemplaire mis à jour des aperçus du fonds au moment du renouvellement et, le cas échéant, les modifications applicables, mais seulement si vous en faites la demande.

Vous avez, en vertu de la loi, un droit de résolution à l'égard d'une souscription initiale de titres des Fonds aux termes du PPA, mais ce droit de résolution ne s'applique pas à toute souscription subséquente de titres des Fonds aux termes du PPA. Vous continuerez cependant de bénéficier de tous les autres droits qui vous sont accordés en vertu de la législation sur les valeurs mobilières, dont le droit de demander des dommages-intérêts ou la nullité d'un contrat de souscription si

un aperçu du fonds ou un document intégré par renvoi dans tout prospectus simplifié de renouvellement contient des informations fausses ou trompeuses, et ce, que vous ayez demandé ou non le ou les aperçus du fonds.

Vous pouvez apporter des modifications à votre participation au PPA ou y mettre fin à tout moment avant une date de placement prédéterminée en nous faisant parvenir un préavis à cet effet d'au moins trois (3) jours ouvrables.

L'Association canadienne des paiements a mis en œuvre la Règle H1 qui a pour objectif de protéger les consommateurs contre les débits non autorisés. Au moment d'adhérer à un PPA, les investisseurs doivent recevoir un formulaire ou un document d'information qui décrit les modalités du PPA et les droits des investisseurs. En adhérant à un PPA, vous êtes réputé :

- renoncer à toute obligation de préavis;
- autoriser GPCVL à effectuer des prélèvements dans votre compte bancaire;
- autoriser Quadrus à accepter les modifications qui lui sont transmises par votre représentant Quadrus ou votre représentant autorisé Quadrus;
- convenir de dégager votre institution financière de toute responsabilité si votre demande visant à mettre fin à un PPA n'est pas respectée, sauf si l'institution financière a fait preuve de négligence grave;
- convenir qu'un certain nombre de renseignements personnels seront partagés avec l'institution financière aux fins de l'administration de votre PPA;
- convenir que vous êtes entièrement responsable de toute charge imputée advenant l'impossibilité de faire les débits en raison de fonds insuffisants ou pour toute autre raison dont vous êtes tenu responsable;
- savoir que vous disposez de droits, que vous pouvez apporter des modifications à vos directives en tout temps en faisant parvenir un préavis de dix (10) jours à Quadrus et que vous pouvez obtenir plus de renseignements en communiquant avec votre institution financière ou en visitant le site www.cdnpay.ca.

Programme de portefeuilles gérés Canada Vie Constellation

Le Programme de portefeuilles gérés Canada Vie Constellation (le « **Programme de portefeuilles gérés** ») est un service de portefeuille que nous offrons. En participant au Programme de portefeuilles gérés, vous bénéficiez de plusieurs avantages, notamment un énoncé personnalisé et détaillé de la politique de placement, un suivi du portefeuille, le rééquilibrage par rapport aux seuils de répartition d'actifs cibles, et l'accès aux relevés en ligne. Ces services sont inclus dans les frais de gestion de placement de la série I que vous payez.

Le Programme de portefeuilles gérés est conçu pour que vos comptes soient regroupés dans un ou plusieurs portefeuilles dont les placements sont investis dans les fonds conformément à un énoncé de politique de placement personnalisé. Cet énoncé décrit votre profil de risque, votre horizon de placement et vos objectifs de placement, la répartition de l'actif cible, et les stratégies de placement qui seront mises en œuvre pour chaque portefeuille. Dans le cadre du Programme de portefeuilles gérés, le représentant doit collaborer avec vous pour recueillir des renseignements et évaluer la pertinence des placements afin d'approuver et d'établir l'énoncé de politique de placement.

À l'aide de prévisions d'actifs multiples et d'hypothèses relatives aux rendements des marchés financiers, le Programme de portefeuilles gérés offre six portefeuilles modèles, chacun ayant une répartition de l'actif cible optimale distincte qui cherche à offrir le rendement maximal attendu en fonction du niveau de risque fixé pour vous et les besoins de votre portefeuille. Les six portefeuilles modèles offrent une exposition à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux obligations de bonne qualité et aux titres de capitaux propres, et misent surtout sur les catégories d'actifs suivantes (les « **catégories d'actifs** ») :

- marché monétaire canadien
- titres à revenu fixe canadiens
- titres à revenu fixe mondiaux
- actions canadiennes
- actions américaines
- actions internationales (EAEO)
- actions de marchés émergents
- actions mondiales

Les portefeuilles modèles font l'objet d'un suivi et d'un examen réguliers. Nous pouvons, à l'occasion, mettre à jour les niveaux de risque de chaque portefeuille modèle en rajustant les pondérations cibles des catégories d'actifs.

Au moyen de l'outil numérique fourni par le Programme de portefeuilles gérés, le représentant Quadrus vous pose quelques questions pour déterminer votre attitude par rapport au risque et votre tolérance au risque, vos objectifs de placement, votre horizon de placement et vos besoins en liquidité et en revenu dans le but de choisir la répartition cible de l'actif et les fonds appropriés pour chaque portefeuille ainsi que d'établir un énoncé de politique de placement. Il incombe au représentant de recueillir et de mettre à jour les renseignements sur le profil du client afin de s'assurer que votre énoncé de politique de placement demeure pertinent et approprié pour chaque portefeuille. Après avoir pris connaissance des modalités de l'énoncé de politique de placement et les avoir acceptées, et après que les dépôts sont effectués dans la série I du Fonds du marché monétaire Parcours Canada Vie, vous autorisez le Programme de portefeuilles gérés à rééquilibrer la série I du Fonds du marché monétaire Parcours Canada Vie dans les fonds conformément à la répartition cible de l'actif indiquée dans l'énoncé de politique de placement dans chaque portefeuille.

Une surveillance quotidienne des positions de chaque portefeuille (composé d'un ou plusieurs comptes) par rapport à sa répartition cible de l'actif sera effectuée dans le cadre du Programme de portefeuilles gérés. Lorsque la répartition de l'actif d'une catégorie d'actifs d'un portefeuille présente un écart de plus de 10 % par rapport à son seuil cible relatif, un rééquilibrage a lieu automatiquement. Dans le cadre du Programme de portefeuilles gérés, la répartition entre les divers fonds et les catégories d'actifs qui se sont écartés de leur seuil cible relative sera rajustée afin qu'ils respectent leur seuil cible de 10 %. Par exemple, si la répartition cible des actions canadiennes est de 30 %, le rééquilibrage a lieu si la répartition des actions canadiennes dépasse 33 % ou si elle passe à moins de 27 % dans le portefeuille. Des échanges de titres de fonds auront lieu pour ramener les actions canadiennes dans une proportion allant de 27 % à 33 %. En acceptant les modalités de l'énoncé de politique de placement, vous autorisez le Programme de portefeuilles gérés à procéder au rééquilibrage automatique du ou des portefeuilles et à distribuer des fonds en tenant compte du lieu de détention des actifs (par exemple dans un compte enregistré ou un compte non enregistré) afin de maximiser les avantages des comptes exempts d'impôt et des comptes avec report d'impôt dans la mesure du possible. Les échanges de titres de fonds effectués en raison du rééquilibrage constituent une disposition aux fins de l'impôt. Vous pourriez réaliser un gain en capital imposable si les échanges de titres de fonds ont lieu dans un compte non enregistré. Vous ne serez pas préalablement informé des échanges de titres de fonds découlant d'un rééquilibrage avant qu'ils soient effectués. Le Programme de portefeuilles gérés se réserve le droit de modifier en tout temps des aspects du processus de répartition de l'actif et du service de rééquilibrage automatique.

Les perspectives des marchés financiers sont essentielles au cadre de modélisation des portefeuilles du Programme de portefeuilles gérés. Par conséquent, un examen régulier sera effectué pour s'assurer qu'il n'y ait aucun changement macroéconomique important qui pourrait avoir une incidence sur l'efficacité des portefeuilles modèles et pour maximiser les rendements cibles. Ce qui peut, à l'occasion, entraîner une mise à jour des répartitions d'actifs des portefeuilles modèles pour chaque niveau de risque au moyen du rajustement des pondérations cibles pour les catégories d'actifs. Les mises à jour de votre portefeuille modèle actuel seront effectuées automatiquement après la remise d'un préavis écrit de 60 jours. Nous pouvons également, dans l'avenir, ajouter de nouveaux portefeuilles modèles au Programme de portefeuilles gérés assortis de catégories d'actifs distinctes. Une mise à jour de votre énoncé de politique de placement sera requise au moment de l'ajout de nouveaux fonds à votre portefeuille modèle. Tout changement apporté à la répartition des actifs de nos portefeuilles modèles ou à la disponibilité des fonds peut donner lieu à des échanges de titres de fonds dans votre portefeuille. Si des échanges de titres de fonds sont effectués dans des comptes non enregistrés, vous pourriez réaliser un gain en capital imposable. En acceptant les modalités de l'énoncé de politique de placement, vous autorisez le Programme de portefeuilles gérés à effectuer tout changement mentionné précédemment.

La mise de fonds initiale minimale pour la série I dans le cadre du Programme de portefeuilles gérés est de 25 000 $. Veuillez prendre note que nous nous réservons le droit d'augmenter, de réduire ou de supprimer en tout temps l'exigence relative à la mise de fonds initiale minimale applicable à la série I dans le cadre du Programme de portefeuilles gérés. Si, en raison des rachats, vous n'êtes plus admissible, nous pouvons mettre fin à votre participation au Programme de portefeuilles gérés et racheter vos titres en vous faisant parvenir un préavis écrit d'au moins 30 jours avant le rachat; vous pourrez toutefois continuer de participer au Programme de portefeuilles gérés si vous investissez le montant de placement minimal pendant cette période.

Votre conseiller peut vous fournir de plus amples précisions au sujet du Programme de portefeuilles gérés. Les frais qui s'appliquent à ce service sont indiqués aux rubriques « **Frais et honoraires de service-conseil de la série I des portefeuilles gérés Canada Vie Constellation** » dans le tableau « **Frais Et Charges Directement Payables Par Vous** » à la rubrique « **Frais et charges** » du présent document.

Programme philanthropique Canada Vie

Le programme philanthropique Canada Vie (le « **programme** »), auparavant le programme philanthropique Quadrus, est un programme de fonds à vocation arrêtée par les donateurs créé par Quadrus, avec le concours de la Fondation de philanthropie stratégique (la « **Fondation** »), un organisme de bienfaisance sans but lucratif.

Les particuliers et les sociétés qui versent des dons irrévocables au programme (les « **donateurs** ») peuvent ouvrir un compte relatif à un Fonds philanthropique Canada Vie et bénéficier des avantages liés à la participation au programme. Un compte de fonds à vocation arrêtée par le donateur est ouvert par la Fondation dans le cadre du programme (un « **compte** »). Ce compte reçoit le produit des dons du donateur, l'investit dans un Fonds admissible (un « **Fonds commun de placement Canada Vie admissible** ») et verse, sur une période donnée, des subventions à des œuvres de bienfaisance désignées par le donateur ou à d'autres organismes admissibles (les « **œuvres admissibles** »). Un reçu d'impôt sera délivré au donateur pour le « **montant admissible** » d'un don accepté. Veuillez vous reporter au Guide du programme pour obtenir de plus amples informations.

Bien que la Fondation ait entière responsabilité et compétence à l'égard de l'actif du programme, elle suit en général les recommandations du donateur (ou des personnes qu'il a désignées) quant au choix du nom du compte, d'un représentant Quadrus ou d'un représentant autorisé Quadrus pour ce dernier et du fonds Canada Vie admissible dans lequel sera effectué le placement, quant aux œuvres admissibles auxquelles seront

versées les subventions annuelles et à la façon dont le compte sera géré après son décès. Les actifs du compte seront en tout temps placés dans un seul Fonds commun de placement Canada Vie admissible.

Pour ouvrir un compte, un don d'au moins 10 000 $ (en espèces ou sous forme de titres ou de police d'assurance) doit être versé à la Fondation. En général, une fois que le produit du don est versé dans un compte, la Fondation le placera dans le Fonds commun de placement Canada Vie admissible recommandé par le donateur. Le montant minimal de ces dons peut être réduit, à notre appréciation.

Les donateurs peuvent, avec l'aide de leur représentant Quadrus ou de leur représentant autorisé Quadrus, choisir le Fonds commun de placement Canada Vie admissible dans lequel ils recommanderont que soient effectués les placements de leur compte. Ces recommandations peuvent être modifiées à tout moment.

Nous imputerons à chaque compte des frais afférents au programme. Ces frais comprennent des frais d'administration d'activités de bienfaisance de 0,55 % par année et peuvent également comprendre des frais d'exploitation propres au compte. Les frais afférents au programme seront automatiquement prélevés sur chaque compte tous les semestres. La Fondation se réserve le droit de les modifier à tout moment, avec préavis.

Votre représentant Quadrus ou représentant autorisé Quadrus peut vous donner des renseignements supplémentaires sur le programme. Les frais imputés à chaque compte dans le cadre du programme sont précisés à la rubrique « **Programme philanthropique Canada Vie** » dans la section « **Frais et charges** » du présent document.

Service de rééquilibrage des Fonds communs de placement Canada Vie

Le service de rééquilibrage des Fonds communs de placement Canada Vie (le « **service de rééquilibrage des Fonds communs de placement Canada Vie** ») est un service de rééquilibrage de portefeuille automatique qui vous permet d'investir des sommes d'argent dans des Fonds selon une répartition cible précise que vous aurez vous-même établie en créant votre portefeuille de placement personnalisé. GPCVL se chargera ensuite de rééquilibrer vos avoirs en fonction de la fréquence et de l'écart que vous aurez choisis afin de s'assurer que les titres de votre portefeuille soient répartis conformément à vos directives initiales. Le rééquilibrage est réalisé en effectuant des échanges de placements entre les Fonds que vous aurez choisis. Cette opération pourra entraîner le rachat de vos titres et vous faire réaliser un gain ou une perte en capital. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** » du présent document.

Sauf quelques exceptions, le programme s'applique à tous les Fonds, et ce, pour toutes les séries offertes autres que la série I aux termes du présent prospectus simplifié. Les titres détenus dans les REEE ne sont pas admissibles à ce service. Si vous le souhaitez, vous pouvez également détenir dans votre compte visé par le programme des titres d'autres Fonds et les conserver séparément de ceux qui font partie de votre portefeuille de rééquilibrage.

Pour adhérer à ce service, vous devez remplir et signer un formulaire d'acceptation du client du service de rééquilibrage des fonds communs de placement, qui a été créé précisément à cet effet. En remplissant ce formulaire, vous nous autorisez à surveiller votre portefeuille et à le rééquilibrer à des intervalles de votre choix, qui peuvent être mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels (intervalles que vous pourrez établir avec l'aide de votre représentant Quadrus ou de votre représentant autorisé Quadrus).

Afin de faciliter les placements liés à ce service, nous avons créé les titres de série RB pour le Fonds du marché monétaire Canada Vie. Une fois que vous aurez adhéré au service, vous pourrez investir dans les Fonds que vous aurez choisis par l'intermédiaire des titres de cette série, sous réserve de l'activation du service de rééquilibrage de portefeuille. Les titres de série RB pourront être souscrits selon tous les modes de souscription, sauf le mode de souscription sans frais d'acquisition, selon celui que vous préférez, à l'égard des Fonds qui composent votre portefeuille.

Lorsque votre service de rééquilibrage aura été activé, les titres de série RB que vous détenez dans le Fonds du marché monétaire Canada Vie seront automatiquement échangés (sans frais) et le produit sera réparti entre les différents Fonds que vous aurez décidé d'intégrer dans votre portefeuille de service de rééquilibrage.

L'acquisition de titres de série RB ne sert qu'à faciliter la structuration du portefeuille dans le cadre du service de rééquilibrage des Fonds communs de placement Canada Vie. Si vous investissez dans les titres de série RB et que vous n'avez pas remis votre formulaire d'acceptation du client du service de rééquilibrage des fonds communs de placement précisant votre répartition cible et vos préférences relatives au rééquilibrage dans les 30 jours suivant votre placement, nous échangerons vos titres contre des titres de série Q du Fonds du marché monétaire Canada Vie.

Le rééquilibrage se produira à la fréquence que vous aurez choisie, à condition que la répartition de vos avoirs dans des fonds, à ce moment-là, soit supérieure à 10 % ou inférieure à 2 % (selon l'écart de rééquilibrage précisé, qui doit être calculé en fonction d'échelons de 0,5 %) de votre répartition cible établie au moment de votre inscription au service. Votre portefeuille sera rééquilibré conformément à l'écart que vous aurez choisi de tolérer, et non pas par rapport à la répartition cible.

Si vous faites racheter la totalité de vos titres d'un Fonds qui faisait partie de votre répartition de fonds cible sans fournir à GPCVL un formulaire d'acceptation du client du service de rééquilibrage des fonds communs de placement modifié, nous rééquilibrerons les fonds qui restent dans votre portefeuille et

répartirons proportionnellement vos avoirs entre les Fonds qui composaient votre répartition cible de Fonds actuelle (ce qui comprendra le fonds dont vous venez juste de faire racheter les titres).

Vous avez toujours la possibilité de modifier votre répartition cible, vos écarts de rééquilibrage et la fréquence de rééquilibrage de votre portefeuille en transmettant à votre représentant Quadrus ou à votre représentant autorisé Quadrus d'autres directives écrites, au moyen d'une modification au formulaire d'acceptation du client du service de rééquilibrage des fonds communs de placement. Vous pouvez également demander un rééquilibrage manuel de votre portefeuille à tout moment autre que la période de rééquilibrage automatique préétablie. Soyez informé que, dans certains cas, un rééquilibrage manuel peut entraîner des frais d'opérations à court terme. Veuillez vous reporter aux rubriques « **Souscriptions, échanges et rachats** » et « **Opérations à court terme** » du présent document pour obtenir plus de renseignements sur notre politique relative aux opérations à court terme.

Le programme ne comporte aucuns frais distincts. Les frais applicables aux organismes de placement collectif seront exigés. Aucune mise de fonds minimale n'est requise dans le cadre de ce service.

Les conditions du programme figurent sur le formulaire d'acceptation du client du service de rééquilibrage des fonds communs de placement, que vous pouvez obtenir auprès de votre représentant Quadrus ou de votre représentant autorisé Quadrus.

Régimes enregistrés

Vous pouvez vous prévaloir de certains régimes enregistrés offerts par Quadrus. Quadrus offre les régimes suivants (collectivement appelés les « **régimes enregistrés** ») :

- des régimes enregistrés d'épargne-retraite (« **REER** »), y compris :
- des comptes de retraite immobilisés (« **CRI** »);
    - des régimes d'épargne-retraite immobilisés (« **RERI** »);
    - des régimes d'épargne immobilisés restreints (« **REIR** »);
- des fonds enregistrés de revenu de retraite (« **FERR** »), y compris :
    - des fonds de revenu viager (« **FRV** »);
    - des fonds de revenu de retraite immobilisés (« **FRRI** »);
    - des fonds de revenu de retraite prescrits (« **FRRP** »);
    - des fonds de revenu viager restreints (« **FRVR** »);
- des régimes enregistrés d'épargne-études (« **REEE** »);
- des comptes d'épargne libre d'impôt (« **CELI** »).

Pour de plus amples renseignements sur les régimes enregistrés, veuillez vous reporter à la rubrique « **Incidences fiscales** » du présent document.

B2B Trustco agit à titre de fiduciaire de ces régimes fiscaux enregistrés.

Vous devriez consulter votre représentant Quadrus ou votre représentant autorisé Quadrus au sujet des séries qui peuvent être souscrites pour les régimes offerts.

Programme de transferts systématiques

Le programme de transferts systématiques (« **PTS** ») vous permet de transférer périodiquement et systématiquement des sommes d'argent d'un Fonds (désigné comme le « **fonds de départ** ») dans un autre Fonds (désigné comme le « **fonds cible** »), au sein d'un même compte ou d'un compte différent. Vous pouvez transférer un montant de votre choix dans un autre fonds toutes les semaines, toutes les deux semaines, deux fois par mois, tous les mois, tous les deux mois, tous les trimestres, tous les semestres ou une fois l'an. Vous pouvez aussi apporter des modifications i) au fonds cible, ii) à la fréquence des transferts et iii) au montant transféré, à condition de présenter à GPCVL un avis par écrit dans les trois (3) jours ouvrables précédents. **Nous vendrons automatiquement des titres du fonds de départ et, en utilisant le produit, achèterons des titres du fonds cible**. Les frais d'opérations à court terme ne s'appliquent pas aux titres transférés par l'intermédiaire de ce programme. Vous pourriez toutefois devoir verser des frais de transfert à Quadrus ou à votre courtier autorisé Quadrus. Aucuns frais de transfert ne s'appliquent si vous faites des transferts entre les titres des séries H, H5, H8, HW, HW5 ou HW8 des Fonds ou entre les titres des séries QF, QF5, QFW ou QFW5 des Fonds. Les titres de série I ne sont pas admissibles à ce service. Si vous détenez vos titres dans le cadre d'un compte non enregistré, vous pourriez réaliser un gain ou une perte en capital. Les gains en capital sont imposables. Lorsque la date choisie pour le transfert n'est pas un jour de bourse, le transfert sera reporté au prochain jour de bourse.

Vous pouvez apporter des modifications à votre participation à un PTS ou y mettre fin à tout moment avant une date de placement prédéterminée en nous faisant parvenir un préavis à cet effet d'au moins trois (3) jours ouvrables.

Programmes de retraits systématiques

Vous pouvez également mettre sur pied un programme de retraits systématiques (« **PRS** ») si vous avez au moins 5 000 $ dans votre compte. Vous pouvez choisir la fréquence des retraits (soit toutes les semaines, toutes les deux semaines, deux fois par mois, tous les mois, tous les deux mois, tous les trimestres, tous les semestres ou une fois l'an), ainsi que le

montant de chaque rachat. Aucuns frais administratifs ne s'appliquent à ce programme. Le programme n'est pas offert pour certains types de régimes enregistrés. **Veuillez prendre note que les retraits systématiques pourraient à la longue épuiser le montant qui se trouve dans votre compte si vous n'y effectuez pas d'autres placements.**

Vous pouvez apporter des modifications à votre participation au PRS ou y mettre fin à tout moment avant une date de retrait prédéterminée en nous faisant parvenir un préavis à cet effet d'au moins trois (3) jours ouvrables.

Mode de Règlement en dollars américains

En règle générale, lorsque vous souscrivez des titres d'un Fonds en contrepartie d'espèces, vous devez faire un paiement en dollars canadiens, et lorsque vous recevez une distribution en espèces sur les titres du Fonds ou que vous les faites racheter en contrepartie d'espèces, vous recevez des dollars canadiens. Toutefois, sauf indication contraire, vous pouvez également souscrire des titres de série Q, de série L et de série N des Fonds suivants en dollars américains (le « **mode de Règlement en dollars américains** »), à moins que vous ne déteniez ces titres dans un régime enregistré Quadrus :

- Fonds Folio prudent Canada Vie
- Fonds Folio modéré Canada Vie
- Fonds Folio équilibré Canada Vie
- Fonds Folio accéléré Canada Vie
- Fonds Folio énergique Canada Vie
- Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations de base plus (Portico) Canada Vie
- Fonds de revenu mensuel (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds de dividendes (GIGWL) Canada Vie
- Fonds de valeur américain (Putnam) Canada Vie
- Fonds d'actions mondiales toutes capitalisations (Setanta) Canada Vie
- Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie

Si vous souscrivez des titres d'un Fonds selon le mode de Règlement en dollars américains :

- Nous effectuerons cette opération en fonction de la VL par titre exprimée en dollars américains qui s'applique aux titres du Fonds. Nous établirons la VL par titre exprimée en dollars américains en convertissant la VL par titre exprimée en dollars canadiens en un montant en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur le jour de la réception de votre ordre de souscription.
- Toute distribution en espèces qui vous est versée sur les titres du Fonds sera acquittée en dollars américains. Nous établirons le montant de chacun de ces paiements en convertissant le montant en dollars canadiens que vous auriez reçu sur les titres du Fonds (si vous ne les aviez pas souscrits selon le mode de Règlement en dollars américains) en un montant en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur le jour de la distribution.
- Si vos titres du Fonds sont rachetés, vous recevrez le produit du rachat en dollars américains. Nous calculerons ce produit en fonction de la VL par titre exprimée en dollars américains, que nous établirons en convertissant la VL par titre exprimée en dollars canadiens en un montant en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur le jour de l'opération de rachat.

Le mode de Règlement en dollars américains est une option offerte uniquement par souci de commodité aux investisseurs qui préfèrent effectuer des opérations en dollars américains. **Le fait de détenir des titres d'un Fonds souscrits selon le mode de Règlement en dollars américains ne modifie d'aucune façon le risque associé aux devises que comporte un placement dans ce Fonds et ne fait pas fonction de couverture de l'exposition aux devises du Fonds ou, si le Fonds bénéficie d'une telle couverture, n'en annule pas les effets, pas plus qu'il ne protège contre les pertes découlant de la fluctuation du taux de change entre les dollars canadiens et américains.**

FRAIS ET CHARGES

Les tableaux ci-après font état des frais et des charges que vous pourriez devoir payer si vous investissez dans un Fonds. Vous pourriez devoir payer une partie de ces frais et charges directement. À l'inverse, certains frais et charges peuvent être payables directement par le Fonds en question, ce qui aurait pour effet de réduire la valeur de votre placement dans ce Fonds. Sauf indication contraire, les Fonds paient des frais de gestion, des frais d'administration et des charges du fonds. Les frais de gestion et, le cas échéant, les frais d'administration sont payés à GPCVL, à titre de gestionnaire des Fonds. Les frais de gestion sont payés en contrepartie des services de conseils en placement fournis pour les Fonds : analyse de portefeuille et prise de décision, vérification que toutes les activités des Fonds respectent leurs objectifs et stratégies de placement, de même que commercialisation et promotion des Fonds. GPCVL versera une part des frais de gestion à Quadrus, le placeur principal des Fonds. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Rémunération du courtier payée à partir des frais de gestion** » du présent document.

Frais et charges payables par les fonds

Frais de gestion

Comme l'indique le tableau ci-après, les frais de gestion et les frais d'administration annuels varient d'une série à l'autre. Vous pouvez faire une demande, par l'entremise de votre représentant Quadrus, de votre représentant autorisé Quadrus, de votre courtier Quadrus ou de votre courtier autorisé Quadrus, visant à acheter des titres des séries dont les frais sont inférieurs et pour lesquels vous êtes admissible ou encore visant à échanger vos titres contre des titres des séries dont les frais sont moindres. GPCVL n'effectue pas de suivi des avoirs dans le compte pour déterminer si vous êtes autorisé à souscrire des titres d'une série dont les frais sont moindres ni n'examinera les ordres de souscription reçus pour s'assurer qu'ils n'auraient dû être placés à l'égard de séries dont les frais auraient été inférieurs, et ce, même si vous détenez déjà des titres de l'une ou l'autre de ces séries.

Les frais afférents aux titres des séries I, N, N5 et N8 des Fonds sont négociés par l'investisseur et sont payés directement à GPCVL. Veuillez vous reporter au tableau portant sur les frais à la rubrique « **Frais et charges directement payables par vous** » pour obtenir plus de renseignements. En outre, des charges du fonds seront imputées aux titres des séries I, N, N5 et N8.

Veuillez prendre note que lorsque plusieurs Fonds sont groupés dans la même rangée d'un tableau, le fait qu'un taux de frais de gestion soit attribué à une série précise ne signifie pas que tous les Fonds de ce groupe offrent la série en question. De même, lorsque plusieurs séries sont groupées dans la même colonne, le fait qu'un taux de frais de gestion est attribué à un Fonds précis ne signifie pas que le Fonds offre toutes les séries de la colonne. Veuillez vous reporter à la partie B pour obtenir des renseignements quant aux séries offertes par chaque Fonds.

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS

FONDS	Taux des frais de gestion annuels par série (en %)					
	Séries Q/RB	Séries D5/D8	Séries H/QF	Séries H5/ H8/QF5	Séries L/ L5/L8	Séries QFW/ QFW5/HW/ HW5/HW8
FONDS FOLIO						
Fonds Folio de revenu fixe diversifié Canada Vie	1,40 %	s. o.	0,90 %	s. o.	1,10 %	0,60 %
Fonds Folio prudent Canada Vie	1,80 %	s. o.	0,80 %	s. o.	1,60 %	0,60 %
Fonds Folio modéré Canada Vie	1,90 %	1,90 %	0,90 %	0,90 %	1,70 %	0,70 %
Fonds Folio équilibré Canada Vie	1,95 %	1,95 %	0,95 %	0,95 %	1,75 %	0,75 %
Fonds Folio accéléré Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
Fonds Folio énergique Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
FONDS DE TITRES À REVENU FIXE						
Fonds du marché monétaire Canada Vie	0,75 %	s. o.	0,50 %	s. o.	0,60 %	0,35 %
Fonds d'obligations à court terme (Portico) Canada Vie	1,10 %	s. o.	0,60 %	s. o.	1,00 %	0,50 %
Fonds d'obligations de base (Portico) Canada Vie	1,30 %	s. o.	0,65 %	s. o.	1,00 %	0,45 %
Fonds d'obligations de base plus (Portico) Canada Vie	1,55 %	s. o.	0,65 %	s. o.	1,00 %	0,45 %
Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie	1,35 %	s. o.	0,85 %	s. o.	1,15 %	0,65 %
Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie	1,45 %	s. o.	0,75 %	s. o.	1,30 %	0,55 %
Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines Canada Vie	1,45 %	s. o.	0,75 %	s. o.	1,30 %	0,55 %
Fonds de revenu fixe sans contraintes Canada Vie	1,40 %	s. o.	0,60 %	s. o.	1,20 %	0,40 %
Fonds d'obligations multisectorielles mondiales (T. Rowe Price) Canada Vie	1,60 %	s. o.	1,10 %	s. o.	1,40 %	0,90 %
FONDS ÉQUILIBRÉS						
Fonds de revenu (Portico) Canada Vie	1,45 %	1,45 %	0,95 %	0,95 %	1,25 %	0,75 %
Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie	1,80 %	1,80 %	0,80 %	0,80 %	1,60 %	0,60 %
Fonds de revenu mensuel (Gestion des capitaux London) Canada Vie	1,85 %	1,85 %	0,85 %	0,85 %	1,55 %	0,55 %

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS

FONDS	Taux des frais de gestion annuels par série (en %)					
	Séries Q/RB	Séries D5/D8	Séries H/QF	Séries H5/ H8/QF5	Séries L/ L5/L8	Séries QFW/ QFW5/HW/ HW5/HW8
Fonds de revenu mensuel mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie	1,85 %	1,85 %	0,85 %	0,85 %	1,60 %	0,60 %
Fonds de croissance et de revenu (GIGWL) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,70 %	0,70 %
Fonds équilibré canadien Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
Fonds d'actions et d'obligations (GLC) Canada Vie	1,90 %	1,90 %	0,90 %	0,90 %	1,70 %	0,70 %
Fonds équilibré (Beutel Goodman) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
Fonds équilibré de valeur mondiale (Beutel Goodman) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
Fonds équilibré mondial axé sur la croissance Canada Vie	1,85 %	1,85 %	0,85 %	0,85 %	1,65 %	0,65 %
Fonds équilibré mondial de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie	2,15 %	2,15 %	1,15 %	1,15 %	1,95 %	0,95 %
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES						
Fonds de dividendes (GIGWL) Canada Vie	1,85 %	1,85 %	0,85 %	0,85 %	1,65 %	0,65 %
Fonds de croissance canadien (GIGWL) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,70 %	0,70 %
Fonds d'actions canadiennes (Laketon) Canada Vie						
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation (GIGWL) Canada Vie	2,00 %	s. o.	1,00 %	s. o.	1,80 %	0,80 %
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES						
Fonds d'actions américaines à faible volatilité (Putnam) Canada Vie	1,85 %	1,85 %	0,85 %	0,85 %	1,65 %	0,65 %
Fonds de dividendes américains (GIGWL) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,70 %	0,70 %
Fonds de valeur américain (Putnam) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,70 %	0,70 %
Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS

FONDS	Taux des frais de gestion annuels par série (en %)					
	Séries Q/RB	Séries D5/D8	Séries H/QF	Séries H5/ H8/QF5	Séries L/ L5/L8	Séries QFW/ QFW5/HW/ HW5/HW8
Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Canada Vie	2,00 %	s. o.	1,00 %	s. o.	1,80 %	0,80 %
FONDS D'ACTIONS MONDIALES ET RÉGIONALES						
Fonds d'actions mondiales à faible volatilité (ILIM) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
Fonds d'actions mondiales toutes capitalisations (Setanta) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
Fonds Fondateurs d'actions mondiales (Beutel Goodman) Canada Vie	2,05 %	2,05 %	1,05 %	1,05 %	1,85 %	0,85 %
Fonds d'actions mondiales de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie	2,25 %	2,25 %	1,25 %	1,25 %	2,05 %	1,05 %
Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations mondiales Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
FONDS DE SECTEURS PARTICULIERS						
Fonds d'actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,75 %	0,75 %
Fonds immobilier mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %
Fonds science et technologie (Gestion des capitaux London) Canada Vie	2,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,80 %	0,80 %

Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TPS/TVH.

Réduction des frais de gestion, des frais d'administration et des charges du fonds

Nous pouvons réduire le taux des frais de gestion, le taux des frais d'administration ou les charges du fonds, ou les trois, que nous facturons relativement à tout titre des Fonds que vous détenez.

Pour chaque Fonds, nous réduirons le montant imposé au Fonds et le Fonds constitué en fiducie vous versera ensuite une distribution spéciale (une « **distribution sur les frais** ») en émettant des titres de la série du Fonds à l'égard de laquelle la remise a été autorisée, d'un montant correspondant au montant de la réduction. Plutôt que de recevoir cette distribution sur les frais sous forme de titres du Fonds, vous pouvez choisir de recevoir ce montant en espèces. Les distributions sur les frais payées par un Fonds constitué en fiducie seront d'abord effectuées à même le revenu et les gains en capital du Fonds constitué en fiducie et, au besoin, à même le capital.

Vous pouvez généralement négocier le montant de la réduction avec GPCVL; ce montant sera habituellement établi selon la taille de votre compte et l'étendue des services dont vous avez besoin. Les réductions ne seront pas nécessairement fondées sur les souscriptions effectuées au cours d'une période donnée ou sur la valeur de votre compte à un moment donné.

Réduction des frais de gestion applicables aux séries D5, D8, H, H5, H8, Q, QF, QF5 et RB

Nous réduirons les frais de gestion applicables à vos placements dans les titres des séries D5, D8, H, H5, H8, Q, QF, QF5 et RB, si certaines conditions sont remplies. Pour être admissible à ce type de réduction de taux des frais de gestion, vous devez cumuler au moins 100 000 $ (calculés en dollars canadiens) dans les Fonds Canada Vie.

Si nous déterminons que vous êtes admissible à une telle réduction, nous la calculerons selon la procédure décrite ci-après.

En premier lieu, nous calculerons la valeur de tous les titres que vous détenez dans les Fonds (vos « **placements admissibles** »).

Nous calculerons alors le pourcentage de la valeur de vos placements admissibles dans chacun des niveaux suivants :

Niveau	Comprend cette tranche de la valeur de vos placements admissibles :
1	La première tranche de 100 000 $ (c.-à-d., la valeur de 0 $ à 100 000 $)
2	le reste de la valeur (c.-à-d., la valeur de plus de 100 000 $)

Pour calculer le niveau applicable, nous convertirons les placements des Fonds en dollars américains, le cas échéant, au moyen du taux de change publié à la clôture des marchés nord-américains à la date du calcul.

Finalement, pour chaque Fonds à l'égard duquel vous détenez des titres des séries D5, D8, H, H5, H8, Q, QF, QF5 ou RB, nous établirons la réduction du taux des frais de gestion applicable. Pour chaque niveau dans lequel vous avez des placements admissibles, nous multiplierons le pourcentage de la valeur quotidienne de vos placements admissibles dans cette catégorie par la valeur quotidienne du taux de la réduction des frais de gestion dans le tableau ci-après qui s'applique à ce niveau pour le Fonds dont vous détenez des titres des séries D5, D8, H, H5, H8, Q, QF, QF5 ou RB.

La réduction du taux des frais de gestion équivaut à la somme de ces montants.

Veuillez prendre note que la réduction du taux des frais de gestion s'applique uniquement aux séries D5, D8, H, H5, H8, Q, QF, QF5 et RB et qu'elle sera, en général, accordée tous les trimestres.

Nous pouvons augmenter ou diminuer les montants indiqués dans le tableau ci-après, ou modifier ou éliminer par ailleurs l'application des réductions du taux des frais de gestion, à notre seul gré.

Fonds	Niveau	
	1	2
Tous les Fonds (sauf indication contraire)	néant	0,20 %
Fonds d'obligations à court terme (Portico) Canada Vie	néant	0,10 %
Fonds du marché monétaire Canada Vie	néant	néant

Voici un exemple. Supposons que vous détenez les placements suivants :

- 100 000 $ en titres de série Q du Fonds Folio équilibré Canada Vie;
- 300 000 $ en d'autres placements admissibles.

Dans une telle situation :

- la valeur de vos placements admissibles est de 400 000 $ (c.-à-d. 100 000 $ + 300 000 $);
- la valeur de vos placements admissibles est répartie de la façon suivante :

Niveau	Répartition	% du total
1	100 000 $	25 %
2	300 000 $	75 %
Total	400 000 $	100 %

Pour vos placements dans les titres de série Q du Fonds Folio équilibré Canada Vie, votre réduction du taux des frais de gestion est de 0,15 %, pourcentage calculé de la façon suivante :

Niveau	% du total (A)	Réduction du taux des frais de gestion du Fonds Folio équilibré Canada Vie applicable à ce niveau (B)	(A) × (B)
1	25 %	néant	néant
2	75 %	0,20 %	0,15 %
Total	100 %		0,15 %

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS

Frais d'administration

GPCVL acquitte toutes les charges d'exploitation, à l'exception des « **charges du fonds** », de chaque série en contrepartie de frais d'administration annuels à taux fixe (les « **frais d'administration** »). Chaque série de chaque Fonds acquitte des frais d'administration, sauf s'il s'agit des titres des séries I, N, N5 et N8 dont les frais d'administration vous sont facturés directement. Les frais d'administration sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TPS/TVH. GPCVL et Placements Mackenzie assurent la prestation de la majeure partie des services nécessaires à l'exploitation des Fonds, bien qu'elles retiennent les services de tiers pour en fournir certains. GPCVL peut verser à Placements Mackenzie la totalité ou une partie des frais d'administration.

En échange des frais d'administration, les frais pris en charge par GPCVL et Placements Mackenzie comprennent i) la tenue de livres, les frais relatifs à la comptabilité et à l'évaluation des fonds; ii) les frais de garde; iii) les frais d'audit, les frais juridiques; et iv) les frais relatifs à la préparation et à la distribution des rapports financiers, des prospectus simplifiés et des autres documents des Fonds destinés aux investisseurs que nous devons préparer pour respecter l'ensemble des lois applicables (à l'exclusion des frais engagés afin de respecter toute nouvelle exigence réglementaire, comme il est décrit à la rubrique « **Charges du fonds** » ci-après).

Les frais d'administration sont facturés à chaque série de chaque Fonds séparément des frais de gestion. Ils correspondent à un pourcentage annuel fixe de la VL de chaque série, comme il est précisé dans le tableau ci-après.

Comme il est indiqué précédemment, les frais d'administration pour la série I, série N, la série N5 et la série N8 vous sont facturés directement. Veuillez vous reporter au tableau portant sur les frais à la rubrique « **Frais et Charges Directement Payables par Vous** » pour obtenir plus de renseignements. Pour toutes les autres séries, les frais d'administration facturés correspondront aux taux figurant dans le tableau suivant.

Fonds	Tous les titres des séries offertes aux termes de ce prospectus simplifié (sauf les titres des séries I, N, N5 et N8) (à moins d'indication contraire)
FONDS FOLIO	
Fonds Folio de revenu fixe diversifié Canada Vie	0,17 % H, L, QFW, HW : 0,15 %
Fonds Folio prudent Canada Vie	0,21 % H, L, QFW, HW : 0,15 %
Fonds Folio modéré Canada Vie	0,21 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS *(suite)*

Frais d'administration *(suite)*	Fonds	Tous les titres des séries offertes aux termes de ce prospectus simplifié (sauf les titres des séries I, N, N5 et N8) (à moins d'indication contraire)
	Fonds Folio équilibré Canada Vie	0,24 % H, H5, H8, L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5, HW8 : 0,15 %
	Fonds Folio accéléré Canada Vie	0,24 % H, H5, L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
	Fonds Folio énergique Canada Vie	0,24 % H, H5, L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
	FONDS DE TITRES À REVENU FIXE	
	Fonds du marché monétaire Canada Vie	0,10 % L, QFW, HW : 0,15 %
	Fonds d'obligations à court terme (Portico) Canada Vie	0,17 % H, L, QFW, HW : 0,15 %
	Fonds d'obligations de base (Portico) Canada Vie	0,17 % H, L, QFW, HW : 0,15 %
	Fonds d'obligations de base plus (Portico) Canada Vie	0,17 % H, L, QFW, HW : 0,15 %
	Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie	0,17 % H, L, QFW, HW : 0,15 %
	Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie	0,17 % H, L, QFW, HW : 0,15 %
	Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines Canada Vie	0,20 % H, L, QFW, HW : 0,15 %
	Fonds de revenu fixe sans contraintes Canada Vie	0,17 % H, L, QFW, HW : 0,15 %
	Fonds d'obligations multisectorielles mondiales (T. Rowe Price) Canada Vie	0,20 % H, L, QFW, HW : 0,15 %
	FONDS ÉQUILIBRÉS	
	Fonds de revenu (Portico) Canada Vie	0,21 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
	Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie	0,21 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
	Fonds de revenu mensuel (Gestion des capitaux London) Canada Vie	0,21 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
	Fonds de revenu mensuel mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie	0,24 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
	Fonds de croissance et de revenu (GIGWL) Canada Vie	0,21 % H, H5, H8, L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5, HW8 : 0,15 %

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS *(suite)*

Frais d'administration *(suite)*

Fonds	Tous les titres des séries offertes aux termes de ce prospectus simplifié (sauf les titres des séries I, N, N5 et N8) (à moins d'indication contraire)
Fonds équilibré canadien Canada Vie	0,21 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds	**Tous les titres des séries offertes aux termes de ce prospectus simplifié (sauf les titres des séries I, N, N5 et N8) (à moins d'indication contraire)**
Fonds d'actions et d'obligations (GLC) Canada Vie	0,21 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds équilibré (Beutel Goodman) Canada Vie	0,21 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds équilibré de valeur mondiale (Beutel Goodman) Canada Vie	0,24 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds équilibré mondial axé sur la croissance Canada Vie	0,24 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds équilibré mondial de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie	0,24 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES	
Fonds de dividendes (GIGWL) Canada Vie	0,24 % H, H5, H8, L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5, HW8 : 0,15 %
Fonds d'actions canadiennes (Laketon) Canada Vie	0,24 % H, H5, L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds de croissance canadien (GIGWL) Canada Vie	0,24 % H, H5, L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation (GIGWL) Canada Vie	0,28 % H, L, QFW, HW : 0,15 %
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES	
Fonds d'actions américaines à faible volatilité (Putnam) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS *(suite)*

Frais d'administration *(suite)*

Fonds	Tous les titres des séries offertes aux termes de ce prospectus simplifié (sauf les titres des séries I, N, N5 et N8) (à moins d'indication contraire)
Fonds de dividendes américains (GIGWL) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds de valeur américain (Putnam) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Canada Vie	0,28 % H, L, QFW, HW : 0,15 %
FONDS D'ACTIONS MONDIALES ET RÉGIONALES	
Fonds d'actions mondiales à faible volatilité (ILIM) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie	0,28 % H, H5, H8, L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5, HW8 : 0,15 %
Fonds d'actions mondiales toutes capitalisations (Setanta) Canada Vie	0,28 % H, H5, H8, L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5, HW8 : 0,15 %
Fonds Fondateurs d'actions mondiales (Beutel Goodman) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds d'actions mondiales de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, L8, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations mondiales Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
FONDS DE SECTEURS PARTICULIERS	
Fonds d'actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds immobilier mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %
Fonds science et technologie (Gestion des capitaux London) Canada Vie	0,28 % H, H5, L, L5, QFW, QFW5, HW, HW5 : 0,15 %

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS *(suite)*

Charges du fonds	Chaque série de chaque Fonds paie des « **charges du fonds** », qui comprennent les intérêts et les frais d'emprunt, les courtages et les frais d'opérations connexes, les taxes et impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur le revenu), sa quote-part de toute la rémunération et de toutes les dépenses du comité d'examen indépendant des Fonds Canada Vie, les coûts de la conformité aux exigences de la réglementation visant la production des aperçus du fonds, les frais payés aux fournisseurs de services externes afférents aux recouvrements ou aux remboursements d'impôt ou à la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte des Fonds, les nouveaux frais liés aux services externes qui n'étaient pas habituellement facturés au sein de l'industrie canadienne des OPC et qui ont été instaurés après le 4 janvier 2021, ainsi que les coûts liés au respect de toute nouvelle exigence réglementaire, y compris, mais sans s'y limiter, tous les nouveaux frais imposés après le 4 janvier 2021. Les intérêts et les frais d'emprunt ainsi que les taxes et les impôts seront directement imputés à chaque série, selon la part qui lui revient. Les frais liés à la conformité à toute nouvelle réglementation seront évalués en fonction de la portée et de la nature de cette nouvelle réglementation. Les charges du fonds restantes seront réparties entre toutes les séries de chaque Fonds en fonction de leur actif net par rapport à l'actif net de toutes les séries des Fonds. Nous pouvons répartir les charges du fonds entre chacune des séries d'un Fonds en fonction de toute autre méthode de répartition que nous jugeons juste et raisonnable pour le Fonds en question. GPCVL peut décider, à son appréciation, d'acquitter certaines de ces charges du fonds par ailleurs payables par un Fonds, plutôt que de laisser au Fonds le soin d'engager ces charges du fonds. GPCVL n'a pas l'obligation de le faire et, si elle décide d'acquitter des charges du fonds, elle peut mettre fin à une telle pratique en tout temps. Les charges du Fonds sont imputées à chaque série séparément des frais de gestion et des frais d'administration. Chaque membre du CEI touche des honoraires annuels de 40 000 $ (50 000 $ pour le président) en guise de rémunération, ce qui comprend les jetons de présence. Les membres sont en outre remboursés des frais raisonnables engagés dans l'exercice de leurs fonctions, y compris les frais de déplacement et de séjour raisonnables. Nous souscrivons et maintenons également au profit des membres du CEI une assurance responsabilité. Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, les Fonds Canada Vie ont engagé à cet égard un montant total de 279 474,40 $. Ces frais sont répartis entre les Fonds Canada Vie que nous gérons d'une manière juste et équitable.
Renseignements généraux sur les frais / Frais de tous les Fonds	Nous pouvons réduire les frais d'administration et tous autres frais dans le cas de certains investisseurs, comme il est décrit plus haut (veuillez vous reporter à la rubrique « **Frais de gestion** »). Des frais ne seront jamais imputés en double aux Fonds par suite de placements dans des fonds sous-jacents. **Les ratios des frais de gestion (« RFG ») sont calculés séparément pour chacune des séries de titres des Fonds. Ils tiennent compte des frais de gestion, des frais d'administration et des charges du fonds (sauf pour ce qui est précisé ci-dessous) de chacune des séries.** Chaque Fonds acquitte les courtages afférents aux opérations visant son portefeuille et aux opérations connexes. Ces charges ne sont pas incluses dans le RFG d'un Fonds, mais, aux fins de l'impôt, elles sont ajoutées au prix de base ou déduites du produit de la vente de ses placements. Ces charges constituent le ratio des frais d'opérations (« **RFO** ») d'un Fonds. Le RFG et le RFO figurent dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds, annuel et intermédiaire, de chaque Fonds. Nous vous donnerons un préavis écrit de 60 jours en cas de modification de la base de calcul des frais et des charges qui sont imputés à un Fonds par une partie sans lien de dépendance pouvant entraîner une augmentation des frais payables par ce Fonds ou, encore, d'imputation de nouveaux frais à ce dernier pouvant entraîner une augmentation de ses frais.

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS *(suite)*

Fonds de fonds

Si les Fonds investissent dans des Fonds sous-jacents, les frais et charges payables au titre de la gestion du Fonds sous-jacent s'ajoutent à ceux que doivent payer les Fonds. Toutefois, aucuns frais de gestion ou frais d'administration ne seront payables par les Fonds si, de l'avis d'une personne raisonnable, ils doubleraient les frais payables par un Fonds sous-jacent pour le même service. Si les Fonds investissent dans des FNB qui sont admissibles à titre de parts indicielles, les frais et charges payables à l'égard de la gestion de FNB s'ajoutent aux frais et aux charges payables par les Fonds. À l'heure actuelle, comme ces FNB sont gérés par Placements Mackenzie, qui est membre de notre groupe, nous avons conclu une entente avec elle suivant laquelle les Fonds se voient rembourser tous les frais de gestion payés pendant au moins un an à compter de la date du présent prospectus. Cet arrangement pourrait changer par la suite.

Sauf pour ce qui est décrit ci-dessous à l'égard de FNB gérés par Placements Mackenzie, aucuns frais d'acquisition (notamment des courtages ou des frais d'opérations) ni frais de rachat ne seront imputés à un Fonds à l'égard de la souscription ou du rachat de titres d'un fonds sous-jacent géré par nous ou un membre de notre groupe. De plus, un Fonds n'aura à payer aucuns frais d'acquisition ni de rachat à l'égard de la souscription ou du rachat de titres de son Fonds sous-jacent si, du point de vue d'une personne raisonnable, vous les avez déjà payés à l'égard du Fonds.

Si les Fonds investissent dans des FNB gérés par Placements Mackenzie, ils peuvent payer des courtages et des frais d'opérations relativement au placement dans ces FNB, conformément au Règlement 81-102.

FRAIS ET CHARGES DIRECTEMENT PAYABLES PAR VOUS

Mode de souscription avec frais d'acquisition

Si vous souscrivez des titres selon le mode de souscription avec frais d'acquisition, vous paierez les frais que vous aurez négociés avec votre représentant Quadrus ou avec un courtier autorisé Quadrus directement à Quadrus ou à votre courtier autorisé Quadrus au moment de la souscription de vos titres. Le tableau ci-après présente les frais d'acquisition applicables à chaque série, dans la mesure où la série est offerte par le Fonds :

Séries	Frais d'acquisition maximaux (en pourcentage du montant souscrit)
Séries Q, D5, D8 et RB	5 %
Séries L, L5, L8, N, N5 et N8	2 %

Les Fonds ne paient aucuns frais d'acquisition lorsqu'ils achètent des titres d'un autre Fonds.

Mode de souscription avec frais de rachat

Si vous faites racheter des titres d'un Fonds que vous avez acquis selon le mode de souscription avec frais de rachat au cours des périodes indiquées ci-après, vous nous paierez des frais de rachat aux taux établis d'après le barème ci-dessous, à moins d'indications à l'effet contraire dans le présent document. Ces frais sont établis en fonction de la VL des titres à la date du rachat, nous les déduisons de la VL, et le solde vous est versé. Les frais de rachat imputés à l'égard de titres obtenus suivant le réinvestissement de distributions d'un Fonds seront établis en tenant compte de la date à laquelle les titres initiaux du Fonds ont été souscrits et non de la date à laquelle les réinvestissements mensuels ont été faits.

Période écoulée entre la souscription et le rachat	Taux des frais de rachat
Première année	5,5 %
Deuxième année	5,0 %
Troisième année	5,0 %
Quatrième année	4,0 %
Cinquième année	4,0 %
Sixième année	3,0 %
Septième année	2,0 %
Par la suite	NÉANT

Vous pouvez faire racheter jusqu'à 10 % de votre placement dans des titres d'un Fonds au cours de chaque année civile sans avoir à payer des frais de rachat. Ce droit ne peut être cumulé s'il n'est pas utilisé au cours d'une année civile. Vous trouverez dans la notice annuelle tous les détails concernant le régime de rachat sans frais. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** » pour une description du mode de souscription avec frais de rachat.

Mode de souscription avec frais modérés

Si vous faites racheter des titres d'un Fonds que vous avez acquis selon le mode de souscription avec frais modérés au cours des périodes indiquées ci-après, vous nous paierez des frais de rachat aux taux établis d'après le barème ci-dessous, à moins d'indication contraire dans le présent document. Ces frais sont établis en fonction de la VL des titres à la date du rachat, nous les déduisons de la VL, et le solde vous est versé. Les frais de rachat imputés à l'égard de titres obtenus suivant le réinvestissement de distributions d'un Fonds seront établis en tenant compte de la date à laquelle les titres initiaux du Fonds ont été souscrits et non de la date à laquelle les réinvestissements mensuels ont été faits.

Période écoulée entre la souscription et le rachat	Taux des frais de rachat
Première année	3,0 %
Deuxième année	2,5 %
Troisième année	2,0 %
Par la suite	NÉANT

Frais des séries H, H5, H8, HW, HW5 et HW8

Dans le cadre du programme de comptes intégrés ou de services tarifés parrainé par Quadrus, vous devez verser à Quadrus ou à votre courtier autorisé Quadrus des frais reposant sur l'actif, qui sont négociables avec votre représentant Quadrus ou votre représentant autorisé Quadrus, en sus des frais de gestion, des frais d'administration et des charges du fonds payables par le Fonds.

Frais des séries N, N5 et N8

Les frais de gestion et d'administration maximaux que vous devez nous payer directement pour les titres des séries N, N5 et N8 ne dépasseront pas 1,40 %. Ces frais sont négociables et figureront dans l'entente portant sur votre compte pour les titres de la série N.

Nous sommes autorisés à racheter des titres des Fonds qui sont dans votre compte pour un montant égal aux frais convenus dans l'entente portant sur votre compte pour les titres de la série N.

Frais de service-conseil des séries N, N5 et N8

Vous pouvez négocier des frais de service-conseil avec votre représentant Quadrus ou avec votre représentant autorisé Quadrus pour les services rendus relativement à vos placements dans la série N. Ces frais de service figureront dans l'entente portant sur votre compte pour les titres de la série N.

Nous sommes autorisés à racheter des titres des Fonds qui sont dans votre compte pour un montant égal aux frais convenus dans l'entente portant sur votre compte pour les titres de la série N et à remettre le produit à Quadrus ou à votre courtier autorisé Quadrus.

FRAIS ET CHARGES DIRECTEMENT PAYABLES PAR VOUS *(suite)*

Frais et honoraires de service-conseil de la série I des portefeuilles gérés Canada Vie Constellation	Les frais de gestion et d'administration maximaux que vous devez nous payer directement pour les titres de série I ne dépasseront pas 1,60 %. Ces frais sont négociables et figureront dans l'entente portant sur votre compte pour les titres de la série I. De plus, des frais de service-conseil négociables, payables mensuellement sont facturés à votre courtier pour le service continu de vos comptes. Les frais de service-conseil ne dépasseront 1,25 % annuellement et figureront dans l'entente portant sur votre compte pour les titres de la série I. Nous sommes autorisés à racheter des titres des Fonds qui sont dans votre compte pour un montant égal aux frais convenus dans l'entente portant sur votre compte pour les titres de la série I. Pour de plus amples renseignements au sujet de ce service, veuillez vous reporter à la sous-rubrique « **Programme de portefeuilles gérés Canada Vie Constellation** » de la rubrique « **Services facultatifs** ».
Frais de service-conseil des séries QF, QF5, QFW et QFW5	Vous pouvez négocier des frais de service-conseil avec votre courtier autorisé Quadrus pour les services rendus relativement à vos placements dans les séries QF, QF5, QFW et QFW5. Ces frais de service figureront dans l'entente portant sur votre compte pour les titres des séries QF, QF5, QFW et QFW5. Nous sommes autorisés à racheter des titres des Fonds qui sont dans votre compte pour un montant égal aux frais convenus dans l'entente portant sur votre compte pour les titres séries QF, QF5, QFW et QFW5 et à remettre le produit à votre courtier autorisé Quadrus.
Frais d'échange	Si vous effectuez des échanges de titres entre les Fonds vous pourriez devoir payer des frais d'échange pouvant atteindre 2 %. Ces frais peuvent être négociés avec Quadrus ou votre courtier autorisé Quadrus, comme il est décrit à la rubrique « **Rémunération du courtier - Courtages** ». Aucuns frais d'échange ne sont payables dans le cadre d'échanges visant les titres des séries H, H5, H8, HW, HW5 et HW8 ni des échanges visant les titres des séries QF, QF5, QFW et QFW5 des Fonds.
Frais pour opérations à court terme inappropriées	Un Fonds peut facturer des frais de 2 % de la valeur des titres échangés ou rachetés en cas d'opérations à court terme inappropriées. Par opération à court terme inappropriée, on entend la souscription et le rachat de titres, y compris l'échange de titres entre les Fonds, effectués dans les 30 jours, qui, selon nous, sont préjudiciables aux investisseurs et visent la recherche d'un profit du fait que les Fonds détiennent des placements dont le cours est fixé dans d'autres fuseaux horaires ou qui sont non liquides parce qu'ils ne sont pas négociés souvent. **Pour de plus amples renseignements sur nos politiques concernant les opérations à court terme inappropriées, veuillez vous reporter à la rubrique « Opérations à court terme » du présent prospectus simplifié.**
Frais pour opérations à court terme excessives	Un Fonds facturera des frais de 1 % de la valeur des titres échangés ou rachetés si vous effectuez un placement pendant une période de moins de 30 jours et que cela dénote une habitude d'opérations à court terme qui, selon nous, est préjudiciable aux investisseurs. Les frais pour opérations à court terme seront versés aux Fonds. Aucuns frais pour opérations à court terme ne seront imputés à l'échange systématique de titres de série RB du Fonds du marché monétaire Canada Vie et à l'échange systématique de titres visés par le service APF ou le PTS. **Pour de plus amples renseignements sur nos politiques concernant les opérations à court terme excessives, veuillez vous reporter à la rubrique « Opérations à court terme » du présent prospectus simplifié.**

FRAIS ET CHARGES DIRECTEMENT PAYABLES PAR VOUS *(suite)*

Frais afférents au programme philanthropique Canada Vie

Tous les comptes, sauf ceux ouverts par le seul don d'une police d'assurance-vie pour laquelle le produit de l'assurance n'a pas été versé, se voient imputer des frais afférents au programme qui comprennent des frais annuels d'administration des activités de bienfaisance pouvant atteindre 0,55 %, majorés de la quote-part des charges d'exploitation annuelles de la Fondation attribuée au compte. Des frais de traitement des subventions peuvent également leur être imputés. La Fondation imputera également à l'égard du compte, le cas échéant, les frais liés aux comptes intégrés ou reposant sur l'actif qu'elle doit payer directement au courtier chargé du compte ou nous payer.

Les frais d'administration des activités de bienfaisance nous sont à l'heure actuelle payables, en tant que fournisseur des services de gestion des activités de bienfaisance de la Fondation. Ces frais sont comptabilisés tous les mois.

Les frais afférents au programme seront automatiquement prélevés sur chaque compte tous les semestres. Nous pouvons modifier ces frais à notre appréciation.

Incidences des frais d'acquisition

Le tableau suivant fait état du montant des frais d'acquisition maximaux que vous auriez à payer selon les différents modes de souscription si vous faisiez un placement de 1 000 $ dans un Fonds sur une période de un an, de trois, de cinq ou de dix ans et si le rachat intégral avait lieu immédiatement avant la fin de la période.

	À la date de souscription	Après 1 an	Après 3 ans	Après 5 ans	Après 10 ans
Mode de souscription avec frais d'acquisition[1)]	Jusqu'à 50 $	–	–	–	–
Mode de souscription avec frais modérés[2)]	–	31,50 $	23,15 $	–	–
Mode de souscription avec frais de rachat[2) 3)]	–	57,75 $	57,88 $	51,05 $	–
Mode de souscription sans frais d'acquisition[4)5)]	–	–	–	–	–

1) Généralement établis en fonction de frais d'acquisition maximaux de 5 % pour les séries Q, Q, D5, D8 ou RB (veuillez vous reporter à la rubrique « **Frais d'acquisition** » du tableau qui précède). Le taux maximum des frais d'acquisition applicables aux titres des séries L, L5, L8, N, N5 ou N8 s'établit à 2 %.

2) Les frais de rachat sont indiqués sous la rubrique « **Frais et Charges Directement Payables par Vous** » du tableau qui précède. Ils sont établis selon la VL de vos titres au moment où vous les faites racheter. Pour les besoins de ce tableau, un rendement annuel hypothétique de 5 % a été pris en compte.

3) Au cours de chaque année civile, vous pouvez, sans être tenu de payer des frais de rachat, faire racheter jusqu'à 10 % des titres d'un Fonds que vous avez souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat.

4) Les titres des séries H, H5, H8, HW, HW5 et HW8 ne sont en général offerts qu'aux investisseurs qui participent à un programme de comptes intégrés ou de services tarifés parrainé par le courtier, ces investisseurs payant des frais reposant sur l'actif plutôt que des frais d'acquisition.

5) Les titres des séries QF, QF5, QFW et QFW5 ne sont en général offerts qu'aux investisseurs qui négocient un programme de frais de service-conseil avec leur courtier autorisé Quadrus, ces investisseurs payant des frais reposant sur l'actif plutôt que des frais d'acquisition.

RÉMUNÉRATION DU COURTIER

Courtages

Le tableau ci-après indique les courtages payables à votre courtier lorsque vous souscrivez les titres de Fonds énumérés ci-après. Les courtages sont établis en tenant compte du montant de la souscription et i) sont négociés et payés par vous dans le cadre du mode de souscription avec frais d'acquisition ou ii) sont établis et payés par nous dans le cadre du mode de souscription avec frais de rachat et du mode de souscription avec frais modérés. Aucun courtage n'est payable sur les titres souscrits suivant le mode de souscription sans frais d'acquisition.

Séries	Mode de souscription avec frais d'acquisition	Mode de souscription avec frais modérés	Mode de souscription avec frais de rachat	Mode de souscription sans frais d'acquisition
Titres des séries Q, D5, D8 et RB	Au plus 5 %	2,5 %	5 %	s. o.
Titres des séries H, H5, H8, HW, HW5 et HW8	s. o.	s. o.	s. o.	Aucun courtage, mais dans le cadre du programme de comptes intégrés ou de services tarifés parrainé par Quadrus, vous devrez payer à Quadrus ou à votre courtier autorisé Quadrus des frais reposant sur l'actif
Titres des séries QF, QF5, QFW et QFW5	s. o.	s. o.	s. o.	Aucun courtage, mais vous devrez, en général, payer des frais de service-conseil à votre courtier autorisé Quadrus en sus des frais de gestion payables
Titres des séries L, L5 et L8	Au plus 2 %	2,5 %	5 %	s. o.
Titres des séries N, N5 et N8	Au plus 2 %	s. o.	s. o.	s. o.
Titres de série I	s. o.	s. o.	s. o.	Aucun courtage, mais vous devrez, en général, payer des frais de service-conseil à votre courtier autorisé Quadrus en sus des frais de gestion payables

Nous ne versons pas de courtages i) lorsque vous effectuez un échange de placements entre les Fonds ou entre les catégories d'un même Fonds (y compris les autres Fonds communs de placement Canada Vie offerts aux termes de prospectus simplifiés distincts) et que les nouveaux titres sont souscrits aux termes du même mode de souscription que les anciens ou ii) lorsque vous échangez des titres souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat ou le mode de souscription avec frais modérés contre des titres souscrits selon le mode de souscription avec frais d'acquisition ou le mode de souscription sans frais d'acquisition. Toutefois, des frais d'échange d'au plus 2 % du montant faisant l'objet de l'échange peuvent être imputés et retenus par Quadrus ou un courtier autorisé Quadrus. Les Fonds ne paieront pas de courtages s'ils achètent des titres d'un autre Fonds Canada Vie.

Les courtages susmentionnés seront payés si vous échangez des titres souscrits selon le mode de souscription avec frais d'acquisition contre des titres souscrits selon le mode de souscription avec frais de rachat ou avec frais modérés, même s'il s'agit de titres du même Fonds.

Aucun courtage n'est payé lorsque vous recevez des titres par suite d'un réinvestissement de vos dividendes ou distributions.

Commissions de suivi

Nous pouvons verser une commission de suivi à Quadrus et aux courtiers autorisés Quadrus dont les clients détiennent des titres des Fonds à la fin de chaque mois ou trimestre. Cette commission correspond à pourcentage de la valeur des titres de la série d'un Fonds dans chaque compte que détiennent les clients du courtier. Le tableau qui suit précise les commissions de suivi annuelles maximales qui s'appliquent aux séries de titres offertes aux termes du présent prospectus.

Les commissions de suivi à l'égard des titres des séries Q, RB, D5, D8, L, L5 et L8 sont payées à même les frais de gestion que nous touchons.

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des titres des séries N, N5, N8, H, H5, H8, QF, QF5, QFW, QFW5, HW, HW5 ou HW8. Les investisseurs peuvent négocier avec leur représentant Quadrus ou leur représentant autorisé Quadrus les frais de service-conseil qui sont versés à Quadrus ou au courtier autorisé Quadrus dans le cadre de l'entente portant sur leur compte pour les titres des séries N, N5, N8, QF, QF5, QFW ou QFW5. Aux termes de cette entente, vous pouvez nous autoriser à faire racheter des titres des Fonds détenus dans votre compte d'une valeur correspondant à ces frais et à verser le produit de ce rachat à Quadrus ou au courtier autorisé Quadrus. Nous pouvons supprimer les commissions de suivi ou modifier les modalités qui leur sont applicables en tout temps. Nous pouvons aussi verser à B2B Banque Services de valeurs mobilières Inc. jusqu'à 0,25 % en contrepartie des services de courtage qu'elle fournit aux comptes détenus par nos employés et nos filiales ainsi que notre conseil d'administration.

Taux annuel des commissions de suivi pour tous les Fonds

Fonds	Mode de souscription avec frais d'acquisition	Mode de souscription avec frais modérés	Mode de souscription avec frais de rachat
	Séries Q, D5, D8, L, L5, L8 et RB	Séries Q, D5, D8, L, L5, L8 et RB	Séries Q, D5, D8, L, L5, L8 et RB
FONDS FOLIO			
Fonds Folio de revenu fixe diversifié Canada Vie	0,50 %	1re année – 0,00 % 2e année – 0,25 % 3e année – 0,25 % Par la suite – 0,50 %	0,25 %
Fonds Folio prudent Canada Vie	1,00 %	1re année – 0,50 % 2e année – 0,50 % 3e année – 0,50 % Par la suite – 1,00 %	0,50 %
Fonds Folio modéré Canada Vie			
Fonds Folio équilibré Canada Vie			
Fonds Folio accéléré Canada Vie			
Fonds Folio énergique Canada Vie			
FONDS DE TITRES À REVENU FIXE			
Fonds du marché monétaire Canada Vie	0,25 %	1re année – 0,00 % 2e année – 0,15 % 3e année – 0,15 % Par la suite – 0,25 %	néant
Fonds d'obligations à court terme (Portico) Canada Vie	0,50 %	s. o.	s. o.
Fonds d'obligations de base (Portico) Canada Vie	0,50 %	1re année – 0,00 % 2e année – 0,25 % 3e année – 0,25 % Par la suite – 0,50 %	0,25 %
Fonds d'obligations de base plus (Portico) Canada Vie			
Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie			
Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie			
Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines Canada Vie			
Fonds de revenu fixe sans contraintes Canada Vie			
Fonds d'obligations multisectorielles mondiales (T. Rowe Price) Canada Vie			
Fonds de revenu (Portico) Canada Vie			

Taux annuel des commissions de suivi pour tous les Fonds

Fonds	Mode de souscription avec frais d'acquisition	Mode de souscription avec frais modérés	Mode de souscription avec frais de rachat
	Séries Q, D5, D8, L, L5, L8 et RB	Séries Q, D5, D8, L, L5, L8 et RB	Séries Q, D5, D8, L, L5, L8 et RB
FONDS ÉQUILIBRÉS			
Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie	1,00 %	1re année – 0,50 % 2e année – 0,50 % 3e année – 0,50 % Par la suite – 1,00 %	0,50 %
Fonds équilibré canadien Canada Vie			
Fonds de revenu mensuel (Gestion des capitaux London) Canada Vie			
Fonds de revenu mensuel mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie			
Fonds de croissance et de revenu (GIGWL) Canada Vie			
Fonds d'actions et d'obligations (GLC) Canada Vie			
Fonds équilibré (Beutel Goodman) Canada Vie			
Fonds équilibré de valeur mondiale (Beutel Goodman) Canada Vie			
Fonds équilibré mondial axé sur la croissance Canada Vie			
Fonds équilibré mondial de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie			
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES			
Fonds de dividendes (GIGWL) Canada Vie	1,00 %	1re année – 0,50 % 2e année – 0,50 % 3e année – 0,50 % Par la suite – 1,00 %	0,50 %
Fonds d'actions canadiennes (Laketon) Canada Vie			
Fonds de croissance canadien (GIGWL) Canada Vie			
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation (GIGWL) Canada Vie			
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES			
Fonds d'actions américaines à faible volatilité (Putnam) Canada Vie	1,00 %	1re année – 0,50 % 2e année – 0,50 % 3e année – 0,50 % Par la suite – 1,00 %	0,50 %
Fonds de valeur américain (Putnam) Canada Vie			
Fonds de dividendes américains (GIGWL) Canada Vie			
Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie			
Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie			
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie			

Taux annuel des commissions de suivi pour tous les Fonds

Fonds	Mode de souscription avec frais d'acquisition	Mode de souscription avec frais modérés	Mode de souscription avec frais de rachat
	Séries Q, D5, D8, L, L5, L8 et RB	Séries Q, D5, D8, L, L5, L8 et RB	Séries Q, D5, D8, L, L5, L8 et RB
FONDS D'ACTIONS MONDIALES ET RÉGIONALES			
Fonds d'actions mondiales à faible volatilité (ILIM) Canada Vie	1,00 %	1re année – 0,50 % 2e année – 0,50 % 3e année – 0,50 % Par la suite – 1,00 %	0,50 %
Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie			
Fonds d'actions mondiales toutes capitalisations (Setanta) Canada Vie			
Fonds Fondateurs d'actions mondiales (Beutel Goodman) Canada Vie			
Fonds d'actions mondiales de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie			
Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie			
Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie			
Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations mondiales Canada Vie			
FONDS DE SECTEURS PARTICULIERS			
Fonds d'actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) Canada Vie	1,00 %	1re année – 0,50 % 2e année – 0,50 % 3e année – 0,50 % Par la suite – 1,00 %	0,50 %
Fonds immobilier mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie			
Fonds science et technologie (Gestion des capitaux London) Canada Vie			

Rémunération du courtier payée à partir des frais de gestion

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2019, Placements Mackenzie a versé à Quadrus une rémunération au comptant (courtages, commissions de suivi et autres types de rémunération au comptant) totalisant environ 40,13 % de l'ensemble des frais de gestion qu'elle a touchés de tous nos fonds au cours de ce même exercice.

Autres types de rémunération du courtier

Nous pouvons payer jusqu'à 10 % des coûts engagés par Quadrus et les sociétés de son groupe, y compris La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, pour offrir des séances d'information ou des conférences aux représentants Quadrus et aux représentants autorisés Quadrus afin de leur donner des renseignements, entre autres, sur les faits nouveaux liés au secteur des fonds communs, la planification financière ou les nouveaux produits financiers. Quadrus et la société de son groupe, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, prennent toutes les décisions concernant l'endroit où se tient la conférence et la date à laquelle elle a lieu ainsi que les personnes qui peuvent y assister.

Nous organisons également des séances d'information pour les représentants Quadrus et les représentants autorisés Quadrus au cours desquelles GPCVL leur donne des renseignements sur les faits nouveaux liés aux Fonds, nos produits et services ainsi que les questions portant sur le secteur des fonds communs. Nous invitons Quadrus et les courtiers autorisés Quadrus à faire en sorte que nos représentants participent à ces séances d'information, mais nous ne prenons aucune décision quant aux personnes qui peuvent y assister. Les représentants Quadrus et

les représentants autorisés Quadrus doivent payer leurs propres frais de déplacement, de séjour et personnels lorsqu'ils assistent à ces séances.

Divulgation des participations

Nous sommes une filiale indirecte en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (« **GWL** »), société de portefeuille financière axée sur l'assurance et cotée à la TSX. GWL est une filiale à participation majoritaire de Power Corporation du Canada (« **Power** »). Société financière IGM Inc. (« **IGM** ») est également une filiale à participation majoritaire de Power.

GWL exerce ses activités principalement par l'intermédiaire de sa filiale, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. GWL possède d'autres filiales en propriété indirecte, qui sont, par le fait même, membres de notre groupe et qui, à titre de courtiers, peuvent détenir, vendre ou recommander les titres des Fonds. Ces sociétés comprennent notamment Services d'investissement Quadrus ltée, un courtier en épargne collective. Les courtiers en placement et les courtiers en épargne collective dont il est fait mention sont collectivement appelés des « **courtiers participants** ». À l'occasion, des représentants des différents courtiers participants peuvent détenir, de façon directe ou indirecte, des actions de GWL, d'IGM ou de Power.

IGM exerce ses activités principalement par l'intermédiaire de Placements Mackenzie, du Groupe Investors Inc. et d'Investment Planning Counsel Inc. (« **IPCI** »). En date du 31 juillet 2020, IGM détient 100 % des actions d'IPCI. IGM possède d'autres filiales indirectes en propriété exclusive, qui sont, par le fait même, membres de notre groupe et qui, à titre de courtiers, peuvent détenir, vendre ou recommander les titres des Fonds. Ces sociétés comprennent notamment : a) Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. et IPC Securities Corporation (deux courtiers en placement), et b) Services financiers Groupe Investors Inc. et IPC Investment Corporation (deux courtiers en épargne collective). Chacune des sociétés du Groupe Investors est détenue en propriété exclusive par Groupe Investors Inc. Chacune des sociétés IPC est détenue en propriété exclusive par IPCI.

Veuillez consulter la notice annuelle pour de plus amples renseignements sur la structure pertinente du groupe de sociétés détenues par Power.

INCIDENCES FISCALES

Le texte qui suit est un sommaire de certaines incidences fiscales fédérales canadiennes qui vous sont applicables à titre d'investisseur dans les Fonds. Le présent sommaire pose comme hypothèse que vous êtes un particulier (à l'exception d'une fiducie) qui, à tout moment pertinent, pour l'application de la Loi de l'impôt, réside au Canada, n'a aucun lien de dépendance avec les Fonds, n'est pas membre du groupe des Fonds et détient ses titres directement à titre d'immobilisations ou dans un régime enregistré. Il ne faut pas y voir un avis juridique ou fiscal. Nous avons essayé de rendre ces explications les plus claires possible. Par conséquent, elles peuvent ne pas couvrir tous les aspects techniques et ne pas aborder toutes les incidences fiscales qui s'appliquent à votre situation. Vous devriez consulter votre propre conseiller en fiscalité en ce qui concerne votre situation personnelle si vous envisagez la souscription, l'échange ou le rachat de titres d'un Fonds.

Le présent sommaire se fonde sur les dispositions actuelles de la Loi de l'impôt et de son Règlement d'application, toutes les propositions visant des modifications précises de la Loi de l'impôt ou du Règlement qui ont été annoncées publiquement par le ministre des Finances du Canada avant la date des présentes, ainsi que sur notre compréhension des pratiques administratives et des politiques de cotisation actuellement publiées de l'Agence du revenu du Canada. Sauf pour ce qui précède, ce résumé ne tient compte par ailleurs d'aucune modification au droit ni n'en prévoit, que ce soit par mesure législative, réglementaire, administrative ou judiciaire. Par ailleurs, le résumé ne tient pas compte non plus de la législation et des incidences fiscales des lois provinciales, territoriales ou étrangères.

Régime fiscal des Fonds

Les paragraphes qui suivent décrivent certaines des façons dont les OPC peuvent gagner un revenu :

- Les OPC peuvent recevoir des intérêts, des dividendes ou d'autres types de revenu sur les placements qu'ils effectuent, y compris les autres OPC, et peuvent être réputés avoir gagné du revenu sur des placements dans certaines entités étrangères. Tous les revenus doivent être calculés en dollars canadiens, même s'ils sont gagnés dans une monnaie étrangère.

- Les OPC peuvent réaliser un gain en capital en vendant un placement à un prix supérieur à son prix de base rajusté (« **PBR** »). Ils peuvent également subir une perte en capital en vendant un placement à un prix inférieur à son PBR. Un OPC qui investit dans des titres libellés en devises doit calculer son PBR et le produit de disposition en dollars canadiens en fonction du taux de conversion en vigueur à la date d'achat et de vente des titres, selon le cas. Par conséquent, un OPC peut réaliser des gains ou subir des pertes en capital en raison de l'évolution du cours d'une devise par rapport au dollar canadien.

- Les OPC peuvent réaliser des gains et subir des pertes en effectuant des ventes à découvert ou en utilisant des dérivés. En règle générale, les gains et les pertes sur les dérivés sont ajoutés au revenu d'un OPC ou en sont soustraits. Toutefois, si les dérivés sont utilisés par un OPC comme couverture afin de limiter les gains ou les pertes sur une immobilisation

donnée ou un groupe d'immobilisations donné et qu'il existe un lien suffisant, les gains et les pertes provenant de la détention de ces dérivés sont alors généralement traités comme des gains ou des pertes en capital. En règle générale, les gains et les pertes provenant de la vente à découvert de titres canadiens sont traités comme du capital, et les gains et les pertes découlant de la vente à découvert de titres étrangers sont traités comme du revenu. Les règles relatives aux contrats dérivés à terme de la Loi de l'impôt (les « **règles sur les CDT** ») ciblent certains arrangements financiers (décrits dans les règles sur les CDT comme étant des « contrats dérivés à terme ») visant à réduire l'impôt par la conversion en gains en capital, au moyen de contrats dérivés, des rendements de placements qui auraient été considérés comme du revenu ordinaire. Les règles sur les CDT ne s'appliqueront généralement pas aux dérivés utilisés pour couvrir étroitement des gains ou des pertes liés aux fluctuations de change sur des investissements en capital sous-jacents d'un Fonds. Si une couverture, outre une couverture de change visant des investissements en capital sous-jacents, cherche à réduire l'impôt à payer en convertissant en gains en capital, au moyen de contrats dérivés, les rendements de placements qui auraient autrement été considérés comme du revenu ordinaire, ces rendements seront traités au titre de revenu aux termes des règles sur les CDT.

- Les gains réalisés et les pertes subies dans le cadre de la négociation de métaux précieux et de lingots seront traités comme un revenu plutôt que comme des gains ou des pertes en capital.

Dans certaines circonstances, un Fonds peut être assujetti aux règles relatives à la restriction des pertes, qui lui interdisent de déduire certaines pertes ou l'obligent à en reporter la déduction. Par exemple, une perte en capital réalisée par un Fonds ne sera pas prise en compte lorsque, durant la période qui commence 30 jours avant la date de la perte en capital et se termine 30 jours après celle-ci, le Fonds ou une personne affiliée (selon la définition dans la Loi de l'impôt), acquiert le bien sur lequel la perte a été subie, ou un bien identique, et possède ce bien à la fin de la période.

Régime fiscal du Fonds en cas d'investissement dans des fiducies sous-jacentes domiciliées à l'étranger

Article 94.2

Un Fonds peut investir dans des fonds d'investissement sous-jacents domiciliés à l'étranger qui sont admissibles en tant que « fiducies étrangères exemptes » (les « **Fonds sous-jacents** ») aux fins des règles sur les fiducies non résidentes prévues aux articles 94 et 94.2 de la Loi de l'impôt.

Si la juste valeur marchande totale à un moment donné de l'ensemble des participations fixes d'une catégorie donnée dans un Fonds sous-jacent détenues par un Fonds, les personnes ou les sociétés de personnes qui ont un lien de dépendance avec le Fonds ou les personnes ou sociétés de personnes qui ont acquis leurs participations dans le Fonds sous-jacent en échange d'une contrepartie donnée par le Fonds au Fonds sous-jacent, correspond au moins à 10 % de la juste valeur marchande totale, à ce moment, de l'ensemble des participations fixes de la catégorie donnée du Fonds sous-jacent, le Fonds sous-jacent constituera une « société étrangère affiliée » du Fonds et sera réputé, aux termes de l'article 94.2 de la Loi de l'impôt, constituer à ce moment une « société étrangère affiliée contrôlée » du Fonds.

Si le Fonds sous-jacent est réputé être une société étrangère affiliée contrôlée d'un Fonds à la fin de l'année d'imposition donnée du Fonds sous-jacent et qu'il touche un revenu qui est défini comme un « revenu étranger accumulé, tiré de biens » au sens de la Loi de l'impôt au cours de cette année d'imposition du Fonds sous-jacent, la quote-part du Fonds du revenu étranger accumulé, tiré de biens (sous réserve de la déduction d'un montant majoré au titre de l'« impôt étranger accumulé » comme il est indiqué ci-après) doit être incluse dans le calcul de son revenu aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral canadien pour l'année d'imposition de ce Fonds au cours de laquelle l'année d'imposition du Fonds sous-jacent prend fin, que le Fonds reçoive ou non dans les faits une distribution de ce revenu étranger accumulé, tiré de biens. Il est prévu que la totalité du revenu, calculé aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral canadien, attribuée ou distribuée à un Fonds sous-jacent par les émetteurs dont il détient des titres sera un revenu étranger accumulé, tiré de biens. Ce revenu étranger accumulé, tiré de biens, comprendra également tout gain en capital imposable réalisé net réalisé, calculé aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral canadien, du Fonds sous-jacent tiré de la disposition de ces titres.

Si un montant de revenu étranger accumulé, tiré de biens devait être inclus dans le calcul du revenu d'un Fonds pour l'application de l'impôt sur le revenu fédéral canadien, un montant majoré peut être déductible au titre de l'« impôt étranger accumulé » au sens de la Loi de l'impôt, s'il y a lieu, applicable au revenu étranger accumulé, tiré de biens. Tout montant de revenu étranger accumulé, tiré de biens, inclus dans le revenu (déduction faite du montant de toute déduction au titre de l'impôt étranger accumulé) augmentera le prix de base rajusté pour un Fonds de ses parts du Fonds sous-jacent à l'égard desquelles le revenu étranger accumulé, tiré de biens, a été inclus.

Un OPC peut être constitué en société ou en fiducie. Dans le présent document, chacun des Fonds a été constitué en fiducie.

Statut des Fonds

À moins d'indications contraires, tous les Fonds devraient constituer une « **fiducie de fonds commun de placement** » pour l'application de la Loi de l'impôt à tout moment important.

Chaque Fonds calcule son revenu ou ses pertes séparément. Toutes les dépenses déductibles d'un Fonds, y compris les frais de gestion, sont déduites du calcul de son revenu pour chaque année d'imposition. Le Fonds sera assujetti à l'impôt sur son revenu net, y compris ses gains en capital nets imposables, qui n'a pas été versé ou n'est pas payable à ses investisseurs pour l'année d'imposition, déduction faite de tous les reports prospectifs de pertes ou des remboursements de gains en capital. Chaque Fonds entend verser chaque année d'imposition aux investisseurs suffisamment de son revenu et de ses gains en capital de sorte à ne pas être tenu de payer de l'impôt sur le revenu ordinaire en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Les pertes d'un Fonds peuvent faire l'objet d'une restriction lorsqu'une personne ou une société de personnes devient un « bénéficiaire détenant une participation majoritaire » du Fonds (ce qui se produit généralement lorsqu'elle détient des parts qui représentent plus de 50 % de la VL du Fonds), à moins que le Fonds ne soit une « fiducie de placement déterminée » parce qu'il respecte certaines conditions, notamment des conditions concernant la diversification des placements.

Fonds qui ne sont pas admissibles à titre de « fiducies de fonds commun de placement »

Si un Fonds n'est pas admissible à titre de « **fiducie de fonds commun de placement** » pour l'application de la Loi de l'impôt pendant l'ensemble de son année d'imposition, il n'est admissible à aucun remboursement au titre des gains en capital et pourrait être assujetti à un impôt minimum de remplacement pour l'année en question, en plus d'autres impôts prévus dans la Loi de l'impôt. De plus, si une ou plusieurs « **institutions financières** », au sens de la Loi de l'impôt, sont propriétaires de plus de 50 % de la juste valeur marchande des parts de ce Fonds, ce Fonds sera une « **institution financière** » aux fins des règles fiscales d'« **évaluation à la valeur marchande** ». Dans ce cas, la plupart des placements du Fonds constitueraient des « biens évalués à la valeur marchande » et, en conséquence :

- le Fonds constitué en fiducie serait réputé avoir disposé de ses biens évalués à la valeur marchande et les avoir acquis de nouveau à la fin de chaque année d'imposition ainsi qu'au moment où il devient ou cesse d'être une institution financière;
- les gains et les pertes découlant de ces dispositions réputées seront comptabilisés dans le compte de revenu et non dans le compte de capital.

Les Fonds suivants ont été établis en 2020 et devraient être admissibles à titre de « fiducies de fonds commun de placement » pour l'application de la Loi de l'impôt d'ici à ce qu'ils déposent leur première déclaration de revenu dans laquelle chacun fera un choix pour être réputé une fiducie de fonds commun de placement à compter de la date à laquelle il a été créé. Ces Fonds devraient être des fiducies de fonds commun de placement pour l'ensemble de leur année d'imposition 2020 et des années d'imposition subséquentes :

- Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds équilibré (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds d'actions et d'obligations (GLC) Canada Vie
- Fonds Fondateurs d'actions mondiales (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds équilibré mondial axé sur la croissance Canada Vie
- Fonds équilibré mondial de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie
- Fonds d'actions mondiales de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie
- Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations mondiales Canada Vie
- Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie
- Fonds équilibré canadien Canada Vie
- Fonds d'obligations multisectorielles mondiales (T. Rowe Price) Canada Vie
- Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie
- Fonds équilibré de valeur mondiale (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds science et technologie (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie
- Fonds de revenu fixe sans contraintes Canada Vie
- Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie

Ces Fonds seront gérés de manière à éviter l'application des règles fiscales d'« évaluation à la valeur du marché ».

Imposition de votre placement dans le Fonds

L'imposition de votre placement dans les Fonds dépend de la manière dont votre placement est détenu, soit dans le cadre d'un régime enregistré, soit hors de ce cadre.

Si vous détenez les titres des Fonds autrement que dans le cadre d'un régime enregistré

Distributions

Vous devez inclure dans votre revenu pour une année d'imposition, aux fins de l'impôt sur le revenu, la partie imposable de toutes les distributions (y compris les distributions sur les frais) qui vous ont été versées ou qui doivent vous être versées (collectivement, « **versées** ») par un Fonds au cours de l'année, calculées en dollars canadiens, que ces montants vous soient versés au comptant ou qu'ils soient réinvestis dans d'autres titres. Le montant des distributions réinvesties s'ajoute

au PBR de vos titres afin de réduire votre gain en capital ou d'augmenter votre perte en capital lorsque vous faites racheter les titres ultérieurement. Ainsi, vous n'aurez aucun impôt à payer de nouveau sur le montant par la suite.

Les distributions versées par un Fonds pourraient se composer de gains en capital, de dividendes imposables ordinaires, de revenu de source étrangère, d'autre revenu ou de remboursement de capital.

Les dividendes imposables ordinaires qu'un Fonds vous distribue sont inclus dans votre revenu et sont assujettis aux règles de majoration et de crédit d'impôt pour dividendes applicables. Les dividendes sur les gains en capital seront traités comme des gains en capital, dont la moitié devra généralement être comprise dans le calcul de votre revenu, à titre de gains en capital imposables. Un Fonds peut effectuer des attributions à l'égard de son revenu de source étrangère de sorte que vous pouvez être en mesure de demander tous les crédits pour impôts étrangers qu'il vous attribue.

Votre Fonds peut vous verser un remboursement de capital. Un remboursement de capital n'est pas imposable, mais il réduit le PBR de vos titres de ce Fonds, de sorte que lorsque vous ferez racheter vos titres, vous réaliserez un gain en capital plus important (ou une perte en capital moins importante) que si vous n'aviez pas touché de remboursement de capital. Si le PBR de vos titres est inférieur à zéro, il sera réputé avoir augmenté à zéro et vous serez réputé avoir réalisé un gain en capital équivalant au montant de cette augmentation.

Lorsque les titres d'un Fonds sont acquis au moyen d'une souscription ou d'un échange de titres de ce Fonds, une partie du prix d'acquisition peut refléter le revenu et les gains en capital du Fonds qui n'ont pas encore été réalisés ou distribués. Par conséquent, les porteurs de titres qui acquièrent les titres d'un Fonds sont tenus d'inclure dans leur revenu les montants qu'un Fonds leur a distribués même si le Fonds a gagné le revenu et les gains en capital distribués avant que le porteur de titres n'ait acquis les titres et que ceux-ci soient inclus dans le prix des titres. Cela pourrait être particulièrement important si vous souscrivez des titres d'un Fonds plus tard durant l'année.

Plus le taux de rotation d'un Fonds au cours d'un exercice est élevé, plus il est probable qu'un porteur recevra des distributions de gains en capital au cours de l'exercice. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Les frais d'acquisition payés à la souscription de titres ne sont pas déductibles dans le calcul de votre revenu, mais s'ajoutent au PBR de vos titres. Des frais de rachat payés au moment du rachat de titres ne sont pas déductibles dans le calcul de votre revenu, mais réduisent ainsi le produit de disposition de vos titres.

Les frais que vous payez directement pour des titres des séries H, H5, H8, HW, HW5, HW8, QF, QF5, QFW, QFW5, N, N5, N8 et I (les « **frais non regroupés** ») sont composés des honoraires de service-conseil que vous payez à votre courtier. De plus, les frais que vous versez pour des titres des séries N, N5, N8 et I sont des frais de gestion et d'administration que vous nous payez. Dans la mesure où ces frais et honoraires sont acquittés au moyen du rachat de titres, vous réaliserez des gains en capital ou subirez des pertes en capital dans des comptes non enregistrés. La déductibilité des frais non regroupés, aux fins de l'impôt sur le revenu, dépendra de la nature exacte des services qui vous sont offerts et du type de placement que vous détenez. Les frais liés aux services offerts pour les comptes enregistrés ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu, que ceux-ci aient été ou non imputés au compte enregistré. **Vous devriez consulter votre conseiller en fiscalité sur la façon dont la déductibilité des frais non regroupés que vous versez s'applique à votre situation personnelle.**

Échanges

Vous ne réaliserez ni gain en capital ni perte en capital si vous changez le mode de souscription suivant lequel vous détenez des titres d'une série d'un Fonds.

Vous ne réaliserez ni gain en capital ni perte en capital si vous échangez des titres entre différentes séries du même Fonds ou achetez des titres de la même série. Le coût des titres dont vous faites ainsi l'acquisition correspondra au PBR des titres dont vous venez de vous départir.

D'autres échanges comportent un rachat des titres échangés et un achat des titres acquis au moment de l'échange et sont donc imposables.

Rachats

Vous réaliserez un gain en capital (ou une perte en capital) si des titres que vous détenez dans un Fonds sont rachetés à partir d'un compte non enregistré. En général, si la VL des titres est supérieure à leur PBR, vous réaliserez un gain en capital. Si leur VL est inférieure au PBR, vous subirez une perte en capital. Vous pouvez déduire les frais de rachat et d'autres charges du calcul de vos gains en capital (ou de vos pertes en capital). De façon générale, la moitié de vos gains en capital est comprise dans le calcul de votre revenu aux fins de l'impôt comme gain en capital imposable et la moitié de vos pertes en capital peut être déduite de vos gains en capital imposables, sous réserve des dispositions de la Loi de l'impôt.

Dans certaines circonstances, les règles relatives à la restriction des pertes limiteront ou élimineront le montant de la perte en capital que vous pouvez déduire. Par exemple, une perte en capital que vous subissez au rachat de titres sera réputée être nulle si, durant la période qui débute 30 jours avant le jour du rachat et se termine 30 jours après celui-ci, vous avez acquis des biens identiques (y compris au moyen du réinvestissement

des distributions ou des distributions sur les frais qui vous sont versées) et que vous les détenez toujours à la fin de la période. Dans un tel cas, le montant de la perte en capital refusée devra être ajouté au PBR de vos titres. Cette règle s'applique aussi lorsque les biens identiques sont acquis et détenus par une personne affiliée (au sens de la Loi de l'impôt).

Calcul du PBR

Le PBR doit être calculé distinctement pour chaque série de titres dont vous êtes propriétaire dans chaque Fonds et être calculé en dollars canadiens. Le PBR global des titres d'une série donnée d'un Fonds correspond généralement à ce qui suit :

- le total de tous les montants que vous avez payés afin de souscrire ces titres, y compris les frais d'acquisition que vous avez acquittés au moment de la souscription;

plus

- le PBR de tous les titres d'une autre série du même Fonds qui ont été échangés avec report d'imposition contre des titres de la série pertinente;

plus

- le montant de toutes les distributions réinvesties dans cette série;

moins

- l'élément des distributions correspondant à un remboursement de capital de cette série;

moins

- le PBR de tous les titres de la série qui ont été échangés avec report d'imposition contre des titres d'une autre série du même Fonds;

moins

- le PBR de l'ensemble vos titres de cette série qui ont été rachetés.

Le PBR d'un seul titre correspond à la moyenne du PBR total. Que vous échangiez vos titres d'une série contre des titres d'une autre série du même Fonds ou vos titres souscrits selon un mode de souscription contre des titres souscrits selon un autre mode de souscription du même Fonds, le coût des nouveaux titres acquis en échange correspondra généralement au PBR des anciens titres échangés.

Par exemple, supposons que vous êtes propriétaire de 500 titres d'une série particulière d'un Fonds ayant un PBR unitaire de 10 $ (soit un total de 5 000 $). Supposons ensuite que vous souscrivez 100 titres supplémentaires de la même série du Fonds moyennant 1 200 $, frais d'acquisition compris. Votre PBR total s'élève à 6 200 $ pour 600 titres et votre nouveau PBR à l'égard de chaque titre de série du Fonds correspond à 6 200 $ divisé par 600 titres, soit 10,33 $ le titre.

Impôt minimum de remplacement

Les montants inclus dans votre revenu comme les distributions de dividendes canadiens ou les gains en capital, ainsi que tout gain en capital que vous avez réalisé à la disposition de titres, peuvent augmenter l'impôt minimum de remplacement que vous devez.

Relevés d'impôt et déclarations

S'il y a lieu, nous vous enverrons chaque année des relevés d'impôt faisant état de la partie imposable de vos distributions correspondant à un remboursement de capital ainsi que du produit du rachat qui vous ont été versés chaque année. Des relevés d'impôt ne vous seront pas envoyés si vous n'avez pas reçu de distributions ou de produit de rachat, ou encore si vos titres sont détenus dans votre régime enregistré. Vous devriez conserver des relevés détaillés du coût d'acquisition, des frais d'acquisition, des distributions, du produit de rachat et des frais de rachat qui vous sont applicables afin d'être en mesure de calculer le PBR de vos titres. Vous pouvez également consulter un conseiller en fiscalité qui vous aidera à effectuer ces calculs.

En règle générale, vous devrez transmettre à votre représentant Quadrus des renseignements sur votre citoyenneté ou votre résidence aux fins de l'impôt et, s'il y a lieu, votre numéro d'identification de contribuable aux fins de l'impôt étranger. Si vous i) êtes identifié comme une personne des États-Unis (*U.S. Person*) (y compris un résident ou un citoyen américain); ii) êtes identifié comme un résident aux fins de l'impôt d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis, ou iii) ne fournissez pas les renseignements demandés ni aucun indice de statut d'Américain ou de non-Canadien, les détails sur vous et votre placement dans un Fonds seront communiqués à l'Agence du revenu du Canada, à moins que les titres soient détenus dans le cadre d'un régime enregistré. L'Agence du revenu du Canada peut transmettre ces renseignements aux autorités fiscales étrangères pertinentes en vertu de traités d'échange de renseignements.

Si vous détenez les titres des Fonds dans le cadre d'un régime enregistré

Si les titres d'un Fonds sont détenus dans votre régime enregistré, en général, ni vous ni le régime enregistré n'êtes assujettis à l'impôt sur les distributions reçus du Fonds ni sur les gains en capital réalisés à la disposition des titres du Fonds, pourvu que les titres correspondent à un placement admissible et non à un placement interdit pour le régime enregistré. Cependant, un retrait d'un régime enregistré peut être assujetti à l'impôt.

Les titres de chaque Fonds devraient constituer des placements admissibles pour les régimes enregistrés en tout temps.

Le titre d'un Fonds peut constituer un placement interdit pour votre régime enregistré (sauf un RPDB) même s'il s'agit d'un placement admissible. Si votre régime enregistré détient un placement interdit, vous devenez assujetti à un impôt de 50 % éventuellement remboursable sur la valeur du placement interdit et à un impôt de 100 % sur le revenu et les gains en capital attribuables au placement interdit et sur les gains en capital réalisés au moment de la disposition de ce placement.

Certains des Fonds ont été établis récemment. En vertu d'une règle d'exonération pour les nouveaux OPC, les titres des Fonds ne seront pas un placement interdit pour votre régime enregistré à tout moment au cours des 24 premiers mois de l'existence du Fonds à condition que le Fonds soit une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la Loi de l'impôt au cours de cette période et qu'il respecte pour l'essentiel le Règlement 81-102 ou se conforme à une politique raisonnable de diversification des placements.

Vous devriez consulter votre propre conseiller en fiscalité au sujet des règles spéciales qui s'appliquent à chaque type de régime enregistré, et notamment si un titre en particulier d'un Fonds pourrait constituer un placement interdit pour votre régime enregistré. Il vous incombe de déterminer les incidences fiscales, sur vous et votre régime enregistré, de l'établissement du régime enregistré et des placements de ce régime dans les Fonds. Ni nous ni les Fonds n'assumons aucune responsabilité envers vous du fait que les Fonds et/ou les séries sont offerts aux fins de placement dans des régimes fiscaux enregistrés.

OBLIGATIONS DE DÉCLARATION DE RENSEIGNEMENTS

Les Fonds et leurs intermédiaires doivent respecter les obligations de diligence raisonnable et de déclaration imposées par la partie XVIII de la Loi de l'impôt, laquelle a mis en œuvre l'Accord Canada-États-Unis pour un meilleur échange de renseignements fiscaux. Les porteurs de parts (et, selon le cas, la ou les personnes détenant le contrôle d'un porteur de parts) pourraient être tenus de fournir à un Fonds ou à leur courtier de l'information leur permettant d'identifier les personnes des États-Unis qui détiennent des parts ou qui sont des personnes détenant le contrôle d'un porteur de parts. Si un porteur de parts, ou la ou les personnes détenant son contrôle, est une « personne désignée des États-Unis » (y compris un citoyen des États-Unis qui est un résident du Canada) ou si un porteur de parts ne fournit pas les renseignements demandés et qu'il y a des indices suggérant le statut américain ou non canadien, la partie XVIII de la Loi de l'impôt exigera généralement que soient communiqués à l'Agence du revenu du Canada les renseignements sur les placements du porteur de parts, sauf si les placements sont détenus dans un régime enregistré. L'Agence du revenu du Canada fournira ensuite ces renseignements à l'Internal Revenue Service des États-Unis.

De plus, des obligations de déclaration contenues dans la Loi de l'impôt ont été adoptées pour mettre en œuvre la norme commune de déclaration (les « **règles relatives à la norme commune de déclaration** ») de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Conformément aux règles relatives à la norme commune de déclaration, les Fonds et leurs intermédiaires doivent disposer d'une procédure visant à signaler les comptes détenus par des résidents de pays étrangers aux fins de l'impôt, sauf les États-Unis (les « **juridictions soumises à déclaration** »), ou par certaines entités dont les « personnes détenant le contrôle » sont des résidents aux fins de l'impôt de juridictions soumises à déclaration. Les règles relatives à la norme commune de déclaration prévoient que les institutions financières canadiennes, comme les Fonds et les courtiers, doivent déclarer à l'Agence du revenu du Canada chaque année certains renseignements sur les comptes de porteurs de parts qui sont des résidents aux fins de l'impôt de juridictions soumises à déclaration et d'autres renseignements personnels sur leur identité et, le cas échéant, sur celle des personnes détenant le contrôle des porteurs de parts (sauf si les placements sont détenus dans des régimes enregistrés ou des CELI). De manière générale, ces renseignements seront échangés de façon bilatérale réciproque avec les juridictions soumises à déclaration dont les titulaires de comptes ou les personnes détenant le contrôle sont, aux fins de l'impôt, des résidents en vertu des dispositions et des mécanismes de protection de la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale ou de la convention fiscale bilatérale pertinente. Selon les règles relatives à la norme commune de déclaration, les porteurs de parts seront tenus de fournir les renseignements requis sur leurs placements dans les Fonds.

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'OPC, que vous pouvez exercer dans les deux (2) jours ouvrables suivant la réception de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation par rapport à toute souscription, que vous pouvez exercer dans les quarante-huit (48) heures suivant la réception de la confirmation de l'ordre de souscription.

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'un OPC et un remboursement ou des dommages-intérêts par suite d'opérations de placement effectuées i) lorsque l'aperçu du fonds ne vous est pas transmis dans les délais requis par la législation en valeurs mobilières; ou ii) avec un prospectus simplifié, une notice annuelle, un aperçu du fonds ou des états financiers contenant des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Ces droits doivent habituellement être exercés dans des délais déterminés.

Pour en savoir plus, veuillez vous reporter à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consulter un conseiller juridique.

PARTIE B : INFORMATION PRÉCISE SUR CHACUN DES FONDS DÉCRITS DANS CE DOCUMENT

INTRODUCTION À LA PARTIE B

La partie B contient des renseignements sur tous les Fonds visés par le présent prospectus simplifié. Elle s'ajoute à l'information générale ayant trait à ces Fonds, contenue dans la partie A.

La présente Introduction à la partie B renferme des explications concernant la plupart des termes et des hypothèses employés plus loin; elle contient en outre des remarques générales qui s'appliquent à la majorité des Fonds, ce qui évite d'avoir à les répéter pour chacun d'eux.

Détail du fonds

Cette rubrique revient pour chaque Fonds dans la partie B et donne des renseignements sur le type du Fonds, sa date de création (date du placement initial de titres dans le public), la nature des parts qu'il émet, les séries qu'il offre, l'admissibilité des titres qu'il offre à titre de placements pour les régimes enregistrés aux termes de la Loi de l'impôt, et le nom de son sous-conseiller ou de ses sous-conseillers (lorsqu'aucun sous-conseiller n'est mentionné, nous fournissons directement les services de gestion de portefeuille au Fonds).

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs et stratégies de placement

La description de chaque Fonds contenue dans la partie B présente les objectifs et les stratégies de placement du Fonds. Les objectifs de placement d'un Fonds peuvent être modifiés uniquement avec le consentement des investisseurs de ce Fonds obtenu à une assemblée spécialement convoquée à cette fin. Les stratégies de placement expliquent comment le Fonds entend atteindre ses objectifs de placement. À titre de gestionnaire du Fonds, nous pouvons modifier les stratégies de placement à l'occasion, mais nous vous aviserons de notre intention, au moyen d'un communiqué, s'il s'agit d'un changement important au sens du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-106** » et, à l'extérieur du Québec, la Norme canadienne 81-106). Selon le Règlement 81-106, « **changement important** » s'entend d'un changement dans l'activité, l'exploitation ou les affaires d'un Fonds qui serait considéré comme important par un investisseur raisonnable au moment de décider s'il doit souscrire des titres du Fonds ou les conserver.

Méthode de placement des Fonds Folio

Les Fonds Folio s'inscrivent dans un programme de répartition de l'actif conçu par GPCVL. Le Groupe solutions de portefeuille est une division au sein de GPCVL et a la responsabilité de gérer divers fonds de répartition de l'actif de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et de GPCVL. Le Groupe solutions de portefeuille détermine comment sera élaboré le portefeuille de chaque Fonds Folio.

Les Fonds Folio offrent un moyen simple et facile de diversifier vos placements en investissant dans un seul OPC qui, à son tour, investit dans différents fonds sous-jacents. Les Fonds Folio ont recours à une stratégie de répartition de l'actif qui, en combinant différentes catégories d'actifs au sein d'un même portefeuille, vise à produire le meilleur rendement espéré en fonction d'un niveau de risque déterminé. Les placements choisis devraient se comporter différemment dans une conjoncture donnée, diminuant ainsi le risque global associé au portefeuille. Ces différents placements constituent la base de chaque Fonds Folio.

Pour vous guider dans la sélection du Fonds Folio qui répond le mieux à vos besoins, votre représentant Quadrus ou votre représentant autorisé Quadrus vous aidera à définir vos objectifs de placement et à évaluer votre propre tolérance au risque. Ce n'est qu'après qu'ils vous recommanderont un Fonds Folio.

Un Fonds Folio offre une diversification en fonction des éléments suivants :

- les catégories d'actifs, comme les titres de capitaux propres ou titres à revenu fixe;
- les entités émettrices des titres, comme les actions émises par des grandes ou des petites entreprises ou des sociétés du secteur des ressources et les obligations émises par des gouvernements ou des sociétés;
- la région géographique, comme le Canada, les États-Unis et le reste du monde;
- les styles de placement des différents gestionnaires de portefeuille.

Laissés à eux-mêmes, les Fonds Folio peuvent, au gré des fluctuations du marché, dévier de la pondération voulue de la répartition des catégories d'actifs. Le Groupe solutions de portefeuille examine régulièrement la composition du portefeuille de chacun d'eux et en rééquilibre les placements, au besoin. Nous pouvons, à tout moment, apporter les modifications suivantes à l'un ou l'autre des Fonds Folio :

- les fonds sous-jacents qui composent son portefeuille;
- la proportion de ses actifs investie dans chaque fonds sous-jacent;
- le nombre de fonds sous-jacents qui composent son portefeuille (jusqu'à 20 en général).

Utilisation de dérivés

La majorité des Fonds peuvent avoir recours à des dérivés à des fins de « **couverture** » pour réduire l'exposition du Fonds aux fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change ou à d'autres situations semblables. Ils peuvent également avoir recours à ces dérivés à des fins « **autres que de couverture** », en remplacement d'un titre ou d'un marché boursier, ou afin de s'exposer à des devises, de chercher à générer un revenu supplémentaire ou à toute autre fin, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds.

Lorsque la stratégie de placement d'un Fonds prévoit l'utilisation de dérivés, nous avons indiqué, dans la section correspondante décrivant les stratégies de placement, si les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, à des fins autres que de couverture, ou les deux. Pour en apprendre davantage sur le recours d'un Fonds aux stratégies de couverture contre les fluctuations des taux de change, visitez le site Internet de GPCVL, à l'adresse www.canadalifeinvest.ca. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les dérivés utilisés par un Fonds donné à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture au dernier jour de la période d'information financière visée, veuillez vous reporter aux derniers états financiers du Fonds. Il y a lieu également de se reporter aux explications concernant les risques associés aux dérivés à la sous-rubrique « **Risque associé aux dérivés** » de la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif?** » du présent document.

Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres

La plupart des Fonds peuvent conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres. Ces opérations sont décrites à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif?** » du présent prospectus. Les OPC peuvent effectuer des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres afin d'obtenir un revenu supplémentaire. Ce revenu provient des frais payés par la contrepartie à l'opération et des intérêts payés sur les espèces ou les titres détenus en garantie.

Dans toutes les opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres, un Fonds doit, sauf s'il s'est vu accorder une dispense :

- faire affaire seulement avec des contreparties qui répondent aux critères de solvabilité généralement acceptés et qui n'ont aucun lien avec le gestionnaire de portefeuille, le gestionnaire ou le fiduciaire du Fonds tels qu'ils sont définis dans le Règlement 81-102;
- détenir une garantie égale au moins à 102 % de la valeur marchande des titres en portefeuille prêtés (dans le cas des opérations de prêt), vendus (dans le cas des opérations de mise en pension) ou achetés (dans le cas des opérations de prise en pension);
- ajuster le montant de la garantie chaque jour ouvrable afin de s'assurer que la valeur de la garantie par rapport à la valeur marchande des titres en portefeuille prêtés, vendus ou achetés ne s'établit pas sous le minimum de 102 %;
- limiter la valeur globale de tous les titres en portefeuille prêtés ou vendus dans le cadre d'opérations de prêt et de mise en pension de titres à un maximum de 50 % de l'actif total du Fonds (à l'exclusion de la garantie donnée relativement aux titres prêtés et aux espèces provenant des titres vendus).

Ventes à découvert

La plupart des Fonds peuvent se livrer de façon limitée à la vente à découvert en conformité avec la réglementation sur les valeurs mobilières. Une vente à découvert est une opération par laquelle un OPC vend, sur le marché libre, des titres qu'il a empruntés à un prêteur à cette fin. À une date ultérieure, l'OPC achète des titres identiques sur le marché libre et les remet au prêteur. Dans l'intervalle, l'OPC doit verser une rémunération au prêteur en contrepartie du prêt des titres et lui fournir une garantie pour le prêt. Si un Fonds effectue des ventes à découvert, il doit respecter la réglementation sur les valeurs mobilières, laquelle réglementation prévoit ce qui suit :

- la valeur marchande globale de tous les titres vendus à découvert par le Fonds ne doit pas dépasser 20 % de l'actif net total du Fonds;
- la valeur marchande globale de tous les titres d'un émetteur donné vendus à découvert par le Fonds ne doit pas dépasser 5 % de l'actif net total du Fonds;
- le Fonds détiendra une couverture en espèces d'un montant égal à au moins 150 % de la valeur marchande globale de tous les titres qu'il a vendus à découvert;
- le Fonds déposera ses actifs à titre de garantie auprès d'un courtier au Canada seulement si celui-ci est inscrit à ce titre dans un territoire du Canada et est membre de l'OCRCVM;
- le Fonds déposera ses actifs à titre de garantie auprès d'un courtier à l'extérieur du Canada seulement si celui-ci i) est membre d'une bourse qui exige qu'il se soumette à une inspection réglementaire; et ii) a une valeur nette excédant 50 millions de dollars canadiens.

Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102

Les Fonds sont assujettis à certaines restrictions et pratiques contenues dans la législation en valeurs mobilières, y compris le Règlement 81-102, qui visent notamment à faire en sorte que les placements des OPC soient diversifiés et relativement liquides et que les OPC soient gérés de façon adéquate. Nous entendons gérer les Fonds conformément à ces restrictions et pratiques ou obtenir une dispense auprès des autorités en valeurs mobilières avant d'en écarter. Le texte qui suit est une description des dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102 dont se prévalent certains Fonds ou une description de l'activité de placement générale.

A) Dispense relative aux FNB cotés à une bourse américaine

Compte tenu de l'inclusion des OPC alternatifs dans le Règlement 81-102, la présente dispense relative aux FNB ne s'applique qu'aux fonds négociés en bourse inscrits à la cote d'une bourse américaine.

Tous les Fonds, sauf les fonds du marché monétaire, se prévalent d'une dispense accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières qui leur permet d'acheter et de détenir des titres dans les types de FNB suivants (collectivement, les « **FNB sous-jacents** ») :

1. des FNB qui tentent de procurer des résultats quotidiens qui reproduisent le rendement quotidien d'un indice boursier donné largement diffusé (l'« **indice sous-jacent** » du FNB) selon un multiple d'au plus 200 % (des « **FNB haussiers avec effet de levier** »), selon l'inverse d'un multiple d'au plus 100 % (des « **FNB à rendement inverse** ») ou selon l'inverse d'un multiple d'au plus 200 % (des « **FNB baissiers avec effet de levier** »);
2. des FNB qui tentent de reproduire le rendement de l'or ou de l'argent ou la valeur d'un dérivé visé dont l'or ou l'argent est l'élément sous-jacent sans effet de levier (l'« **élément or ou argent sous-jacent** ») ou selon un multiple d'au plus 200 % (collectivement, les « **FNB d'or et d'argent avec effet de levier** »);
3. des FNB qui investissent directement, ou indirectement au moyen de dérivés, dans des marchandises, y compris, notamment, des produits de l'agriculture ou du bétail, l'énergie, les métaux précieux et les métaux industriels, sans effet de levier (les « **FNB de marchandises sans effet de levier** » et, collectivement avec les FNB d'or et d'argent avec effet de levier, les « **FNB de marchandises** »).

La dispense est assortie des conditions suivantes :

- le placement du Fonds dans des titres d'un FNB sous-jacent doit être conforme à ses objectifs de placement fondamentaux;
- les titres du FNB sous-jacent doivent être négociés à une bourse au Canada ou aux États-Unis;
- un Fonds ne peut acheter de titres d'un FNB sous-jacent si, immédiatement après l'opération, plus de 10 % de la valeur liquidative (« **VL** ») du Fonds est composée de titres de FNB sous-jacents, selon la valeur marchande au moment de l'opération;
- le Fonds ne peut acheter des titres de FNB à rendement inverse ou de FNB baissiers avec effet de levier ni vendre à découvert des titres si, immédiatement après l'opération, l'exposition de la valeur marchande totale du Fonds que représente l'ensemble des titres achetés et/ou vendus à découvert correspond à plus de 20 % de la VL du Fonds, selon la valeur marchande au moment de l'opération;
- immédiatement après la conclusion d'un achat, d'une opération sur dérivés ou d'une autre opération en vue d'obtenir une exposition à des marchandises, l'exposition de la valeur marchande totale du Fonds (directe ou indirecte, y compris au moyen de FNB de marchandises) à l'ensemble des marchandises (dont les métaux précieux autorisés) ne peut représenter plus de 10 % de la VL du Fonds, selon la valeur marchande au moment de l'opération.

B) Dispense relative à la couverture pour certains dérivés

Tous les Fonds, sauf les fonds du marché monétaire, se prévalent d'une dispense accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières qui leur permet d'utiliser à titre de couverture un droit ou une obligation de vendre une quantité équivalente du sous-jacent d'un contrat à terme standardisé, d'un contrat à terme de gré à gré ou d'un swap si : i) ils concluent ou maintiennent une position acheteur sur un titre assimilable à un titre de créance qui comporte un élément consistant en une position acheteur sur un contrat à terme de gré à gré, ou sur un contrat à terme standardisé ou un contrat à terme de gré à gré; ou ii) ils concluent ou maintiennent une position de swap et pendant les périodes où ils ont le droit de recevoir des paiements aux termes du swap. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Dispense relative à la couverture pour certains dérivés** » qui figure dans la notice annuelle pour obtenir plus de détails.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Nous fournissons une liste des risques associés à un placement dans des OPC à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif?** » du présent document. Les risques spécifiques à chacun des Fonds sont énoncés à la

sous-rubrique « **Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?** » de chaque Fonds décrit dans la présente partie B. Ces risques sont fondés sur les placements prévus et les pratiques de placement du Fonds, et sont liés aux risques importants associés à un placement dans celui-ci dans des conditions normales, lorsqu'il est tenu compte de l'ensemble du portefeuille du Fonds. Vous devriez discuter des risques d'un placement dans un Fonds avec votre représentant Quadrus ou votre représentant autorisé Quadrus avant d'y investir.

Méthode de classification du risque

Les niveaux de risque dont il est question dans la présente rubrique vous aident à choisir, avec l'aide de votre conseiller financier, le ou les Fonds qui vous conviennent le mieux. Les renseignements sont donnés à titre indicatif seulement. Le niveau de risque que comporte un placement dans chaque Fonds doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui est fondée sur la volatilité historique du Fonds, mesurée par l'écart-type de ses rendements au cours des 10 dernières années. L'écart-type sert à mesurer la variation historique des rendements par rapport au rendement moyen sur une période de 10 ans. Dans ce contexte, l'écart-type peut indiquer une mesure de la variabilité des rendements par rapport au rendement moyen sur la période d'évaluation de 10 ans. Plus l'écart-type du Fonds est élevé, plus sa fourchette de rendements antérieurs est large. En règle générale, plus la fourchette des rendements est large, plus le risque est élevé.

Vous devriez savoir que d'autres types de risques, mesurables ou non, existent. De plus, tout comme le rendement historique n'est pas garant du rendement futur, la volatilité passée n'est pas une indication de la volatilité future, d'autant plus que le niveau de risque est fondé sur l'écart-type des 10 dernières années.

Pour un Fonds qui est nouveau, ou un Fonds qui a un historique de rendement de moins de 10 ans, nous calculons le niveau de risque de placement de ces Fonds à l'aide d'un indice de référence qui se rapproche raisonnablement ou, pour un Fonds nouvellement établi, qui devrait se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du Fonds. Si le Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans mais qu'il existe un autre OPC ayant un historique de rendement de 10 ans que nous gérons et qui est très semblable au Fonds (un « **fonds de référence** »), nous calculons le niveau de risque de placement à l'aide de l'historique de rendement du fonds de référence plutôt qu'avec l'indice de référence. Pour les Fonds qui ont un historique de rendement de 10 ans, la méthode servira à calculer l'écart-type du Fonds à l'aide de l'historique de rendement du Fonds plutôt qu'avec l'indice de référence. Dans chaque cas, les Fonds se voient attribuer un niveau de risque de placement correspondant à l'une des catégories suivantes : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé ou élevé.

- **Faible** – pour les Fonds dont le niveau de risque correspond à celui généralement associé à un placement dans des fonds du marché monétaire et/ou des fonds de titres à revenu fixe canadiens;
- **Faible à moyen** – pour les Fonds dont le niveau de risque correspond à celui généralement associé à un placement dans des fonds équilibrés ainsi que dans des fonds de titres à revenu fixe internationaux et/ou de sociétés;
- **Moyen** – pour les Fonds dont le niveau de risque correspond à celui généralement associé à un placement dans un portefeuille d'actions diversifiées au chapitre de titres de capitaux propres canadiens et/ou internationaux à forte capitalisation;
- **Moyen à élevé** – pour les Fonds dont le niveau de risque correspond à celui généralement associé à un placement dans des fonds d'actions susceptibles de favoriser des titres provenant de régions ou de secteurs d'activité en particulier;
- **Élevé** – pour les Fonds dont le niveau de risque correspond à celui généralement associé à un placement dans un portefeuille d'actions susceptibles de favoriser des titres provenant de régions ou de secteurs d'activité en particulier assujettis à un grand risque de perte.

Nous pouvons, à notre gré, attribuer à un Fonds un niveau de risque plus élevé que celui indiqué selon l'écart-type de 10 ans si nous croyons que le Fonds peut être assujetti à d'autres risques imprévus dont cet écart-type ne tient pas compte. Le tableau suivant présente une description de l'indice de référence ou des fonds de référence utilisés pour chaque Fonds qui compte un historique de rendement de moins de 10 ans.

Fonds	Indice de référence
Fonds Folio de revenu fixe diversifié Canada Vie	Indice des obligations universelles FTSE Canada
Fonds d'obligations à court terme (Portico) Canada Vie	Indice des obligations à court terme FTSE Canada
Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie	Indice des obligations universelles FTSE Canada
Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines Canada Vie	Combinaison : 75 % indice ICE BofAML U.S. High Yield (Hedged to CAD) + 25 % indice ICE BofAML High Yield Canadian Issuers (Hedged to CAD)
Fonds de revenu fixe sans contraintes Canada Vie	Combinaison : 50 % indice ICE BofAML U.S. High Yield (Hedged to CAD) + 50 % indice des obligations universelles FTSE Canada
Fonds d'obligations multisectorielles mondiales (T. Rowe Price) Canada Vie	Indice Bloomberg Barclays Multiverse (Hedged to CAD)

Fonds	Indice de référence
Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie	Combinaison : 25 % indice composé S&P/TSX + 75 % indice des obligations universelles FTSE Canada
Fonds de revenu mensuel mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie	Combinaison : 45 % indice MSCI World (Net) + 25 % indice FTSE World Government Bond + 15 % indice composé S&P/TSX + 15 % indice des obligations universelles FTSE Canada
Fonds de croissance et de revenu (GIGWL) Canada Vie	Combinaison : 40 % indice des obligations universelles FTSE Canada + 30 % indice composé S&P/TSX + 15 % indice S&P 500 + 15 % indice MSCI EAFE (Net)
Fonds d'actions et d'obligations (GLC) Canada Vie	Combinaison : 35 % indice des obligations universelles FTSE Canada + 40 % indice composé S&P/TSX + 15 % indice S&P 500 + 10 % indice MSCI World (Net)
Fonds équilibré (Beutel Goodman) Canada Vie	Combinaison : 40 % indice des obligations universelles FTSE Canada + 40 % indice composé S&P/TSX + 20 % indice S&P 500
Fonds équilibré de valeur mondiale (Beutel Goodman) Canada Vie	Combinaison : 40 % indice des obligations universelles FTSE Canada + 60 % indice MSCI World (Net)
Fonds équilibré mondial axé sur la croissance Canada Vie	Combinaison : 70 % indice MSCI World Net Return ($ CA) + 30 % indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD)
Fonds équilibré mondial de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie	Combinaison : 60 % indice Bloomberg Barclays Multiverse (Hedged to CAD) + 40 % indice MSCI All Country World (Net)
Fonds de dividendes américains (GIGWL) Canada Vie	Indice S&P 500
Fonds de valeur américain (Putnam) Canada Vie	Indice Russell 1000 Value
Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie	Indice S&P 500
Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie	Indice S&P 500
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Canada Vie	Indice Russell Midcap (Net)
Fonds d'actions mondiales à faible volatilité (ILIM) Canada Vie	Indice MSCI World (Net)
Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie	Indice MSCI World High Dividend Yield (Net)
Fonds d'actions mondiales toutes capitalisations (Setanta) Canada Vie	Indice MSCI World (Net)
Fonds Fondateurs d'actions mondiales (Beutel Goodman) Canada Vie	Indice MSCI World (Net)
Fonds d'actions mondiales de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie	Indice MSCI All Country World (Net)
Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie	Indice MSCI EAFE (Net)
Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie	Indice MSCI EAFE Growth (Net)
Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations mondiales Canada Vie	Indice MSCI ACWI SMID Cap (Net)
Fonds d'actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) Canada Vie	Combinaison : 80 % Indice S&P Global Infrastructure + 20 % Indice MSCI World Infrastructure
Fonds immobilier mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie	Indice FTSE EPRA/NAREIT Developed
Fonds science et technologie (Gestion des capitaux London) Canada Vie	Combinaison : 55 % indice S&P 500 Information Technology Sector + 25 % indice S&P 500 – Communication Services + 20 % indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX

Définitions des indices de référence

L'indice Bloomberg Barclays Multiverse (Hedged to CAD) reproduit de façon générale le marché mondial des obligations à revenu fixe. Cet indice offre une exposition aux titres à revenu fixe mondiaux de qualité supérieure et aux titres à revenu fixe mondiaux à rendement élevé, car il est le regroupement des indice Global Aggregate Index et Global High-Yield Index de Barclays. L'exposition aux devises est couverte par rapport au dollar canadien.

L'indice des obligations à court terme FTSE Canada est un indice composé d'obligations canadiennes ayant une échéance de un an à cinq ans et une note « BBB » ou supérieure.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus de un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une note « BBB » ou supérieure.

L'**indice FTSE EPRA/NAREIT Developed** est conçu pour reproduire le rendement de sociétés immobilières et de FPI inscrites en bourse partout dans le monde.

L'indice FTSE World Government Bond est un indice non géré qui représente plus de 650 obligations de gouvernements d'environ 19 pays ayant une échéance d'au moins un an.

L'indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD) suit le rendement de titres de créance de qualité qui se négocient sur les importants marchés nationaux et des euro-obligations, y compris les titres de dettes souveraines, quasi-gouvernementaux, de sociétés, titrisés et garantis. Les obligations admissibles doit avoir une note d'au moins « BBB » et au moins un an à courir avant leur échéance. L'exposition aux devises est couverte par rapport au dollar canadien.

L'indice ICE BofAML High Yield Canadian Issuers (Hedged to CAD) suit le rendement de titres de créance de catégorie spéculative émis par appel public à l'épargne par des émetteurs canadiens. Les obligations admissibles doivent avoir au moins un an à courir avant leur échéance, un barème à taux fixe pour les coupons et un montant minimum en circulation de 100 millions de dollars canadiens. L'exposition aux devises est couverte par rapport au dollar canadien.

L'indice ICE BofAML U.S. High Yield (Hedged to CAD) suit le rendement d'obligations de catégorie spéculative libellées en dollars américains émises par appel public à l'épargne sur le marché local des États-Unis. Les obligations admissibles doivent avoir au moins un an à courir avant leur échéance, un barème à taux fixe pour les coupons et un montant minimum en circulation de 100 millions de dollars américains. L'exposition aux devises est couverte par rapport au dollar canadien.

L'indice MSCI ACWI SMID Cap (Net) représente les sociétés à petite et à moyenne capitalisation de 23 pays de marchés développés et 26 pays de marchés émergents.

L'indice MSCI EAFE (Europe, Australasie, Extrême-Orient) (Net) est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et ajusté en fonction du flottant et est conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de pays développés, à l'exclusion des États-Unis et du Canada. Il est composé d'indices de 21 marchés de pays développés. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôts liée aux revenus et dividendes étrangers de ses constituants.

L'indice MSCI EAFE Growth (Net) Index est un indice boursier qui mesure le rendement des actions de croissance de sociétés à moyenne et à grande capitalisation dans les pays de marchés développés partout dans le monde, sauf les États-Unis et le Canada, déduction faite des retenues fiscales. Le taux de croissance des actions de croissance devrait dépasser le taux de croissance moyen du marché boursier.

L'indice MSCI World High Dividend Yield (Net) se compose de titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation provenant d'indices de 23 marchés de pays développés. L'indice sélectionne des titres compris dans l'indice MSCI World (à l'exception des titres de fiducies de placement immobilier) dont le rendement est supérieur à la moyenne de façon durable et constante. L'indice effectue également des contrôles de la qualité des titres et évalue leur rendement sur 12 mois, afin d'éviter les sociétés dont les fondamentaux sont susceptibles de se détériorer, ce qui pourrait les obliger à réduire ou à éliminer leurs dividendes. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôts liée aux revenus et dividendes étrangers de ses constituants.

L'indice MSCI All Country World (Net) Index représente les sociétés à grande et à moyenne capitalisation de 23 marchés développés et de 26 pays de marchés émergents.

L'indice MSCI World (Net) est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et ajusté en fonction du flottant et est conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de pays développés. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôts liée aux revenus et dividendes étrangers de ses constituants.

L'indice MSCI World Infrastructure Index couvre un groupe mondial de sociétés propriétaires ou exploitantes d'actifs d'infrastructures. Les composantes sont sélectionnées dans l'univers des actions de l'indice MSCI World, son indice d'origine, qui comprend des titres de moyenne et de grande capitalisations de 23 marchés développés.

L'indice MSCI World Net Return Index (CAD) est un indice boursier qui mesure le rendement des actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisation dans 23 pays de marchés développés, déduction faite des retenues fiscales et déclaré en dollar canadien.

L'indice Russell 1000 Value (Net) mesure le rendement des sociétés de l'indice Russell 1000 affichant des ratios cours valeur comptable et des projections de croissance moins élevés. L'indice Russell 1000 mesure le rendement des 1 000 plus grandes sociétés américaines en fonction de leur capitalisation boursière totale.

L'indice Russell Midcap (Net) mesure le rendement des 800 plus petites sociétés de l'indice Russell 1000.

L'indice S&P 500 – Communication Services est constitué des sociétés figurant dans le S&P 500 et qui sont considérées comme des membres du secteur des services de communication GICS.

L'indice S&P 500 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des 500 titres au plus grand nombre

d'actionnaires et est conçu pour mesurer le rendement des actions américaines dans leur ensemble.

L'indice S&P 500 – Information Technology est constitué des sociétés figurant dans le S&P 500 qui sont considérées comme des membres du secteur de la technologie de l'information GICS.

L'indice S&P Global Infrastructure offre une exposition liquide et négociable à 75 sociétés à l'échelle mondiale qui représentent l'ensemble des sociétés d'infrastructure cotées en Bourse. Pour créer une exposition diversifiée à l'échelle du marché des sociétés d'infrastructure mondiales cotées en Bourse, l'indice affiche une pondération équilibrée entre les trois principaux volets des infrastructures : les services publics, le transport et l'énergie.

L'exposition aux devises est couverte par rapport au dollar canadien.

L'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX impose des pondérations plafonnées sur les composantes de cet indice qui figurent dans l'indice composé S&P/TSX et qui sont considérées comme faisant partie du secteur de la technologie de l'information GICS.

L'indice composé S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière représentant certaines des plus grandes sociétés (selon leur flottant) négociant leurs titres à la Bourse de Toronto.

Il est possible que cette méthode donne un résultat qui, à notre avis, ne correspond pas au risque rattaché à un fonds en raison d'autres facteurs qualitatifs. Par conséquent, il est possible qu'un Fonds soit placé dans une catégorie de risque supérieure, mais nous ne placerons jamais un Fonds dans une catégorie de risque inférieure.

La classification du risque de chaque Fonds est indiquée à la sous-rubrique « **Qui devrait investir dans ce Fonds?** » de chaque Fonds décrit dans la présente partie B et est revue chaque année et au besoin lorsque la classification du risque n'est plus raisonnable dans les circonstances. Une présentation plus détaillée de la méthode de classification du risque utilisée pour établir la classification du risque des Fonds est disponible sans frais, sur demande, en composant le numéro sans frais 1 800 387-0615 (service en français) ou le 1 800 387-0614 (service en anglais) ou en écrivant à Gestion de placements Canada Vie ltée, 255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Cette rubrique vous aidera à choisir, avec l'aide de votre représentant Quadrus ou votre représentant autorisé Quadrus, le ou les Fonds qui vous conviennent le mieux. Les renseignements sont donnés à titre indicatif seulement. Nous y indiquons le niveau de risque du Fonds, en fonction des catégories indiquées précédemment, et le type d'investisseur qui devrait envisager un placement dans le Fonds visé. Par exemple, un investisseur peut rechercher une croissance du capital à long terme ou il peut vouloir protéger son investissement ou toucher un revenu régulier. Un investisseur peut souhaiter investir hors d'un régime enregistré ou investir dans une région ou un secteur d'activité en particulier.

Un Fonds pourrait convenir en tant qu'élément de votre portefeuille dans son ensemble, et ce, même si le niveau de risque associé à un placement dans celui-ci est supérieur ou inférieur à votre niveau de tolérance. Lorsque vous cherchez à effectuer des placements avec l'aide de votre représentant Quadrus ou de votre représentant autorisé Quadrus, vous devriez garder à l'esprit votre portefeuille dans son ensemble, vos objectifs de placement, votre horizon de placement et votre niveau de tolérance aux risques.

Politique en matière de distributions

Cette rubrique explique la fréquence, le montant et la composition des distributions que vous pouvez recevoir d'un Fonds. Elle explique également les cas dans lesquels vous pourriez recevoir ces distributions en espèces.

Règles concernant les distributions applicables à toutes les séries

Chaque année, en décembre, un Fonds peut distribuer son revenu net non distribué et ses gains en capital nets de l'exercice aux investisseurs qui possèdent des titres à la date de clôture des registres pour le versement des distributions, mais uniquement dans la mesure requise afin que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu.

Les distributions décrites précédemment seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles ont été versées, à moins que vous ne choisissiez à l'avance de les recevoir en espèces. Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces à l'égard des titres suivants :

i) les titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe;

ii) les titres détenus dans un régime enregistré parrainé par Quadrus (sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versés hors du CELI);

iii) les titres de série Q ou de série L souscrits selon le mode de souscription avec frais modérés ou le mode de souscription avec frais de rachat, à moins d'indication contraire ci-dessous.

Si vous avez souscrit des titres de série Q ou de série L de l'un des Fonds suivants selon le mode de souscription avec frais de rachat, vous pouvez demander de recevoir en espèces les distributions de décembre décrites ci-dessus, sauf si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par Quadrus :

- Fonds Folio de revenu fixe diversifié Canada Vie

- Fonds Folio prudent Canada Vie
- Fonds Folio modéré Canada Vie
- Fonds Folio équilibré Canada Vie
- Fonds Folio accéléré Canada Vie
- Fonds Folio énergique Canada Vie
- Fonds de revenu (Portico) Canada Vie
- Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie
- Fonds équilibré canadien Canada Vie
- Fonds d'actions et d'obligations (GLC) Canada Vie
- Fonds équilibré (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds équilibré de valeur mondiale (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds équilibré mondial axé sur la croissance Canada Vie
- Fonds équilibré mondial de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie
- Fonds d'actions canadiennes (Laketon) Canada Vie
- Fonds de croissance canadien (GIGWL) Canada Vie
- Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation (GIGWL) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines à faible volatilité (Putnam) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Canada Vie
- Fonds d'actions mondiales à faible volatilité (ILIM) Canada Vie
- Fonds Fondateurs d'actions mondiales (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds d'actions mondiales de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie
- Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie
- Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations mondiales Canada Vie
- Fonds d'actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds immobilier mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds science et technologie (Gestion des capitaux London) Canada Vie

Si vous avez souscrit des titres de série Q ou de série L de l'un des Fonds suivants selon le mode de souscription avec frais de rachat ou le mode de souscription avec frais modérés, vous pouvez demander de recevoir en espèces les distributions de décembre décrites ci-dessus, sauf si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par Quadrus :

- Fonds du marché monétaire Canada Vie
- Fonds d'obligations de base (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations de base plus (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie
- Fonds de revenu fixe sans contraintes Canada Vie
- Fonds d'obligations multisectorielles mondiales (T. Rowe Price) Canada Vie
- Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines Canada Vie
- Fonds de dividendes (GIGWL) Canada Vie

Règles additionnelles concernant les distributions applicables aux séries assorties d'une distribution à taux fixe

Un Fonds versera des distributions mensuelles sur chacune des séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Pour chaque série assortie d'une distribution à taux fixe, le montant de la distribution mensuelle correspondra à la VL par titre de la série en question le dernier jour de l'année civile précédente (ou à la date de création de la série, si la série a été créée pendant l'année civile en cours), multipliée par le taux de distribution applicable à cette série et divisée par 12. Les taux de distribution peuvent être rajustés à l'occasion à notre appréciation. Vous devez savoir que le taux de distribution peut être supérieur au taux de rendement du Fonds ou au rendement de son portefeuille.

Chaque distribution mensuelle consistera en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Un remboursement de capital pourrait, au fil du temps, se traduire par le remboursement du montant intégral de votre investissement initial. Vous ne devriez pas confondre cette distribution à taux fixe avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Si vous souhaitez recevoir les distributions mensuelles à l'égard d'une série assortie d'une distribution à taux fixe en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, les distributions mensuelles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série en question. Vous ne pouvez pas recevoir ces distributions si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par Quadrus, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versés hors du CELI.

Les titres d'un Fonds que vous détenez suivant le réinvestissement de distributions versées sur les titres d'une série assortie d'une distribution à taux fixe peuvent comporter des frais de rachat si vous avez souscrit les titres du Fonds selon le mode de souscription avec frais de rachat ou le mode de souscription avec frais modérés. Le taux des frais de rachat applicable dépendra de la date initiale à laquelle vous avez

souscrit les titres de la série assortie d'une distribution à taux fixe en question.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Sauf dans certains cas décrits à la rubrique « **Frais et charges** », les frais de gestion, les frais d'administration et les charges du fonds sont prélevés sur l'actif de chaque Fonds, ce qui réduit le rendement de vos titres. Dans cette rubrique, vous trouverez un exemple du montant des frais qui serait payable par le Fonds (pour chaque série de titres) pour un placement de 1 000 $, en supposant que le Fonds dégage un rendement constant de 5 % par année et que le RFG de chaque série de titres reste identique à celui de l'année précédente, pour une période complète de 10 ans. Pour les titres des séries I, N, N5 et N8, les investisseurs paient la partie des charges annuelles qui représentent des frais d'administration directement.

Advenant que nous ayons renoncé à une partie de nos frais de gestion ou de nos frais d'administration ou épongé certaines charges du Fonds pendant le dernier exercice, le RFG aurait été plus élevé que si nous ne l'avions pas fait et, par conséquent, les frais du Fonds que vous auriez eu à assumer indirectement auraient été plus élevés. Les frais que vous payez directement et qui ne sont pas inclus dans le RFG du Fonds, sont décrits à la rubrique « **Frais et charges payables par les fonds** » du présent document.

Le tableau vous aide à comparer les coûts cumulatifs d'un placement dans le Fonds aux coûts semblables d'un placement dans un autre OPC. N'oubliez pas qu'il s'agit seulement d'un exemple et que les frais réels du Fonds varient d'une année à l'autre.

FONDS FOLIO DE REVENU FIXE DIVERSIFIÉ CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Titres à revenu fixe canadiens
Date de création	29 juin 2016
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	12 juillet 2016
Série H	12 juillet 2016
Série HW	7 août 2018
Série L	12 juillet 2016
Série N	12 juillet 2016
Série QF	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui

**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. Placements Mackenzie fournira certains services d'administration et de recherche au Fonds.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un revenu régulier ainsi qu'un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de titres à revenu fixe, soit par des placements dans des titres d'autres OPC soit par des placements directement dans des titres à revenu fixe.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche à adopter une stratégie de placement souple en investissant directement ou indirectement dans des titres à revenu fixe qui peuvent comprendre des obligations de sociétés (de première qualité ou non), des obligations convertibles, des obligations à taux variables et/ou des obligations d'États.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie ou des titres de créance à court terme afin de gérer la liquidité de son portefeuille. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs dans de la trésorerie ou des titres de créance à court terme, à titre de mesure défensive.

Pour atténuer l'incidence des fluctuations du taux de change sur la valeur des placements, les gestionnaires de portefeuille peuvent couvrir une partie du risque de change.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Fonds sous-jacents

À la date du présent prospectus, la liste ci-après présente les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue actuellement des placements :

Fonds d'obligations de base (Portico) Canada Vie
Fonds d'obligations de base plus (Portico) Canada Vie
Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie
Fonds d'obligations à court terme (Portico) Canada Vie
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie
Fonds d'obligations internationales (CLI) Canada Vie
Fonds d'obligations à long terme (Portico) Canada Vie

Cette liste de fonds sous-jacents peut être modifiée à l'occasion.

Le gestionnaire de portefeuille choisira les fonds sous-jacents et déterminera le pourcentage d'actifs du Fonds devant être investi dans chaque fonds sous-jacent en tenant compte des objectifs de placement du Fonds. Les fonds sous-jacents peuvent changer de temps à autre, de même que le pourcentage de chacun d'eux dans l'ensemble du portefeuille. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements peuvent être gérés par GPCVL, l'un des membres de son groupe ou l'une des personnes avec qui elle a un lien.

On peut se procurer les prospectus simplifiés et d'autres renseignements concernant les fonds sous-jacents sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Le Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Les risques associés à un placement dans le Fonds sont semblables à ceux auxquels sont exposés les fonds sous-jacents dont il détient des titres. Le Fonds assume les risques associés à un fonds sous-jacent en proportion des placements qu'il y effectue. Tout placement indirect dans des titres peut assujettir le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence		●	

Au cours de l'exercice précédent, les titres de Verizon Communications Inc. ont représenté plus de 10 % de l'actif net du Fonds, sans dépasser 13,61 %. Si ses avoirs dans un seul émetteur représentent plus de 10 % de son actif net, le Fonds peut être exposé aux risques décrits à la rubrique « **Risque associé à la concentration** », à la page 2.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de titres à revenu fixe canadiens présentant un risque faible;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

De plus, le Fonds versera des distributions trimestrielles composées de revenu net. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. **Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la Partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	18	56	99	224
Titres de série H	12	38	67	153
Titres de série HW	9	28	49	111
Titres de série L	14	45	79	180
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série QF	12	39	68	154
Titres de série QFW	8	26	46	106

FONDS FOLIO PRUDENT CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds de répartition de l'actif
Date de création	15 janvier 2001
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	23 janvier 2001
Série H	17 janvier 2001
Série HW	7 août 2018
Série L	16 décembre 2011
Série N	7 décembre 2007
Série QF	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui

**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. Placements Mackenzie fournira certains services d'administration et de recherche au Fonds.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille procurant un revenu régulier et comportant une faible volatilité. Le Fonds investira principalement dans des titres à revenu fixe, mais une partie de son portefeuille sera placée dans des titres de capitaux propres pour assurer une plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser son objectif de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC. De temps à autre, le Fonds peut effectuer directement des placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 25 % à 35 % dans des titres de capitaux propres;
- de 65 % à 75 % dans des titres à revenu fixe, y compris de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

En général, le Fonds effectuera essentiellement la totalité de ses placements dans des titres d'autres OPC. Le Fonds peut également avoir recours à des placements dans des titres de créance à court terme et de la trésorerie et à certains investissements directs, conformément à son objectif de placement et selon ce qui est décrit à la présente rubrique « **Stratégies de placement** ».

La méthode de placement des Fonds Folio est décrite à la section « **Introduction à la partie B** » du présent document.

Le Fonds peut effectuer des placements dans des titres de créance à court terme ou de la trésorerie pour des raisons pratiques, notamment pour préserver sa liquidité en vue de répondre aux demandes de rachat et pour rééquilibrer son portefeuille de fonds sous-jacents. Le Fonds peut également effectuer ce type de placement afin de conserver une couverture en espèces pour ses opérations sur dérivés, comme le prescrit le Règlement 81-102.

Le Fonds peut en outre investir directement dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres. Ces placements peuvent être effectués de façon temporaire ou à plus long terme afin d'exposer le Fonds à des catégories d'actifs ou à des possibilités de placement qu'aucun OPC ne peut offrir ou qui constituent une solution de rechange plus rentable.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B − Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Fonds sous-jacents

Au 31 décembre 2020, la liste ci-après présente les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements :

Fonds d'obligations de base plus (Portico) Canada Vie
Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie
Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie
Fonds d'obligations à court terme (Portico) Canada Vie
Fonds d'obligations à long terme (Portico) Canada Vie
Fonds canadien d'obligations Mackenzie

- Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie
- Fonds d'obligations mondiales multisectorielles Parcours Canada Vie
- Fonds d'obligations internationales (CLI) Canada Vie
- Fonds de valeur canadienne (FGP) Canada Vie
- Fonds d'actions canadiennes Mackenzie
- Fonds de dividendes (GIGWL) Canada Vie
- Fonds d'actions canadiennes (Laketon) Canada Vie
- Fonds de croissance canadien (GIGWL) Canada Vie
- Fonds de valeur américain (Putnam) Canada Vie
- Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie
- Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie
- Fonds d'actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie
- Fonds d'actions internationales Parcours Canada Vie
- Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie
- Fonds d'actions de marchés émergents Parcours Canada Vie
- Fonds d'occasions des marchés émergents Mackenzie
- Catégorie Mackenzie Croissance mondiale
- Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy

Cette liste de fonds sous-jacents peut être modifiée à l'occasion.

Le gestionnaire de portefeuille choisira les fonds sous-jacents et déterminera le pourcentage d'actifs du Fonds devant être investi dans chaque fonds sous-jacent en tenant compte des objectifs de placement du Fonds. Les fonds sous-jacents peuvent changer de temps à autre, de même que le pourcentage de chacun d'eux dans l'ensemble du portefeuille. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements peuvent être gérés par GPCVL, l'un des membres de son groupe ou l'une des personnes avec qui elle a un lien.

On peut se procurer les prospectus simplifiés et d'autres renseignements concernant les fonds sous-jacents sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison peut exposer le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Les risques associés à un placement dans le Fonds sont semblables à ceux auxquels sont exposés les fonds sous-jacents dont il détient des titres. Le Fonds assume les risques associés à un fonds sous-jacent en proportion des placements qu'il y effectue. Tout placement indirect dans des titres peut assujettir le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence		●	

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 16,50 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de répartition d'actifs présentant un risque faible;
- vous investissez de court à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

De plus, le Fonds versera des distributions trimestrielles composées de revenu net. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. **Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	23	72	126	288
Titres de série H	11	34	59	134
Titres de série HW	8	27	47	107
Titres de série L	20	63	110	251
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série QF	11	36	63	144
Titres de série QFW	9	27	48	109

FONDS FOLIO MODÉRÉ CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds de répartition de l'actif
Date de création	15 janvier 2001
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	18 janvier 2001
Série D5*	18 juillet 2008
Série H	15 janvier 2001
Série H5*	11 février 2015
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	18 octobre 2011
Série L5*	1er octobre 2013
Série N	30 octobre 2007
Série N5*	22 mars 2012
Série QF	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

**Avant le 47 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. Placements Mackenzie fournira certains services d'administration et de recherche au Fonds.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille procurant un revenu en assurant une plus-value du capital à long terme. Bien que le portefeuille du Fonds sera essentiellement investi dans des titres à revenu fixe, une partie sera placée dans des titres de capitaux propres afin d'offrir une croissance du capital assortie d'une volatilité plus faible que les fonds qui appliquent des stratégies plus énergiques.

Le Fonds entend réaliser son objectif de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC. De temps à autre, le Fonds peut effectuer directement des placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 40 % à 50 % dans des titres de capitaux propres;
- de 50 % à 60 % dans des titres à revenu fixe, y compris de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

En général, le Fonds effectuera essentiellement la totalité de ses placements dans des titres d'autres OPC. Le Fonds peut également avoir recours à des placements dans des titres de créance à court terme et de la trésorerie et à certains investissements directs, conformément à son objectif de placement et selon ce qui est décrit à la présente rubrique « **Stratégies de placement** ».

Les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements peuvent être gérés par GPCVL, l'un des membres de son groupe ou l'une des personnes avec qui elle a un lien.

La méthode de placement des fonds Folio est décrite à la section « **Introduction à la partie B** » du présent document.

Le Fonds peut effectuer des placements dans des titres de créance à court terme ou de la trésorerie pour des raisons pratiques, notamment pour préserver sa liquidité en vue de répondre aux demandes de rachat et pour rééquilibrer son portefeuille de fonds sous-jacents. Le Fonds peut également effectuer ce type de placement afin de conserver une couverture en espèces pour ses opérations sur dérivés, comme le prescrit le Règlement 81-102.

Le Fonds peut en outre investir directement dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres. Ces placements peuvent être effectués de façon temporaire ou à plus long terme afin d'exposer le Fonds à des catégories d'actifs ou à des possibilités de placement qu'aucun OPC ne peut offrir ou qui constituent une solution de rechange plus rentable.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B − Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Fonds sous-jacents

Au 31 décembre 2020, la liste ci-après présente les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements :

- Fonds d'obligations de base plus (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations à court terme (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations à long terme (Portico) Canada Vie
- Fonds canadien d'obligations Mackenzie
- Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie
- Fonds d'obligations mondiales multisectorielles Parcours Canada Vie
- Fonds d'obligations internationales (CLI) Canada Vie
- Fonds de valeur canadienne (FGP) Canada Vie
- Fonds d'actions canadiennes Mackenzie
- Fonds de dividendes (GIGWL) Canada Vie
- Fonds d'actions canadiennes (Laketon) Canada Vie
- Fonds de croissance canadien (GIGWL) Canada Vie
- Fonds de valeur américain (Putnam) Canada Vie
- Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie
- Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie
- Fonds d'actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie
- Fonds d'actions internationales Parcours Canada Vie
- Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie
- Fonds d'actions de marchés émergents Parcours Canada Vie
- Fonds d'occasions des marchés émergents Mackenzie
- Catégorie Mackenzie Croissance mondiale
- Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy

Cette liste de fonds sous-jacents peut être modifiée à l'occasion.

Le gestionnaire de portefeuille choisira les fonds sous-jacents et déterminera le pourcentage d'actifs du Fonds devant être investi dans chaque fonds sous-jacent en tenant compte des objectifs de placement du Fonds. Les fonds sous-jacents peuvent changer de temps à autre, de même que le pourcentage de chacun d'eux dans l'ensemble du portefeuille. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements peuvent être gérés par GPCVL, l'un des membres de son groupe ou l'une des personnes avec qui elle a un lien.

On peut se procurer les prospectus simplifiés et d'autres renseignements concernant les fonds sous-jacents sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison peut exposer le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Les risques associés à un placement dans le Fonds sont semblables à ceux auxquels sont exposés les fonds sous-jacents dont il détient des titres. Le Fonds assume les risques associés à un fonds sous-jacent en proportion des placements qu'il y effectue. Tout placement indirect dans des titres peut assujettir le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé		●	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de répartition d'actifs présentant un risque faible;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

En outre, le Fonds versera des distributions trimestrielles composées de revenu net sur ses séries qui ne sont pas assorties d'une distribution à taux fixe. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. **Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	24	76	132	302
Titres de série D5	24	76	132	302
Titres de série H	12	38	67	152
Titres de série H5	11	35	62	141
Titres de série HW	9	29	51	117

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série HW5	9	29	50	114
Titres de série L	21	66	116	265
Titres de série L5	21	65	114	260
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série QF	12	39	69	157
Titres de série QF5	13	40	69	158
Titres de série QFW	9	29	51	116
Titres de série QFW5	9	29	50	114

FONDS FOLIO ÉQUILIBRÉ CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds de répartition de l'actif
Date de création	15 janvier 2001
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	18 janvier 2001
Série D5*	16 juillet 2008
Série D8*	9 août 2007
Série H	15 janvier 2001
Série H5*	3 novembre 2011
Série H8*	11 octobre 2011
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série HW8*	7 août 2018
Série L	16 décembre 2011
Série L5*	24 août 2015
Série L8*	9 septembre 2015
Série N	15 janvier 2010
Série N5*	6 octobre 2011
Série N8*	30 mai 2012
Série QF	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. Placements Mackenzie fournira certains services d'administration et de recherche au Fonds.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille assurant un équilibre entre le revenu et la plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser son objectif de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC. De temps à autre, le Fonds peut effectuer directement des placements dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 55 % à 65 % dans des titres de capitaux propres;
- de 35 % à 45 % dans des titres à revenu fixe, y compris de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

En général, le Fonds effectuera essentiellement la totalité de ses placements dans des titres d'autres OPC. Le Fonds peut également avoir recours à des placements dans des titres de créance à court terme et de la trésorerie et à certains investissements directs, conformément à son objectif de placement et selon ce qui est décrit à la présente rubrique « **Stratégies de placement** ».

La méthode de placement des fonds Folio est décrite à la section « **Introduction à la partie B** » du présent document.

Le Fonds peut effectuer des placements dans des titres de créance à court terme ou de la trésorerie pour des raisons pratiques, notamment pour préserver sa liquidité en vue de répondre aux demandes de rachat et pour rééquilibrer son portefeuille de fonds sous-jacents. Le Fonds peut également effectuer ce type de placement afin de conserver une couverture en espèces pour ses opérations sur dérivés, comme le prescrit le Règlement 81-102.

Le Fonds peut en outre investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe. Ces placements peuvent être effectués de façon temporaire ou à plus long terme afin d'exposer le Fonds à des catégories d'actifs ou à des possibilités de placement qu'aucun OPC ne peut offrir ou qui constituent une solution de rechange plus rentable.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Fonds sous-jacents

Au 31 décembre 2020, la liste ci-après présente les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements :

- Fonds d'obligations de base plus (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie
- Fonds canadien d'obligations Mackenzie
- Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie
- Fonds d'obligations mondiales multisectorielles Parcours Canada Vie
- Fonds d'obligations internationales (CLI) Canada Vie
- Fonds de valeur canadienne (FGP) Canada Vie
- Fonds d'actions canadiennes Mackenzie
- Fonds de dividendes (GIGWL) Canada Vie
- Fonds d'actions canadiennes (Laketon) Canada Vie
- Fonds de croissance canadien (GIGWL) Canada Vie
- Fonds de valeur américain (Putnam) Canada Vie
- Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie
- Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie
- Fonds d'actions internationales Parcours Canada Vie
- Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie
- Fonds d'actions de marchés émergents Parcours Canada Vie
- Fonds d'occasions des marchés émergents Mackenzie
- Catégorie Mackenzie Croissance mondiale
- Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy
- Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation (GIGWL) Canada Vie
- Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations mondiales Canada Vie

Cette liste de fonds sous-jacents peut être modifiée à l'occasion.

Le gestionnaire de portefeuille choisira les fonds sous-jacents et déterminera le pourcentage d'actifs du Fonds devant être investi dans chaque fonds sous-jacent en tenant compte des objectifs de placement du Fonds. Les fonds sous-jacents peuvent changer de temps à autre, de même que le pourcentage de chacun d'eux dans l'ensemble du portefeuille. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements peuvent être gérés par GPCVL, l'un des membres de son groupe ou l'une des personnes avec qui elle a un lien.

On peut se procurer les prospectus simplifiés et d'autres renseignements concernant les fonds sous-jacents sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison peut exposer le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Les risques associés à un placement dans le Fonds sont semblables à ceux auxquels sont exposés les fonds sous-jacents dont il détient des titres. Le Fonds assume les risques associés à un fonds sous-jacent en proportion des placements qu'il y effectue. Tout placement indirect dans des titres peut assujettir le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé		●	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de répartition d'actifs présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
D8	8 %
H5	5 %
H8	8 %
HW5	5 %
HW8	8 %
L5	5 %
L8	8 %
N5	5 %
N8	8 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

En outre, le Fonds versera des distributions trimestrielles composées de revenu net sur ses séries qui ne sont pas assorties d'une distribution à taux fixe. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. **Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	25	78	137	312
Titres de série D5	25	78	137	313
Titres de série D8	25	77	136	309
Titres de série H	12	39	69	157
Titres de série H5	13	41	71	162

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série H8	12	37	65	149
Titres de série HW	10	32	56	127
Titres de série HW5	10	31	54	122
Titres de série HW8	10	31	54	122
Titres de série L	21	67	118	269
Titres de série L5	22	68	120	272
Titres de série L8	22	68	120	272
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série N8	0	0	0	0
Titres de série QF	14	43	75	171
Titres de série QF5	14	43	76	172
Titres de série QFW	11	33	58	132
Titres de série QFW5	10	31	54	122

FONDS FOLIO ACCÉLÉRÉ CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds de répartition de l'actif
Date de création	15 janvier 2001
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	26 janvier 2001
Série D5*	6 août 2008
Série D8*	12 juillet 2007
Série H	15 janvier 2001
Série H5*	15 janvier 2016
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	16 décembre 2011
Série L5*	3 septembre 2015
Série L8*	30 septembre 2015
Série N	30 juillet 2010
Série N5*	15 janvier 2016
Série QF	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. Placements Mackenzie fournira certains services d'administration et de recherche au Fonds.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille procurant une plus-value à long terme du capital assortie d'un certain revenu. Le Fonds investira principalement dans des titres de capitaux propres pour assurer la croissance, mais une partie de son portefeuille sera placée dans des titres à revenu fixe afin de produire un revenu.

Le Fonds entend réaliser son objectif de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC. De temps à autre, le Fonds peut effectuer directement des placements dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 75 % à 85 % dans des titres de capitaux propres;
- de 15 % à 25 % dans des titres à revenu fixe, y compris de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

En général, le Fonds effectuera essentiellement la totalité de ses placements dans des titres d'autres OPC. Le Fonds peut également avoir recours à des placements dans des titres de créance à court terme et de la trésorerie et à certains investissements directs, conformément à son objectif de placement et selon ce qui est décrit à la présente rubrique « **Stratégies de placement** ».

La méthode de placement des fonds Folio est décrite à la section « **Introduction à la partie B** » du présent document.

Le Fonds peut effectuer des placements dans des titres de créance à court terme ou de la trésorerie pour des raisons pratiques, notamment pour préserver sa liquidité en vue de répondre aux demandes de rachat et pour rééquilibrer son portefeuille de fonds sous-jacents. Le Fonds peut également effectuer ce type de placement afin de conserver une couverture en espèces pour ses opérations sur dérivés, comme le prescrit le Règlement 81-102.

Le Fonds peut en outre investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe. Ces placements peuvent être effectués de façon temporaire ou à plus long terme afin d'exposer le Fonds à des catégories d'actifs ou à des possibilités de placement qu'aucun fonds commun de placement ne peut offrir ou qui constituent une solution de rechange plus rentable.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Fonds sous-jacents

Au 31 décembre 2020, la liste ci-après présente les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements :

- Fonds d'obligations de base plus (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie
- Fonds canadien d'obligations Mackenzie
- Fonds d'obligations mondiales multisectorielles Parcours Canada Vie
- Fonds d'obligations internationales (CLI) Canada Vie
- Fonds de valeur canadienne (FGP) Canada Vie
- Fonds d'actions canadiennes Mackenzie
- Fonds de dividende (GIGWL) Canada Vie
- Fonds d'actions canadiennes (Laketon) Canada Vie
- Fonds de croissance canadien (GIGWL) Canada Vie
- Fonds de valeur américain (Putnam) Canada Vie
- Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie
- Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie
- Fonds d'actions internationales Parcours Canada Vie
- Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie
- Fonds d'actions de marchés émergents Parcours Canada Vie
- Fonds d'occasions des marchés émergents Mackenzie
- Catégorie Mackenzie Croissance mondiale
- Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy
- Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation (GIGWL) Canada Vie
- Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations mondiales Canada Vie
- Fonds de ressources mondiales Mackenzie

Cette liste de fonds sous-jacents peut être modifiée à l'occasion.

Le gestionnaire de portefeuille choisira les fonds sous-jacents et déterminera le pourcentage d'actifs du Fonds devant être investi dans chaque fonds sous-jacent en tenant compte des objectifs de placement du Fonds. Les fonds sous-jacents peuvent changer de temps à autre, de même que le pourcentage de chacun d'eux dans l'ensemble du portefeuille. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements peuvent être gérés par GPCVL, l'un des membres de son groupe ou l'une des personnes avec qui elle a un lien.

On peut se procurer les prospectus simplifiés et d'autres renseignements concernant les fonds sous-jacents sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Les risques associés à un placement dans le Fonds sont semblables à ceux auxquels sont exposés les fonds sous-jacents dont il détient des titres. Le Fonds assume les risques associés à un fonds sous-jacent en proportion des placements qu'il y effectue. Tout placement indirect dans des titres peut assujettir le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé		●	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de répartition d'actifs présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
D8	8 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
L8	8 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

En outre, le Fonds versera des distributions trimestrielles composées de revenu net sur ses séries qui ne sont pas assorties d'une distribution à taux fixe. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. **Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	25	80	140	318
Titres de série D5	25	79	139	317
Titres de série D8	25	79	138	314
Titres de série H	13	41	71	162
Titres de série H5	12	39	68	155
Titres de série HW	11	35	61	139
Titres de série HW5	10	32	56	129
Titres de série L	22	69	121	275

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série L5	22	71	124	283
Titres de série L8	21	66	116	265
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série QF	14	44	77	176
Titres de série QF5	14	45	78	178
Titres de série QFW	11	33	58	132
Titres de série QFW5	10	32	56	129

FONDS FOLIO ÉNERGIQUE CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds de répartition de l'actif
Date de création	15 janvier 2001
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	17 janvier 2001
Série D5*	6 mai 2009
Série D8*	28 janvier 2009
Série H	15 janvier 2001
Série H5*	15 janvier 2016
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	16 décembre 2011
Série L5*	15 janvier 2016
Série L8*	14 juillet 2016
Série N	18 octobre 2007
Série N5*	15 janvier 2016
Série QF	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. Placements Mackenzie fournira certains services d'administration et de recherche au Fonds.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille procurant une plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser son objectif de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC. De temps à autre, le Fonds peut effectuer directement des placements dans des titres de capitaux propres.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 90 % à 100 % dans des titres de capitaux propres;
- de 0 % à 10 % dans des titres à revenu fixe, y compris de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

En général, le Fonds effectuera essentiellement tous ses placements dans des titres d'autres OPC. Le Fonds peut également avoir recours à des placements dans des titres de créance à court terme et de la trésorerie et à certains investissements directs, conformément à son objectif de placement et selon ce qui est décrit à la présente rubrique « **Stratégies de placement** ».

La méthode de placement des fonds Folio est décrite à la section « **Introduction à la partie B** » du présent document.

Le Fonds peut effectuer des placements dans des titres de créance à court terme ou de la trésorerie pour des raisons pratiques, notamment pour préserver sa liquidité en vue de répondre aux demandes de rachat et pour rééquilibrer son portefeuille de fonds sous-jacents. Le Fonds peut également effectuer ce type de placement afin de conserver une couverture en espèces pour ses opérations sur dérivés, comme le prescrit le Règlement 81-102.

Le Fonds peut en outre investir directement dans des titres de capitaux propres. Ces placements peuvent être effectués de façon temporaire ou à plus long terme afin d'exposer le Fonds à des catégories d'actifs ou à des possibilités de placement qu'aucun fonds OPC ne peut offrir ou qui constituent une solution de rechange plus rentable.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Fonds sous-jacents

Au 31 décembre 2020, la liste ci-après présente les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements :

- Fonds d'actions canadiennes Mackenzie
- Fonds de dividendes (GIGWL) Canada Vie
- Fonds d'actions canadiennes (Laketon) Canada Vie
- Fonds de croissance canadien (GIGWL) Canada Vie
- Fonds de valeur américain (Putnam) Canada Vie
- Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie
- Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) Canada Vie
- Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie
- Fonds d'actions internationales Parcours Canada Vie
- Fonds d'occasions d'investissement international (JPMorgan) Canada Vie
- Fonds d'actions de marchés émergents Parcours Canada Vie
- Fonds d'occasions des marchés émergents Mackenzie
- Catégorie Mackenzie Croissance mondiale
- Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy
- Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation (GIGWL) Canada Vie
- Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations mondiales Canada Vie
- Fonds de ressources mondiales Mackenzie

Cette liste de fonds sous-jacents peut être modifiée à l'occasion.

Le gestionnaire de portefeuille choisira les fonds sous-jacents et déterminera le pourcentage d'actifs du Fonds devant être investi dans chaque fonds sous-jacent en tenant compte des objectifs de placement du Fonds. Les fonds sous-jacents peuvent changer de temps à autre, de même que le pourcentage de chacun d'eux dans l'ensemble du portefeuille. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements peuvent être gérés par GPCVL, l'un des membres de son groupe ou l'une des personnes avec qui elle a un lien.

On peut se procurer les prospectus simplifiés et d'autres renseignements concernant les fonds sous-jacents sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Les risques associés à un placement dans le Fonds sont semblables à ceux auxquels sont exposés les fonds sous-jacents dont il détient des titres. Le Fonds assume les risques associés à un fonds sous-jacent en proportion des placements qu'il y effectue. Tout placement indirect dans des titres peut assujettir le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé		●	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de répartition d'actifs présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
D8	8 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
L8	8 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

En outre, le Fonds versera des distributions trimestrielles composées de revenu net sur ses séries qui ne sont pas assorties d'une distribution à taux fixe. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. **Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	25	79	139	315
Titres de série D5	26	81	142	323
Titres de série D8	25	79	139	315
Titres de série H	13	41	72	164
Titres de série H5	12	39	68	155
Titres de série HW	11	34	60	138
Titres de série HW5	10	32	56	129
Titres de série L	22	69	121	275
Titres de série L5	21	66	115	262
Titres de série L8	21	66	115	262
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série QF	14	44	78	177
Titres de série QF5	13	42	73	167
Titres de série QFW	11	34	60	138
Titres de série QFW5	10	32	56	129

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds du marché monétaire canadien
Date de création	15 octobre 1986
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	15 octobre 1986
Série H	28 février 2001
Série HW	7 août 2018
Série L	14 décembre 2011
Série N	8 décembre 2011
Série RB	18 avril 2011
Série QF	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie est nommée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à maximiser le revenu en préservant la valeur du capital et en assurant la liquidité. Il investit principalement dans des effets du marché monétaire canadiens comme des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds maintient l'équilibre entre la liquidité et le revenu nécessaires en gérant un portefeuille constitué d'effets du marché monétaire à court terme qui échoient à intervalle régulier. Le Fonds n'a pas recours aux dérivés.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le prix unitaire des titres des séries Q, RB, H, L et N devrait demeurer constant à 10 $ car le revenu du Fonds est crédité aux comptes des investisseurs quotidiennement. La politique du Fonds en matière de distributions est décrite plus loin, à la rubrique « **Politique en matière de distributions** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres. S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises			●
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés			●
Marchés émergents			●
FNB			●
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises			●
Marchés étrangers			●
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides			●
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert			●
Sociétés à petite capitalisation			●
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence			●

Si un nombre important d'investisseurs demandaient en même temps de faire racheter des titres, le Fonds pourrait être obligé de vendre ses placements à des prix désavantageux. Le prix unitaire pourrait chuter en deçà de 10 $. Le Fonds réduit ce risque en s'assurant que les échéances de ses placements sont inférieures à 90 jours.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds du marché monétaire présentant un faible risque;
- vous investissez à court terme.

Vous ne devez pas souscrire de titres de série RB si vous ne prévoyez pas utiliser le service de rééquilibrage des Fonds communs de placement Canada Vie. Seuls les investisseurs qui souhaitent investir dans des liquidités de façon temporaire afin de bénéficier du service de rééquilibrage des Fonds communs de placement Canada Vie devraient investir dans des titres de série RB.

Politique en matière de distributions

Le revenu du Fonds vous est crédité tous les jours; il vous est distribué mensuellement sous forme de souscription d'autres titres du Fonds, sauf si vous nous demandez d'avance que les distributions vous soient versées en espèces.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	10	31	54	122
Titres de série H	7	22	38	86
Titres de série HW	6	18	32	72
Titres de série L	8	26	46	106
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série QF	7	22	38	86
Titres de série QFW	6	18	32	72
Titres de série RB	10	30	53	120

FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME (PORTICO) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Titres à revenu fixe
Date de création	28 juin 2013
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	10 juillet 2013
Série H	24 juillet 2013
Série HW	7 août 2018
Série L	19 juillet 2013
Série N	28 août 2013
Série QF	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Depuis le 1er octobre 2018, aucune nouvelle souscription de titres n'est acceptée à l'égard des séries du Fonds d'obligations à court terme (Portico), mais les investisseurs qui détenaient des titres de ce Fonds à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de ce Fonds.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir un niveau de revenu équivalant aux titres à revenu fixe à court terme. Pour ce faire, il investit principalement dans des titres à revenu fixe à court terme de qualité supérieure, émis par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux du Canada ou par des sociétés canadiennes.

Le Fonds peut obtenir cette exposition en investissant directement dans des titres ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, ou des deux façons.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

En général, le Fonds investira de 50 % à 100 % de ses actifs dans des titres à revenu fixe émis par les gouvernements ou les sociétés du Canada et dont les échéances sont de cinq ans ou moins. Cependant, le Fonds peut investir un pourcentage moins important de ses actifs dans ces titres lorsque le gestionnaire de portefeuille juge que cela pourrait être avantageux pour les investisseurs du Fonds. Le Fonds peut également acheter des dépôts à terme, des bons du Trésor et des instruments du marché monétaire.

Le Fonds peut investir dans des obligations dont la qualité est inférieure à celle d'un bon placement. Les titres à revenu fixe du Fonds devraient être assortis d'une note moyenne et pondérée d'au moins « **BBB** », notes attribuées par une agence de notation reconnue.

Le gestionnaire de portefeuille privilégie l'analyse de crédit, la sélection judicieuse des titres et le rajustement de la durée moyenne pondérée à l'échéance du portefeuille du Fonds.

Le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des biens étrangers.

Le Fonds peut investir dans des obligations libellées dans des devises autres que le dollar canadien. Selon ses prévisions quant au taux de change, le gestionnaire de portefeuille peut couvrir en dollars canadiens les placements faits en monnaies étrangères.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Selon les conditions du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés. Toutefois, puisque ce Fonds détient des produits à revenu fixe qui sont négociés hors bourse, dans certains cas, un taux de rotation des titres en portefeuille élevé pourrait avoir pour effet de réduire les frais d'opérations. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus les gains en capital réalisés et les pertes en capital subies aux fins de l'impôt sont élevés. En outre, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Fonds, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Il n'y a aucun lien prouvé entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;

- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur marchande des obligations à rendement réel, avant l'échéance. Si la hausse des taux d'intérêt est attribuable à une hausse de l'inflation, l'obligation sera bien protégée. Il se peut cependant que les taux d'intérêt n'augmentent pas au rythme de l'inflation; dans ces cas, la valeur de l'obligation diminuerait. Comme le montant du capital sera ajusté à la baisse en fonction de la déflation, la valeur d'une obligation à rendement réel pourrait, à l'échéance, être inférieure à sa valeur à l'émission s'il y a déflation nette à la date d'échéance de l'obligation. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds canadien de titres à revenu fixe présentant un faible risque;
- vous investissez à court terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En outre, le Fonds versera des distributions trimestrielles composées de revenu net. **Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	15	46	81	183
Titres de série H	9	28	49	111
Titres de série HW	7	23	41	93
Titres de série L	13	42	73	166
Titres de série N	0	1	1	3
Titres de série QF	9	27	47	108
Titres de série QFW	7	22	38	88

FONDS D'OBLIGATIONS DE BASE (PORTICO) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe canadiens
Date de création	7 septembre 1999
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	7 septembre 1999
Série H	15 janvier 2001
Série HW	7 août 2018
Série L	4 octobre 2011
Série N	19 mars 2008
Série QF	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un revenu d'intérêts et une plus-value modérée du capital en investissant principalement dans des obligations émises par les gouvernements au Canada et des obligations de sociétés canadiennes de qualité.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le portefeuille du Fonds est structuré de façon à refléter l'intérêt relatif que présentent les obligations comportant diverses échéances et provenant de divers secteurs, en tenant compte des risques, tout en assurant une bonne diversification. Les titres en portefeuille auront au moins la note d'évaluation « **BBB** » au moment de l'achat et l'ensemble du portefeuille, une note moyenne d'au moins « **A** ». Les échéances sont largement échelonnées (court, moyen et long termes) de sorte que la durée du portefeuille est maintenue à un écart de plus ou moins 40 % par rapport à celle de l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

Le Fonds répartit son actif selon les proportions suivantes :

- Obligations du gouvernement du Canada — 15 % à 100 %
- Obligations provinciales et municipales — 0 % à 60 %
- Obligations de sociétés — 0 % à 70 %
- Titres à court terme — 0 % à 30 %

Ces pourcentages ne sont donnés qu'à titre indicatif et les pourcentages réels peuvent être modifiés au gré du sous-conseiller et selon l'état des marchés.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Si la conjoncture du marché n'est pas favorable, une partie de l'actif du Fonds pourrait être placée dans des titres de créance à court terme ou dans de la trésorerie en vue d'assurer une certaine protection.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur marchande des obligations à rendement réel, avant l'échéance. Si la hausse des taux d'intérêt est attribuable à une hausse de l'inflation, l'obligation

sera bien protégée. Il se peut cependant que les taux d'intérêt n'augmentent pas au rythme de l'inflation; dans ces cas, la valeur de l'obligation diminuerait. Comme le montant du capital sera ajusté à la baisse en fonction de la déflation, la valeur d'une obligation à rendement réel pourrait, à l'échéance, être inférieure à sa valeur à l'émission s'il y a déflation nette à la date d'échéance de l'obligation. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence			●

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds canadien de titres à revenu fixe présentant un faible risque;
- vous investissez de court à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En outre, le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. **Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	17	53	93	212

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série H	9	29	50	114
Titres de série HW	7	22	38	88
Titres de série L	13	42	73	166
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série QF	9	29	51	117
Titres de série QFW	7	21	37	84

FONDS D'OBLIGATIONS DE BASE PLUS (PORTICO) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe canadiens
Date de création	10 octobre 1974
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	10 octobre 1974
Série H	8 janvier 2001
Série HW	7 août 2018
Série L	4 octobre 2011
Série N	22 février 2008
Série QF	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. Placements Mackenzie remplacera GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Depuis le 1er octobre 2018, aucune nouvelle souscription de titres n'est acceptée à l'égard des séries du Fonds d'obligations de base plus (Portico), mais les investisseurs qui détenaient des titres de ce Fonds à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de ce Fonds.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds, qui présente un risque modéré, cherche à maximiser le revenu en investissant dans des obligations à échéances diverses, des débentures, des billets, des titres hypothécaires et d'autres titres productifs de revenus émis par des gouvernements et des sociétés canadiens.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le portefeuille du Fonds est géré activement de manière à obtenir des rendements à long terme supérieurs à la moyenne sans prendre trop de risques. On emploie principalement une stratégie descendante, qui consiste à gérer la duration et la pondération sectorielle des placements du Fonds en fonction des prévisions de rendement et d'écarts de rendement. Dans une moindre mesure, on applique aussi une stratégie de gestion ascendante en ce qui concerne les titres individuels, qui tient compte de leur valeur relative.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des obligations à rendement élevé. Ces obligations n'ont pas une note de première qualité (note « **BB** » ou inférieure) et ne sont parfois pas notées.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Si la conjoncture du marché n'est pas favorable, une partie de l'actif du Fonds pourrait être placée dans des titres de créance à court terme ou dans de la trésorerie en vue d'assurer une certaine protection.

Le Fonds peut investir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur marchande des obligations, avant l'échéance. Si la hausse des taux d'intérêt est attribuable à une hausse de l'inflation, l'obligation sera bien protégée. Il se peut cependant que les taux d'intérêt n'augmentent pas au rythme de l'inflation; dans ces cas, la valeur de l'obligation diminuerait. Comme le montant du capital sera ajusté à la baisse en

fonction de la déflation, la valeur d'une obligation à rendement réel pourrait, à l'échéance, être inférieure à sa valeur à l'émission s'il y a déflation nette à la date d'échéance de l'obligation. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises			●
Marchés étrangers			●
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence			●

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds canadien de titres à revenu fixe présentant un faible risque;
- vous investissez de court à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En outre, le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. **Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	20	62	108	246
Titres de série H	9	28	49	112

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série HW	7	21	36	82
Titres de série L	13	41	72	163
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série QF	9	29	50	114
Titres de série QFW	7	21	37	85

FONDS D'OBLIGATIONS TACTIQUE (PORTICO) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe canadiens
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être des placements admissibles pour les régimes enregistrés.
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un revenu, la préservation du capital et une modeste plus-value du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et étrangers.

Le Fonds atteindra cet objectif en investissant directement dans des titres ou en investissant dans d'autres fonds d'investissement, ou les deux.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, le Fonds investira directement dans des titres. Le Fonds ajoute une valeur au moyen de la gestion de la courbe de rendement, de la répartition sectorielle et de la sélection des titres.

Le Fonds cherche à obtenir un équilibre optimal entre les titres à revenu fixe canadiens, les titres à revenu fixe étrangers, les placements à court terme et la trésorerie, lequel est tributaire de la conjoncture économique et de l'état du cycle du marché, et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut investir jusqu'à 40 % de son actif net dans des obligations à rendement élevé. Ces obligations n'ont pas une note de première qualité (note « **BB** » ou inférieure) et ne sont parfois pas notées.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Fonds peut investir une partie de ses actifs à l'étranger, ce qui l'expose au risque associé aux marchés étrangers et, dans une moindre mesure, au risque associé aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Reproduction d'une référence			●

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 77,07 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de titres à revenu fixe canadiens présentant un faible risque;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En outre, le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. **Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucun renseignement n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (PORTICO) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe de sociétés canadiennes
Date de création	15 janvier 2001
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	19 janvier 2001
Série H	15 janvier 2001
Série HW	7 août 2018
Série L	30 novembre 2011
Série N	19 septembre 2011
Série QF	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un revenu d'intérêts élevé provenant de coupons, assorti d'une sécurité raisonnable du capital, en investissant principalement dans des obligations de sociétés canadiennes de qualité.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds détient un portefeuille bien diversifié d'obligations de sociétés canadiennes appartenant à un large éventail de secteurs d'activité et ayant obtenu diverses notes de crédit. L'accent est mis principalement sur la sélection de titres en fonction d'une analyse du crédit et de la valeur relative et, accessoirement, sur le positionnement de la durée. Le Fonds investit généralement dans des obligations qui ont obtenu au moins la note **BBB**. Le Fonds peut détenir des actifs ayant obtenu une note inférieure à **BBB** si la baisse de la note est survenue après l'acquisition de ceux-ci.

Le Fonds répartit son actif selon les proportions suivantes :

- Obligations canadiennes 70 % à 100 %
- Obligations étrangères 0 % à 30 %
- Titres à revenu fixe à court terme 0 % à 30 %

Le sous-conseiller peut cependant modifier ces pourcentages à son gré, selon l'état du marché.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des obligations à rendement élevé. Ces obligations n'ont pas une note de première qualité (note « BB » ou inférieure) et ne sont parfois pas notées.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Si la conjoncture du marché n'est pas favorable, une partie de l'actif du Fonds pourrait être placée dans des titres de créance à court terme ou dans de la trésorerie en vue d'assurer une certaine protection.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Une hausse des taux

d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur marchande des obligations à rendement réel, avant l'échéance. Si la hausse des taux d'intérêt est attribuable à une hausse de l'inflation, l'obligation sera bien protégée. Il se peut cependant que les taux d'intérêt n'augmentent pas au rythme de l'inflation; dans ces cas, la valeur de l'obligation diminuerait. Comme le montant du capital sera ajusté à la baisse en fonction de la déflation, la valeur d'une obligation à rendement réel pourrait, à l'échéance, être inférieure à sa valeur à l'émission s'il y a déflation nette à la date d'échéance de l'obligation. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence			●

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds canadien de titres à revenu fixe présentant un faible risque;
- vous investissez de court à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En outre, le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. **Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées

(reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple) :

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	19	59	104	237
Titres de série H	11	34	59	134
Titres de série HW	8	26	46	104
Titres de série L	17	52	91	208
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série QF	11	34	59	135
Titres de série QFW	8	25	44	100

FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ NORD-AMÉRICAINES CANADA VIE

.Détail du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe à rendement élevé
Date de création	28 juin 2013
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	12 juillet 2013
Série H	24 juillet 2013
Série HW	7 août 2018
Série L	10 juillet 2013
Série N	16 juillet 2013
Série QF	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie est nommée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à générer un revenu supérieur à la moyenne et un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant surtout dans les titres à revenu fixe à rendement élevé émis par des sociétés.

Le Fonds peut obtenir cette exposition en investissant directement dans des titres ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, ou des deux façons.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie et/ou investir directement dans des titres. Les fonds sous-jacents dans lesquels investit le Fonds peuvent être gérés par GPCVL, l'un des membres de son groupe ou l'une des personnes avec qui elle a un lien.

Le Fonds investira généralement plus de 40 % de ses actifs dans des titres à revenu fixe ayant une note de qualité inférieure « **BBB-** » attribuée par une agence de notation reconnue et peut investir dans des titres de créance qui ne sont pas notés. Lorsque les titres ont une note de qualité inférieure, une méthode ascendante, y compris une analyse de l'entreprise, des flux de trésorerie et de la valeur de récupération, sera généralement utilisée pour évaluer l'occasion d'investissement. De plus, le Fonds peut investir une partie de ses actifs, qui pourrait parfois être importante, dans des titres à revenu fixe de qualité.

Le Fonds peut aussi investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des actifs, des actions privilégiées, des titres convertibles et des instruments de créance à taux variable, comme des prêts à effet de levier. Ces instruments de créance à taux variable sont généralement assortis de notes de qualité inférieure et versent des intérêts selon des taux qui varient ou qui sont rajustés périodiquement selon une marge supérieure à un taux d'intérêt débiteur de base, comme le taux préférentiel ou le LIBOR.

Le gestionnaire de portefeuille peut de temps à autre modifier la note d'évaluation moyenne et pondérée du Fonds. Toutefois, la note moyenne devrait demeurer de qualité inférieure.

La méthode de placement privilégie l'adoption d'une analyse fondamentale afin de repérer et de choisir les placements et d'en assurer le suivi, par laquelle la valeur de chacun des titres est revue de façon continue et une attention particulière est portée à la qualité du crédit. Le Fonds cherche à diversifier le portefeuille selon le secteur industriel, la taille de l'émetteur et la note d'évaluation.

Une partie du Fonds peut être placée dans des titres de créance émis ou garantis par un gouvernement ou un organisme du gouvernement.

En général, le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres, en plus des actions privilégiées qu'il peut détenir.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à

découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Le Fonds investit, directement ou indirectement, dans des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Fonds peut aussi investir une part de son actif à l'étranger, ce qui signifie qu'il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Tout placement indirect dans des titres peut assujettir le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé	●		
Titres non liquides	●		
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence		●	

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds nord-américain de titres à revenu fixe présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En outre, le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. **Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne

pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple) :

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	19	60	105	239
Titres de série H	10	32	56	129
Titres de série HW	8	25	44	100
Titres de série L	17	53	92	210
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série QF	11	35	61	139
Titres de série QFW	8	26	45	103

FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Corporation Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie est nommée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un rendement total positif durant un cycle du marché, peu importe la conjoncture, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs de n'importe où dans le monde et dans des instruments dérivés.

Le Fonds peut obtenir cette exposition grâce à des placements directs dans des titres et à des placements dans des titres d'autres fonds d'investissement et/ou une combinaison de ces moyens.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres du Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie et/ou investir directement dans des titres. Le ou les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements peuvent être gérés par GPCVL ou l'un des membres de son groupe ou l'une des personnes avec qui elle a un lien.

Les placements du Fonds peuvent comprendre des obligations de qualité; des placements à revenu fixe de qualité inférieure, notamment des instruments dont la note moyenne pondérée est de qualité inférieure (note inférieure à « **BBB-** » attribuée par une agence de notation reconnue) ou qui ne sont pas notés; les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des actifs; les actions privilégiées; les instruments de créance à taux variable et autres titres à taux variable. Ces instruments de créance à taux variable versent généralement des intérêts selon des taux qui varient ou qui sont rajustés périodiquement selon une marge supérieure à un taux d'intérêt débiteur de base, comme le taux préférentiel ou le LIBOR. Le Fonds devrait investir une grande partie de ses actifs dans des titres de créance à rendement élevé. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la note moyenne pondérée du portefeuille.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 5 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres, en plus des actions privilégiées qu'il peut détenir.

La méthode de placement privilégie des analyses macroéconomiques et fondamentales pour sélectionner les placements du Fonds, par lesquelles la valeur des placements du Fonds est constamment réévaluée et l'accent est mis sur la qualité du crédit et le risque associé aux taux d'intérêt.

Le Fonds utilisera les titres de capitaux propres et/ou les instruments dérivés à revenu fixe pour réduire la volatilité globale et, en particulier, les risques baissiers. Par exemple, il pourrait employer une stratégie dite du tunnel (*collar strategy*), qui consiste à acheter des options de vente et de vendre des options d'achat. L'achat d'options de vente réduit les rendements négatifs lorsque les marchés sont baissiers, tandis que la vente d'options d'achat permet habituellement de payer une partie des coûts associés aux options de vente et de réduire les rendements négatifs en permettant de toucher des primes – elle réduit toutefois le rendement potentiel du Fonds lorsque les marchés sont haussiers. Pour ce qui est des dérivés, le Fonds misera sur une approche souple en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un FNB.

Le Fonds peut investir dans tous les types d'instruments et de titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés. Il misera sur une approche souple, en investissant dans un éventail de titres à revenu fixe de secteurs, de devises, de structures et de pays variés qui sont assortis de différentes notes et échéances, et il pourrait, à tout moment, investir une grande partie de son actif net dans un des domaines mentionnés précédemment.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut investir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées

à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti au risque associé aux marchés étrangers et, dans une moindre mesure, au risque associé aux devises. Le Fonds aura recours très souvent aux dérivés et est également exposé au risque associé aux dérivés. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés	●		
Marchés émergents		●	
FNB	●		
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé	●		
Titres non liquides	●		
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence		●	

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 19,97 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de titres à revenu fixe mondiaux présentant un risque faible;
- vous investissez à moyen terme;

- vous recherchez un placement qui vous permettrait de diversifier un portefeuille traditionnel de placements dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En outre, le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. **Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS D'OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES MONDIALES (T. ROWE PRICE) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe mondiaux
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	T. Rowe Price (Canada) Inc. Baltimore (Maryland)

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un revenu élevé et un rendement en investissant principalement dans un portefeuille d'obligations multisectorielles mondiales et en s'intéressant particulièrement au potentiel de rendements rajustés en fonction du risque.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds utilise une stratégie axée sur la répartition de l'actif pour créer un portefeuille largement diversifié, composé d'instruments de créance mondiaux dont des obligations d'État et de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des actifs ainsi que des actions privilégiées. Le Fonds peut investir son actif dans des titres de qualité inférieure et des titres libellés en devises, notamment ceux de pays émergents.

Le Fonds a recours à un style de placement fondamental axé sur la valeur. En ce qui concerne les obligations d'État de qualité supérieure, le gestionnaire de portefeuille analyse les facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et fiscales, afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille procède à une analyse des titres, tels que les obligations d'État, selon une méthode ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des titres de créance.

L'exposition aux devises est couverte en grande partie par rapport aux dollars canadiens.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut investir une partie de son actif net dans des FNB, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

- Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :
- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs).

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti au risque associé aux marchés étrangers et, dans une moindre mesure, au risque associé aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 94,21 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de titres à revenu fixe mondiaux présentant un risque faible à moyen
- vous investissez à moyen terme
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En outre, le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. **Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS DE REVENU (PORTICO) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré canadien
Date de création	7 septembre 1999
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	7 septembre 1999
Série D5*	5 août 2008
Série H	15 janvier 2001
Série H5*	3 novembre 2011
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	4 octobre 2011
Série L5*	16 octobre 2012
Série N	7 décembre 2007
Série N5*	22 mars 2012
Série QF	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Depuis le 9 septembre 2020, aucune nouvelle souscription de titres n'est acceptée à l'égard de toutes les séries du Fonds de revenu (Portico) Canada Vie, mais les investisseurs qui détenaient des titres de ce Fonds à cette date, et qui continuent de les détenir, pourront continuer de les acheter.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir un revenu courant et une croissance du capital modérée en investissant principalement dans des titres de créance émis par les gouvernements au Canada et des obligations de sociétés canadiennes de qualité et, dans une moindre mesure, dans des titres de capitaux propres canadiens.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds se concentre sur les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres afin d'offrir un rendement attrayant ainsi que des possibilités de gains en capital.

Le Fonds répartit son actif selon les proportions suivantes :

- Obligations canadiennes — De 60 % à 100 %
- Actions canadiennes — De 0 % à 40 %
- Titres à revenu fixe à court terme — De 0 % à 25 %

Ces pourcentages ne sont donnés qu'à titre indicatif et les pourcentages réels peuvent être modifiés au gré du sous-conseiller et selon l'état des marchés.

Le volet obligations canadiennes du Fonds est constitué principalement d'obligations du gouvernement canadien et d'obligations de qualité de sociétés canadiennes. Une partie de l'actif du portefeuille peut être investie dans des titres de capitaux propres canadiens. Le choix des actions est fait parmi les sociétés présentant une forte croissance du bénéfice, dont le titre est négocié à un cours relatif raisonnable et offrant un taux de rendement des actions attrayant.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Si la conjoncture du marché n'est pas favorable, une partie de l'actif du Fonds pourrait être placée dans des titres de créance à court terme ou dans de la trésorerie en vue d'assurer une certaine protection.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison peut exposer le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré canadien présentant un faible risque;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

En outre, le Fonds versera des distributions trimestrielles composées de revenu net sur ses séries qui ne sont pas assorties d'une distribution à taux fixe. **Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	19	60	105	238
Titres de série D5	18	57	101	229
Titres de série H	13	40	70	159
Titres de série H5	12	38	67	153
Titres de série HW	10	32	56	129
Titres de série HW5	10	31	54	122
Titres de série L	16	50	87	199
Titres de série L5	16	50	87	199
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série QF	13	41	72	164
Titres de série QF5	12	39	69	157
Titres de série QFW	10	32	55	126
Titres de série QFW5	10	31	54	122

FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN ÉQUILIBRÉ CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré canadien
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être admissibles des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie est nommée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir un flux constant de revenu, assorti d'une sécurité raisonnable du capital, en investissant principalement dans une combinaison de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres émis par d'émetteurs de n'importe où dans le monde.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 20 % à 30 % dans des titres de capitaux propres;
- de 70 % à 80 % dans des titres à revenu fixe, y compris la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres canadiens applique un style de placement axé sur la valeur et cherche à constituer un portefeuille diversifié composé de titres de capitaux propres en privilégiant une approche rigoureuse, axée sur la valeur, ascendante et étayée par des statistiques.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres étrangers investit principalement dans des sociétés cotées en bourse à moyenne et à forte capitalisation et fait appel à un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et qui offrent à la fois un revenu au-dessus de la moyenne et des possibilités de croissance.

Les titres à revenu fixe du Fonds devraient être assortis d'une note moyenne pondérée d'au moins « **BBB** », attribuée par une agence de notation équivalente.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe a recours à un style de placement axé sur la valeur. En ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe procède à une analyse de facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et fiscales, afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe procède à une analyse des titres qui sont habituellement assortis d'une note d'évaluation inférieure, comme les titres de créance à rendement élevé, selon une méthode ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des titres de créance.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 40 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison peut exposer le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, ce qui l'expose au risque associé aux dérivés. Le Fonds peut également investir une partie de son actif à l'étranger, ce qui signifie qu'il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 16,61 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré canadien, axé sur le revenu et présentant un faible risque;
- vous investissez à moyen terme;

- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS DE REVENU MENSUEL (GESTION DES CAPITAUX LONDON) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Date de création	8 juillet 2010
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q*, **	21 juillet 2010
Série D5*	22 septembre 2010
Série H*	8 décembre 2010
Série H5*	16 mars 2015
Série HW*	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L*	16 décembre 2011
Série L5*	16 octobre 2012
Série N*	5 décembre 2011
Série N5*	22 mars 2012
Série QF*	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW*	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à produire un revenu constant et à présenter un potentiel de croissance à long terme du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe ou de titres de capitaux propres axés sur le revenu, soit par des placements dans d'autres fonds Quadrus soit directement dans des titres à revenu fixe ou des titres de capitaux propres axés sur le revenu.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche à adopter une stratégie de placement souple en investissant directement ou indirectement dans des catégories d'actifs constituées de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres à rendement élevé, sans aucune restriction sur le plan géographique.

Le Fonds investira généralement de 30 % à 60 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres. Le Fonds investira dans des titres de capitaux propres axés sur le revenu, lesquels peuvent comprendre, notamment, des actions ordinaires donnant droit à des dividendes; des actions privilégiées; des fiducies de revenu, des fiducies de placement immobilier (FPI), des fiducies de redevances et de ressources, des fiducies d'infrastructures; d'autres titres de capitaux propres à haut rendement. Au moment de la sélection des titres, on privilégiera les sociétés présentant des qualités attrayantes susceptibles de produire un rendement élevé.

Les placements dans les titres à revenu fixe peuvent comprendre des obligations de sociétés (de première qualité ou non), des obligations convertibles et/ou des obligations d'État.

À la date du présent prospectus, le tableau énumère les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit :

Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie

Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie

Fonds d'obligations de base (Portico) Canada Vie

Fonds de dividendes canadiens (Laketon) Canada Vie

Fonds de dividendes américains (GIGWL) Canada Vie

Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie

Fonds d'actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) Canada Vie

Cette liste de fonds sous-jacents peut être modifiée à l'occasion.

Le gestionnaire de portefeuille choisira les fonds sous-jacents et déterminera le pourcentage d'actifs du Fonds devant être investi dans chaque fonds sous-jacent en tenant compte des objectifs de placement du Fonds. Les gestionnaires de portefeuille des fonds sous-jacents ont recours à des styles de placement différents, disposent d'une spécialisation qui leur est propre et misent sur divers plans géographiques, et ce, afin de permettre aux investisseurs de tirer profit d'une diversification grâce à une variété de styles de gestion. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements peuvent être gérés par GPCVL ou un gestionnaire de placements indépendant.

Nous pouvons ajouter des fonds sous-jacents à cette liste ou en supprimer, ou encore varier la répartition des placements, en tout temps et sans préavis, selon les conditions qui existent sur le marché, tant que ces changements sont conformes aux objectifs de placement du Fonds. On peut obtenir le prospectus simplifié et d'autres renseignements concernant les fonds sous-jacents à l'adresse **www.canadalifeinvest.ca** ou à l'adresse **www.sedar.com**.

Les flux de trésorerie du Fonds seront également investis de façon à maintenir les répartitions cibles. Si la répartition du portefeuille varie considérablement en raison de la fluctuation du marché, le gestionnaire de portefeuille pourra rééquilibrer le portefeuille.

Les placements dans les titres à revenu fixe peuvent comprendre, notamment, des obligations de sociétés (de première qualité ou non), des obligations convertibles et des obligations d'États.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Pour atténuer l'incidence des fluctuations du taux de change sur la valeur des placements, les gestionnaires de portefeuille peuvent couvrir une partie du risque de change.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions et des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison peut exposer le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement. Les risques associés à un placement dans le Fonds sont semblables à ceux auxquels sont exposés les fonds sous-jacents dont il détient des titres. Le Fonds assume les risques associés à un fonds sous-jacent en proportion des placements qu'il y effectue. Tout placement indirect dans des titres peut assujettir le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
Q	4 %
D5	5 %
H	4 %
H5	5 %
HW	4 %
HW5	5 %
L	4 %
L5	5 %
N	4 %
N5	5 %
QF	4 %
QF5	5 %
QFW	4 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	23	74	129	294
Titres de série D5	23	72	126	288
Titres de série H	11	36	63	144
Titres de série H5	11	34	60	136
Titres de série HW	8	25	44	99
Titres de série HW5	8	24	42	95
Titres de série L	19	60	106	241
Titres de série L5	19	60	106	241
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série QF	12	38	67	153
Titres de série QF5	12	38	66	150
Titres de série QFW	8	25	44	100
Titres de série QFW5	8	24	42	95

FONDS DE REVENU MENSUEL MONDIAL (GESTION DES CAPITAUX LONDON) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Date de création	27 novembre 2015
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q*,**	27 novembre 2015
Série D5*	27 novembre 2015
Série H*	27 novembre 2015
Série H5*	27 novembre 2015
Série HW*	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L*	27 novembre 2015
Série L5*	27 novembre 2015
Série N*	27 novembre 2015
Série N5*	27 novembre 2015
Série QF*	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW*	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un revenu régulier et un potentiel de croissance à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de titres à revenu fixe et/ou de titres de capitaux propres axés sur le revenu d'émetteurs situés n'importe où dans le monde. Le Fonds atteindra cet objectif en investissant directement dans des titres ou en investissant dans des titres d'OPC, ou les deux.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

En général, le Fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans des titres d'autres OPC. Cependant, le Fonds peut investir un pourcentage moins important de ses actifs dans ces titres et plutôt investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe si le gestionnaire de portefeuille juge que cela pourrait être avantageux pour les investisseurs du fonds, par exemple, pour être exposé à des catégories d'actifs ou tirer profit d'occasions de placement qui ne sont pas offertes par un placement dans des titres d'OPC.

À la date du présent prospectus, le tableau énumère les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit :

- Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie
- Fonds de dividendes canadiens (Laketon) Canada Vie
- Fonds de dividendes américains (GIGWL) Canada Vie
- Fonds d'actions à dividendes mondiaux (Setanta) Canada Vie
- Fonds d'actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) Canada Vie
- Fonds d'obligations de base (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations de sociétés (Portico) Canada Vie
- Fonds d'obligations internationales (CLI) Canada Vie

Cette liste de fonds sous-jacents peut être modifiée à l'occasion.

Le gestionnaire de portefeuille choisira les fonds sous-jacents et déterminera le pourcentage d'actifs du Fonds devant être investi dans chaque fonds sous-jacent en tenant compte des objectifs de placement du Fonds. Les gestionnaires de portefeuille des fonds sous-jacents ont recours à des styles de placement différents, disposent d'une spécialisation qui leur est propre et misent sur divers plans géographiques, et ce, afin de permettre aux investisseurs de tirer profit d'une diversification grâce à une variété de styles de gestion. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements peuvent être gérés par GPCVL ou un gestionnaire de placements indépendant.

Nous pouvons ajouter des fonds sous-jacents à cette liste ou en supprimer, ou encore varier la répartition des placements, en tout temps et sans préavis, selon les conditions qui existent sur le marché, tant que ces changements sont conformes aux objectifs de placement du Fonds. On peut obtenir le prospectus simplifié et d'autres renseignements concernant les fonds sous-jacents à l'adresse **www.canadalifeinvest.ca** ou à l'adresse **www.sedar.com**.

Les flux de trésorerie du Fonds seront également investis de façon à maintenir les répartitions cibles. Si la répartition du portefeuille varie considérablement en raison de la fluctuation du marché, le gestionnaire de portefeuille pourra rééquilibrer le portefeuille.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut investir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison peut exposer le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré mondial présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;

- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
Q	4 %
D5	5 %
H	4 %
H5	5 %
HW	4 %
HW5	5 %
L	4 %
L5	5 %
N	4 %
N5	5 %
QF	4 %
QF5	5 %
QFW	4 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	24	74	130	297
Titres de série D5	23	73	128	291
Titres de série H	11	35	61	139
Titres de série H5	11	34	59	135
Titres de série HW	8	25	45	102
Titres de série HW5	8	25	45	102
Titres de série L	20	62	108	246
Titres de série L5	20	64	111	253
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série QF	12	39	68	154
Titres de série QF5	12	37	65	148
Titres de série QFW	9	27	47	108
Titres de série QFW5	8	25	45	102

FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU (GIGWL) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Date de création	14 juillet 2017
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	14 juillet 2017
Série D5*	14 juillet 2017
Série D8*	14 juillet 2017
Série H	14 juillet 2017
Série H5*	14 juillet 2017
Série H8*	14 juillet 2017
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série HW8*	7 août 2018
Série L	14 juillet 2017
Série L5*	14 juillet 2017
Série L8*	14 juillet 2017
Série N	14 juillet 2017
Série N5*	14 juillet 2017
Série N8*	14 juillet 2017
Série QF	14 juillet 2017
Série QF5*	14 juillet 2017
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario) Setanta Asset Management Limited, Dublin, Irlande

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Corporation Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir une croissance du capital à long terme et un revenu en investissant principalement dans des titres de capitaux propres émis par des sociétés situées partout dans le monde et dans des titres du marché monétaire et des titres à revenu fixe canadiens.

Le Fonds peut obtenir cette exposition grâce à des placements directs dans des titres et à des placements dans des titres d'autres fonds d'investissement et/ou au moyen de dérivés qui donnent une exposition à de tels titres ou fonds d'investissement.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 40 % à 70 % dans des titres de capitaux propres;
- de 30 % à 60 % dans des titres à revenu fixe, y compris de la trésorerie et ses équivalents.

Le Fonds peut investir au-delà de ces proportions au gré de Placements Mackenzie.

Le tableau ci-après présente les noms des sociétés de gestion de portefeuille et leurs catégories d'actifs :

Sous-conseiller	Catégorie d'actifs
Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)	Actions (canadiennes et américaines) et titres à revenu fixe
Setanta Asset Management Limited Dublin (Irlande)	Actions (internationales)

Placements Mackenzie et Setanta choisiront et géreront les placements dans les titres de capitaux propres. Setanta prévoit investir dans des titres de capitaux propres directement ou indirectement. Placements Mackenzie prévoit investir au nom du Fonds dans d'autres OPC, mais peut également investir dans des titres de capitaux propres directement. Si Placements Mackenzie décide d'investir dans d'autres OPC, elle établira le pourcentage de l'actif du Fonds à investir dans chacun d'eux en tenant compte des objectifs de placement du Fonds. Les autres OPC dans lesquels le Fonds investit peuvent être gérés par GPCVL, des membres de son groupe ou des sociétés qui ont des liens avec elle.

Le Fonds détiendra une combinaison de titres axés sur la croissance et de titres axés sur la valeur. En règle générale, il investira dans des sociétés de toute taille.

Placements Mackenzie choisira et gérera les placements dans des titres à revenu fixe. Les expositions à des titres à revenu fixe peuvent comprendre, entre autres, des obligations de sociétés (qu'elles soient de première qualité ou non), des obligations convertibles et/ou des obligations d'États.

Le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des placements étrangers.

Le Fonds peut effectuer des placements dans des titres de créance à court terme ou de la trésorerie pour des raisons pratiques, notamment pour préserver sa liquidité en vue de répondre aux demandes de rachat et pour rééquilibrer ses avoirs dans d'autres OPC. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs dans de la trésorerie ou des titres de créance à court terme, à

titre de mesure défensive. Le Fonds peut en outre effectuer ce type de placement afin de conserver une couverture en espèces pour ses opérations sur dérivés, comme le prescrit le Règlement 81-102.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison peut exposer le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. En règle générale, une plus grande partie de l'actif du Fonds aura une exposition aux titres de capitaux propres. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Le Fonds peut également investir une part de son actif à l'étranger, ce qui signifie qu'il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
D8	8 %
H5	5 %
H8	8 %
HW5	5 %
HW8	8 %
L5	5 %
L8	8 %
N5	5 %
N8	8 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	25	78	136	310
Titres de série D5	24	74	130	297
Titres de série D8	24	74	130	297
Titres de série H	13	42	73	167
Titres de série H5	12	39	68	155
Titres de série H8	12	39	68	155
Titres de série HW	9	29	51	117
Titres de série HW5	9	29	50	114
Titres de série HW8	9	29	51	116
Titres de série L	21	66	115	262
Titres de série L5	20	63	110	250
Titres de série L8	20	64	111	253
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série N8	0	0	0	0
Titres de série QF	14	43	76	173
Titres de série QF5	13	42	74	169
Titres de série QFW	10	31	55	125
Titres de série QFW5	9	29	50	114

FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré canadien
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie est nommée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds recherche la croissance du capital et le revenu courant en investissant principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe canadiens.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 75 % à 85 % dans des titres de capitaux propres;
- de 15 % à 25 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des actions a recours à un style de placement axé sur la croissance et la valeur. Il cible des sociétés qui semblent avoir des possibilités de croissance supérieure à long terme, mais accorde aussi une grande attention à la valeur intrinsèque d'une société par rapport au cours de ses actions. Son travail d'analyse porte sur la position concurrentielle de la société, la qualité de l'équipe de gestion, la rentabilité prévue et la situation financière de la société.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe a recours à un style de placement axé sur la valeur. En ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe procède à une analyse de facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et fiscales, afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe procède à une analyse des titres qui sont habituellement assortis d'une note d'évaluation inférieure, comme les titres de créance à rendement élevé, selon une méthode ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des titres de créance.

En règle générale, le Fonds n'investira pas plus de 40 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera

convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison peut exposer le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Fonds peut également investir une part de son actif à l'étranger, ce qui signifie qu'il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 70,33 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré canadien présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS D'ACTIONS ET D'OBLIGATIONS (GLC) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré canadien
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à générer une croissance du capital et un revenu au fil du temps en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. Le Fonds peut également investir dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe étrangers.

Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans d'autres fonds d'investissement.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 35 % à 75 % dans des titres de capitaux propres;
- de 25 % à 65 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

À la date du présent prospectus, la liste ci-après présente les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue actuellement des placements :

Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie

Fonds d'obligations tactique (Portico) Canada Vie

Fonds de croissance canadien (GIGWL) Canada Vie

Fonds d'actions américaines (Gestion des capitaux London) Canada Vie

Fonds d'actions internationales de base (JPMorgan) Canada Vie

Cette liste de fonds sous-jacents peut être modifiée à l'occasion.

Le gestionnaire de portefeuille choisira les fonds sous-jacents et déterminera le pourcentage d'actifs du Fonds devant être investi dans chaque fonds sous-jacent en tenant compte des objectifs de placement du Fonds. Les gestionnaires de portefeuille des fonds sous-jacents ont recours à des styles de placement différents, disposent d'une spécialisation qui leur est propre et misent sur divers plans géographiques, et ce, afin de permettre aux investisseurs de tirer profit d'une diversification grâce à une variété de styles de gestion. Les fonds sous-jacents peuvent changer de temps à autre, de même que le pourcentage de chacun d'eux dans l'ensemble du portefeuille. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements peuvent être gérés par GPCVL, l'un des membres de son groupe ou l'une des personnes avec qui elle a un lien.

En règle générale, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées

à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison peut exposer le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Fonds peut investir une partie de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 94,61 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré canadien présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS ÉQUILIBRÉ (BEUTEL GOODMAN) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré canadien
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Beutel, Goodman & Compagnie Ltée, Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Corporation Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à générer une croissance à long terme en investissant principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 60 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 10 % à 40 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille rajustera le pourcentage de répartition de l'actif en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

L'équipe responsable des actions du Fonds applique un style de placement axé sur la valeur et cherche à constituer un portefeuille diversifié d'actions en privilégiant une approche ascendante rigoureuse et axée sur la valeur.

L'équipe responsable des titres à revenu fixe du Fonds investit dans un groupe diversifié composé principalement d'obligations d'États et de sociétés du Canada. Les titres à revenu fixe du Fonds auront généralement une note moyenne pondérée d'au moins « **BBB** », attribuée par une agence de notation reconnue.

En ce qui concerne les obligations d'État, le gestionnaire de portefeuille procède à une analyse de facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et fiscales, afin d'établir l'échéance et la qualité du portefeuille à revenu fixe à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille procède à une analyse des titres, comme les obligations de sociétés, selon une méthode ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des titres de créance.

En règle générale, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison peut exposer le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le fonds investit une tranche de ses actifs à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 40,15 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré canadien présentant un risque faible à moyen
- vous investissez à moyen terme
- vous pouvez tolérer les fluctuations des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS ÉQUILIBRÉ DE VALEUR MONDIALE (BEUTEL GOODMAN) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré mondial
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Beutel, Goodman & Compagnie Ltée, Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à améliorer la valeur du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 60 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 10 % à 40 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille rajustera le pourcentage de répartition de l'actif en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

L'équipe responsable des actions du Fonds applique un style de placement axé sur la valeur et cherche à constituer un portefeuille diversifié composé de titres de capitaux propres en privilégiant une approche ascendante rigoureuse et axée sur la valeur.

L'équipe responsable des titres à revenu fixe du Fonds investit dans un groupe diversifié, qui est composé essentiellement d'obligations d'État et de sociétés du Canada. Les placements à revenu fixe du Fonds auront généralement une note d'évaluation moyenne pondérée d'au moins « **BBB** » attribuée par une agence de notation reconnue.

En ce qui concerne les obligations d'État, le gestionnaire de portefeuille procède à une analyse de facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et fiscales, afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille à revenu fixe à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille procède à une analyse des titres, comme les obligations de sociétés, selon une méthode ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des titres de créance.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera

convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison peut exposer le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Fonds peut également investir une grande partie de son actif à l'étranger, ce qui l'expose aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 93,43 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré mondial présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer les fluctuations des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL AXÉ SUR LA CROISSANCE CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré mondial
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie est nommée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds recherche la croissance du capital et un revenu courant en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et/ou des titres à revenu fixe de n'importe où dans le monde.

Le Fonds atteindra cet objectif en investissant des titres directement et/ou en investissant dans d'autres OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 60 % à 80 % dans des titres de capitaux propres;
- de 20 % à 40 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des actions privilégie un style de placement axé sur les sociétés. Sont recherchées des sociétés qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance des flux de trésorerie disponibles attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe a recours à une stratégie de placement souple pour atteindre ses objectifs à l'égard des titres à revenu fixe, en diversifiant les placements entre des notes de qualité, rendements, durées, structures, secteurs, devises et pays variés. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son exposition aux titres à revenu fixe dans un secteur en particulier ou encore la totalité de cette exposition dans tous les types de titres à revenu fixe de partout dans le monde, notamment les obligations d'État et de sociétés à rendement élevé, qui sont des obligations n'ayant pas une note de première qualité (soit la note « **BBB-** » attribuée par une agence de notation reconnue) et qui sont parfois non notées, les obligations d'État et de sociétés de qualité, les obligations convertibles, les prêts et les titres à taux variable.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut investir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements comme il est décrit plus en détail à la rubrique «**Introduction à la partie B − Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions et des titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti au risque associé aux marchés étrangers et, dans une moindre mesure, au risque associé aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 16,31 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré mondial présentant un risque faible à moyen
- vous investissez de moyen à long terme
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE CROISSANCE (T. ROWE PRICE) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré mondial
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	R. Rowe Price (Canada) Inc. Baltimore (Maryland)^

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

^ GPCVL est le gestionnaire de placements du Fonds équilibré mondial de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie et est responsable des décisions relatives à la répartition d'actifs des fonds sous-jacents. T. Rowe Price (Canada) Inc. est le gestionnaire de placements des fonds sous-jacents.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer la croissance du capital, un revenu courant et la préservation du capital en investissant principalement dans un portefeuille de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe de n'importe où dans le monde.

Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans d'autres fonds d'investissement.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif cible du Fonds respectera généralement les proportions suivantes :

- de 50 % à 70 % dans des titres de capitaux propres;
- de 30 % à 50 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le volet actions du portefeuille sera investi dans des parts du Fonds d'actions mondiales de croissance (T. Rowe Price) Canada Vie. Ce volet cherche à investir dans une variété de titres de capitaux propres, principalement ceux de sociétés à forte capitalisation situées n'importe où dans le monde.

Le volet à revenu fixe du portefeuille du Fonds sera investi dans des parts du Fonds d'obligations multisectorielles mondiales (T. Rowe Price) Canada Vie.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque fonds sous-jacent en fonction des mouvements du marché.

Une partie de L'exposition aux devises est couverte par rapport au dollar canadien.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut investir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements comme il est décrit plus en détail à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera

convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui l'expose au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placement, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, au taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

- Vous devriez envisager ce Fonds si :
- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré mondial présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

FONDS DE DIVIDENDES (GIGWL) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Date de création	3 juillet 2007
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	9 juillet 2007
Série D5*	20 novembre 2008
Série D8*	17 juillet 2007
Série H	9 juillet 2007
Série H5*	3 novembre 2011
Série H8*	29 septembre 2011
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série HW8*	7 août 2018
Série L	4 octobre 2011
Série L5*	10 février 2014
Série L8*	28 février 2014
Série N	12 janvier 2010
Série N5*	6 octobre 2011
Série N8*	20 septembre 2012
Série QF	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir un revenu de dividendes assorti d'une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller cherchera à investir dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et privilégiées ayant un taux de rendement supérieur à la moyenne par rapport à l'ensemble du marché.

Le sous-conseiller recherche des sociétés qui versent des dividendes attrayants, affichent une croissance des dividendes et produisent des bénéfices stables. La sélection des titres consiste à cerner les sociétés qui présentent une évaluation avantageuse par rapport à leur propre rendement passé et à celui du marché.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans des titres de capitaux propres sont plus volatils que d'autres types de placements, comme des titres à revenu fixe. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds canadien d'actions axé sur le revenu présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
D8	8 %
H5	5 %
H8	8 %
HW5	5 %
HW8	8 %
L5	5 %
L8	8 %
N5	5 %
N8	8 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

En outre, le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net sur ses séries qui ne sont pas assorties d'une distribution à taux fixe. **Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces si vos titres sont détenus dans un régime enregistré parrainé par GPCVL sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées hors du CELI.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	24	75	131	299
Titres de série D5	24	74	130	297
Titres de série D8	24	74	130	297
Titres de série H	11	36	63	143
Titres de série H5	12	37	65	148
Titres de série H8	11	35	61	139
Titres de série HW	9	29	50	114
Titres de série HW5	9	27	47	108
Titres de série HW8	9	27	47	108
Titres de série L	20	64	113	257
Titres de série L5	20	64	112	256
Titres de série L8	20	64	112	255
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série N8	0	0	0	0
Titres de série QF	12	39	68	154
Titres de série QF5	12	39	69	157
Titres de série QFW	9	29	50	114
Titres de série QFW5	9	27	47	108

FONDS D'ACTIONS CANADIENNES (LAKETON) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds axé sur les actions canadiennes
Date de création	7 septembre 1999
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	7 septembre 1999
Série D5*	6 août 2008
Série D8*	1er septembre 2008
Série H	15 janvier 2001
Série H5*	15 janvier 2016
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	16 décembre 2011
Série L5*	15 janvier 2016
Série L8*	28 février 2014
Série N	26 novembre 2009
Série N5*	23 octobre 2014
Série N8*	7 avril 2015
Série QF	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir une plus-value à long terme du capital, assortie d'un revenu de dividendes, en investissant dans un portefeuille de titres de capitaux propres diversifié d'un vaste éventail d'émetteurs canadiens et, dans une moindre mesure, étrangers.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le choix des actions est fait parmi des sociétés qui présentent un bénéfice solide et croissant et dont le cours des actions est raisonnable par rapport à cette croissance. Le portefeuille du Fonds est bien diversifié sur le plan des secteurs et en ce qui a trait au nombre de titres détenus. Le Fonds répartit son actif selon les proportions suivantes :

- Actions canadiennes — De 70 % à 100 %
- Actions étrangères — De 0 % à 30 %
- Trésorerie — De 0 % à 25 %

Ces pourcentages ne sont donnés qu'à titre indicatif et les pourcentages réels peuvent être modifiés au gré du sous-conseiller et selon l'état des marchés.

Le sous-conseiller applique un style de placement fondé sur la croissance à prix raisonnable. Il recherche les entreprises qui constituent des placements sûrs, mais dont le cours des titres est sous-évalué par rapport aux autres entreprises similaires sur le marché. Il recherche également les entreprises qui semblent avoir une croissance supérieure aux taux du marché et dont le prix de l'action devrait suivre la même tendance.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera

convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions canadiennes, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans des titres de capitaux propres sont plus volatils que d'autres types de placements, comme les titres à revenu fixe. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé		●	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions canadiennes présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
D8	8 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
L8	8 %
N5	5 %
N8	8 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	25	80	141	321
Titres de série D5	24	77	134	305
Titres de série D8	24	77	134	305
Titres de série H	13	41	71	162
Titres de série H5	12	39	68	155
Titres de série HW	10	30	53	121
Titres de série HW5	9	29	51	116
Titres de série L	21	66	116	264
Titres de série L5	20	63	110	250
Titres de série L8	21	66	116	265
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série N8	0	0	1	1
Titres de série QF	14	43	76	172
Titres de série QF5	13	42	73	167
Titres de série QFW	10	31	54	123
Titres de série QFW5	9	29	51	116

FONDS DE CROISSANCE CANADIEN (GIGWL) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Date de création	15 janvier 2001
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	29 janvier 2001
Série D5*	5 août 2008
Série D8*	4 mars 2010
Série H	15 janvier 2001
Série H5*	15 janvier 2016
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	16 décembre 2011
Série L5*	30 octobre 2015
Série L8*	14 juillet 2016
Série N	16 décembre 2011
Série N5*	15 janvier 2016
Série QF	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance à long terme élevée du capital en investissant principalement dans des actions canadiennes. Le Fonds peut également investir dans des actions étrangères et des placements à court terme.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds privilégie les actions de sociétés qui présentent un bénéfice en forte croissance découlant en particulier de la croissance du revenu, dont la force relative par rapport au marché s'accroît et qui présentent une évaluation avantageuse par rapport à des sociétés comparables au sein du même secteur et aux normes passées.

Le Fonds répartit son actif selon les proportions suivantes :

- Actions canadiennes — De 60 % à 100 %
- Actions étrangères — De 0 % à 20 %
- Titres à revenu fixe à court terme — De 0 % à 30 %

Ces pourcentages ne sont donnés qu'à titre indicatif et les pourcentages réels peuvent être modifiés au gré du sous-conseiller et selon l'état des marchés.

Le Fonds applique une stratégie de placement visant la croissance. Il recherche les entreprises qui semblent avoir une croissance supérieure aux taux du marché et dont le prix de l'action devrait suivre la même tendance, même si ces entreprises ne sont pas rentables actuellement.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions canadiennes, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs d'activité que d'autres économies nationales ou régionales. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé		●	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions canadiennes présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
D8	8 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
L8	8 %

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	25	80	140	319
Titres de série D5	26	81	142	324
Titres de série D8	26	81	142	323
Titres de série H	13	42	73	166
Titres de série H5	12	39	68	155
Titres de série HW	10	30	53	121
Titres de série HW5	9	29	51	116
Titres de série L	21	65	115	261
Titres de série L5	21	67	117	267
Titres de série L8	20	63	110	250
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série QF	14	43	75	171
Titres de série QF5	14	44	78	177
Titres de série QFW	9	29	51	117
Titres de série QFW5	9	29	51	116

FONDS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES À MOYENNE CAPITALISATION (GIGWL) CANADA VIE

(AUPARAVANT, FONDS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES À MOYENNE CAPITALISATION (GIGWL))

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds axé sur les actions de sociétés canadiennes à petites et à moyennes capitalisations
Date de création	15 janvier 2001
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	24 janvier 2001
Série H	15 janvier 2001
Série HW	7 août 2018
Série L	16 décembre 2011
Série N	16 décembre 2011
Série QF	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Corporation Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une plus-value du capital à long terme supérieure à la moyenne en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à petite et à moyenne capitalisation cotées en bourse qui offrent un potentiel de croissance supérieur à la moyenne.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds privilégie les actions de sociétés dont le bénéfice affiche une forte croissance et qui présentent des fondamentaux sains et une évaluation avantageuse par rapport à des sociétés comparables au sein du même secteur et aux normes passées.

Le Fonds répartit son actif selon les proportions suivantes :

- Actions canadiennes — De 70 % à 100 %
- Actions étrangères — De 0 % à 30 %
- Titres à revenu fixe à court terme — De 0 % à 30 %

Ces pourcentages ne sont donnés qu'à titre indicatif, le sous-conseiller pouvant à son gré modifier la répartition réelle de l'actif du Fonds entre les différentes catégories.

Le Fonds applique une stratégie de placement visant la croissance. Le sous-conseiller recherche les entreprises qui semblent avoir une croissance supérieure aux taux du marché et dont le cours des actions devrait, selon lui, suivre la même tendance, même si ces entreprises ne sont pas rentables actuellement.

Si la conjoncture du marché n'est pas favorable, une partie de l'actif du Fonds pourrait être placée dans des titres de créance à court terme ou dans de la trésorerie en vue d'assurer une certaine protection.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B − Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions canadiennes, ce qui l'expose au risque associé au marché. Le cours des actions des sociétés à moyenne capitalisation est généralement plus volatil que celui des

sociétés à forte capitalisation. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé		●	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence			●

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions canadiennes présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	27	84	147	334
Titres de série H	14	43	76	173
Titres de série HW	11	36	63	144
Titres de série L	23	71	125	284
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série QF	15	47	83	189
Titres de série QFW	11	34	59	135

FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ (PUTNAM) CANADA VIE

Détails fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Date de création	29 juin 2016
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	12 juillet 2016
Série D5*	12 juillet 2016
Série H	12 juillet 2016
Série H5*	12 juillet 2016
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	12 juillet 2016
Série L5*	12 juillet 2016
Série N	12 juillet 2016
Série N5*	12 juillet 2016
Série QF	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui
Sous-conseiller	The Putnam Advisory Company, LLC, Boston (Massachusetts)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Depuis le 9 septembre 2020, aucune nouvelle souscription de titres n'est acceptée à l'égard de toutes les séries du Fonds d'actions américaines à faible volatilité (Putnam) Canada Vie, mais les investisseurs qui détenaient des titres de ce Fonds à cette date, et qui continuent de les détenir, pourront continuer de les acheter.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une plus-value du capital à long terme et une faible volatilité en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche à offrir une volatilité plus faible que l'ensemble du marché boursier américain sur la durée d'un cycle de marché complet (soit habituellement une période d'au moins trois ans). Pour ce faire, en règle générale, le Fonds diversifiera ses placements parmi l'ensemble des secteurs et misera, pour chaque secteur, sur des placements dans des titres assortis d'un coefficient bêta faible, qui sont généralement moins touchés par les fluctuations de l'ensemble du marché ou du secteur.

Le Fonds peut avoir recours directement, ou indirectement au moyen de placements dans d'autres OPC, à des dérivés pour réduire la volatilité globale et, en particulier, les risques baissiers. Par exemple, il pourrait employer une stratégie dite du tunnel (*collar strategy*), qui consiste à acheter des options de vente et à vendre des options d'achat. L'achat d'options de vente réduit les rendements négatifs lorsque les marchés sont baissiers, tandis que la vente d'options d'achat permet habituellement de payer une partie des coûts associés aux options de vente et de réduire les rendements négatifs en permettant de toucher des primes – elle réduit toutefois le rendement potentiel du Fonds lorsque les marchés sont haussiers. Pour ce qui est des dérivés, le Fonds misera sur une approche souple en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un FNB.

Le Fonds peut investir dans des titres de sociétés de toute taille, mais devrait généralement investir dans des titres d'émetteurs à grande capitalisation.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information «**Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- en plus d'utiliser les dérivés mentionnés précédemment, utiliser des dérivés à d'autres fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à

découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des actions américaines, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, notamment les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés	●		
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 39,69 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous pouvez considérer détenir dans votre portefeuille un fonds américain d'actions qui présente un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer les fluctuations des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	24	75	131	298
Titres de série D5	23	74	129	294
Titres de série H	12	38	66	150
Titres de série H5	11	34	60	136
Titres de série HW	9	28	49	111
Titres de série HW5	9	28	49	111
Titres de série L	21	65	114	260
Titres de série L5	20	63	111	252
Titres de série N	0	1	2	5
Titres de série N5	0	1	1	3
Titres de série QF	13	42	73	166
Titres de série QF5	12	39	68	154
Titres de série QFW	9	30	52	118
Titres de série QFW5	9	28	49	111

FONDS DE DIVIDENDES AMÉRICAINS (GIGWL) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Date de création	27 novembre 2015
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	14 juillet 2017
Série D5*	14 juillet 2017
Série D8*	14 juillet 2017
Série H	14 juillet 2017
Série H5*	14 juillet 2017
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	14 juillet 2017
Série L5*	14 juillet 2017
Série L8*	14 juillet 2017
Série N	14 juillet 2017
Série N5*	14 juillet 2017
Série N8*	14 juillet 2017
Série QF	14 juillet 2017
Série QF5*	14 juillet 2017
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance à long terme du capital et un revenu de dividendes en investissant principalement dans des actions américaines qui génèrent du revenu de dividendes et qui offrent des rendements supérieurs à la moyenne et/ou peuvent accroître leurs rendements.

Le Fonds peut obtenir cette exposition en investissant directement dans des titres ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, ou des deux façons.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille fait appel à un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et qui offrent à la fois un rendement des dividendes et des possibilités de croissance. La valeur ajoutée découle principalement de la sélection des titres et du fait qu'une attention particulière est portée aux possibilités de hausse et aux risques de chute des cours. La répartition sectorielle est utilisée pour gérer le risque général que comporte le portefeuille.

Le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres d'émetteurs non américains.

Le Fonds peut également investir dans des fiducies et des débentures convertibles.

Habituellement, le gestionnaire de portefeuille cherche à gérer le portefeuille du Fonds de façon à ce que ses rendements soient supérieurs à la moyenne.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie ou des titres de créance à court terme afin de gérer la liquidité de son portefeuille ou de gérer les risques associés aux conditions de marché défavorables.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, et parce que ce Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles		●	
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds américain d'actions axé sur le revenu présentant un risque moyen;
- vous recherchez une croissance du capital et un revenu de dividendes;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
D8	8 %
H5	5 %
HW5	5 %

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
L5	5 %
L8	8 %
N5	5 %
N8	8 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	26	81	142	324
Titres de série D5	26	82	144	328
Titres de série D8	24	77	134	305
Titres de série H	13	41	71	162
Titres de série H5	13	42	73	167
Titres de série HW	10	31	55	125
Titres de série HW5	9	29	51	117
Titres de série L	21	66	116	265
Titres de série L5	21	66	116	265
Titres de série L8	20	62	109	248
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série N8	0	0	0	0
Titres de série QF	15	46	81	185
Titres de série QF5	14	44	77	175
Titres de série QFW	10	30	53	121
Titres de série QFW5	9	29	50	114

FONDS DE VALEUR AMÉRICAIN (PUTNAM) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Date de création	26 juin 2015
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	14 juillet 2017
Série D5*	14 juillet 2017
Série D8*	14 juillet 2017
Série H	14 juillet 2017
Série H5*	14 juillet 2017
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	14 juillet 2017
Série L5*	14 juillet 2017
Série L8*	14 juillet 2017
Série N	14 juillet 2017
Série N5*	14 juillet 2017
Série N8*	14 juillet 2017
Série QF	14 juillet 2017
Série QF5*	14 juillet 2017
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	The Putnam Advisory Company, LLC Boston (Massachusetts)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un rendement global supérieur à la moyenne, en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds met l'accent sur les actions de grandes sociétés dont le cours est inférieur à ce qu'il devrait être (compte tenu de leur potentiel à long terme) et qui sont susceptibles de profiter de changements favorables. La stratégie combine outils quantitatifs et recherches fondamentales rigoureuses sur les placements en vue de trouver des occasions et de gérer les risques.

Le Fonds investit surtout dans des titres de sociétés américaines, mais il peut investir jusqu'à 15 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres qui ne sont pas américains.

Selon le sous-conseiller, la pondération d'un secteur d'activité donné dans le Fonds correspondra généralement à la pondération de ce secteur dans l'indice Russell 1000 Value, à 10 % près.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions américaines présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
D8	8 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
L8	8 %
N5	5 %
N8	8 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	26	81	142	324
Titres de série D5	26	81	141	322
Titres de série D8	25	80	140	319
Titres de série H	13	42	73	166
Titres de série H5	12	39	68	155
Titres de série HW	10	30	53	121
Titres de série HW5	9	29	51	116
Titres de série L	21	66	115	262
Titres de série L5	21	65	114	260
Titres de série L8	21	65	115	261
Titres de série N	0	0	1	1
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série N8	0	0	1	1
Titres de série QF	15	46	81	185
Titres de série QF5	14	44	77	175
Titres de série QFW	9	29	51	116
Titres de série QFW5	9	29	51	116

FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES (BEUTEL GOODMAN) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Beutel, Goodman & Compagnie Ltée, Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche l'accroissement à long terme du capital en investissant principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres d'émetteurs américains.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche à investir dans des émetteurs dont la direction a démontré de manière constante sa volonté à créer une valeur pour les actionnaires sans s'endetter outre mesure, et ce, par la production durable de flux de trésorerie disponibles. Le Fonds cherche à procurer des rendements à long terme acceptables et à protéger le capital des investisseurs en limitant le risque de perte.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut investir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements comme il est décrit plus en détail à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions américaines, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans des titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 10,39 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions américaines présentant un risque moyen;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES (GESTION DES CAPITAUX LONDON) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés américaines à forte capitalisation qui présentent un potentiel de croissance supérieure à la moyenne.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La stratégie de placement privilégie un style de placement exclusif et systématique. Le choix des actions est dicté principalement par le potentiel de croissance de la société sous-jacente et l'attrait relatif de la valeur des actions. Le Fonds ciblera, à l'aide d'une analyse fondée sur les données quantitatives, les actions qui offrent la meilleure combinaison de caractéristiques de croissance. L'analyse fondamentale des facteurs constitue la base du choix des actions et de la constitution du portefeuille, qui permet de repérer et de tirer profit des moteurs fondamentaux du rendement du marché.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut investir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements comme il est décrit plus en détail à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 82,96 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions américaines présentant un risque moyen;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS D'OPPORTUNITÉS DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être admissibles des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie est nommée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme et un taux de rendement raisonnable en investissant principalement dans des titres de capitaux propres émis par des sociétés à moyenne capitalisation établies aux États-Unis.

Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans d'autres fonds d'investissement.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres du Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie et/ou directement des titres. Le ou les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds effectue des placements peuvent être gérés par GPCVL, l'un des membres de son groupe ou l'une des personnes avec qui elle a un lien.

Le Fonds cherche des sociétés dotées d'une solide équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui disposent de données financières solides. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le Fonds investira principalement dans des sociétés à moyenne capitalisation. Une partie du Fonds pourrait aussi être investi dans des sociétés à faible capitalisation et/ou des sociétés situées à l'extérieur des États-Unis.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions américaines, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence		●	

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 11,48 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions américaines présentant un risque moyen;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS D'ACTIONS MONDIALES À FAIBLE VOLATILITÉ (ILIM) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	29 juin 2016
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	12 juillet 2016
Série D5*	12 juillet 2016
Série H	12 juillet 2016
Série H5*	12 juillet 2016
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	12 juillet 2016
Série L5*	12 juillet 2016
Série N	12 juillet 2016
Série N5*	12 juillet 2016
Série QF	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Irish Life Investment Managers Limited (ILIM), Dublin (Irlande)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant dans des titres de capitaux propres de sociétés partout dans le monde, tout en cherchant à offrir une volatilité faible.

Le Fonds peut obtenir cette exposition en investissant directement dans des titres ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, ou des deux façons.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche à offrir une volatilité plus faible que l'ensemble du marché boursier mondial sur la durée d'un cycle de marché complet (soit habituellement une période d'au moins trois ans). Pour atteindre son objectif, le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde, en se concentrant sur les sociétés et /ou les secteurs qui, à son avis, sont susceptibles d'être moins sensibles aux fluctuations de l'ensemble du marché. Le Fonds peut également utiliser des dérivés pour réduire la volatilité de son portefeuille.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon les conditions du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés, plus les gains en capital réalisés et les pertes en capital subies aux fins de l'impôt sont élevés et plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Fonds, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Il n'y a aucun lien prouvé entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les

titres de capitaux propres sont plus volatils que d'autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions mondiales présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer les fluctuations des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de

capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	26	81	142	324
Titres de série D5	24	77	135	307
Titres de série H	13	42	74	168
Titres de série H5	12	39	68	155
Titres de série HW	10	32	56	129
Titres de série HW5	10	32	56	129
Titres de série L	22	69	121	275
Titres de série L5	21	66	115	262
Titres de série N	0	1	2	4
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série QF	15	46	81	183
Titres de série QF5	14	43	76	173
Titres de série QFW	10	32	56	127
Titres de série QFW5	10	32	56	129

FONDS D'ACTIONS À DIVIDENDES MONDIAUX (SETANTA) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	27 novembre 2015
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	7 août 2018
Série D5*	7 août 2018
Série D8*	7 août 2018
Série H	7 août 2018
Série H5*	7 août 2018
Série H8*	7 août 2018
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série HW8*	7 août 2018
Série L	7 août 2018
Série L5*	7 août 2018
Série L8*	7 août 2018
Série N	7 août 2018
Série N5*	7 août 2018
Série N8*	7 août 2018
Série QF	7 août 2018
Série QF5*	7 août 2018
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Setanta Asset Management Limited, Dublin (Irlande)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche obtenir un rendement à long terme grâce à la croissance du capital et au rendement boursier, en investissant principalement dans des actions ordinaires et privilégiées de sociétés qui peuvent être situées partout dans le monde.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller applique une méthode de placement ascendante fondée sur la recherche en vue de repérer les actions donnant droit à des dividendes supérieurs à la moyenne, qui peuvent augmenter avec le temps ou, tout au moins, rester constants.

Le sous-conseiller aura recours à un style de placement rigoureux pour repérer :

- des sociétés dont les bilans et les flux de trésorerie sont solides et qui devraient avoir la capacité de verser des dividendes et de les maintenir;
- des actions qui devraient avoir des ratios de distribution durables;
- des actions de secteurs ou de régions à rendement élevé, tout en demeurant conscient de l'importance d'une diversification raisonnable.

Le sous-conseiller investira dans environ 30 à 50 actions différentes et aucune participation ne représentera à elle seule plus de 5 % de la valeur du Fonds.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture ou autres;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans de l'or et de l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de

placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Étant donné que le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Produits de base		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises étrangères	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Série		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds			●
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds mondial d'actions axé sur le revenu présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
D8	8 %
H5	5 %
H8	8 %
HW5	5 %
HW8	8 %
L5	5 %
L8	8 %
N5	5 %
N8	8 %

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	26	81	142	324
Titres de série D5	25	78	136	310
Titres de série D8	25	77	136	309
Titres de série H	13	41	72	163
Titres de série H5	13	42	73	166
Titres de série H8	12	39	68	155
Titres de série HW	10	32	56	129
Titres de série HW5	10	33	58	131
Titres de série HW8	10	32	56	129
Titres de série L	22	69	121	276
Titres de série L5	22	69	120	274
Titres de série L8	21	66	115	262
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série N8	0	0	0	0
Titres de série QF	14	45	79	181
Titres de série QF5	15	47	82	186
Titres de série QFW	11	35	61	139
Titres de série QFW5	10	32	56	129

FONDS D'ACTIONS MONDIALES TOUTES CAPITALISATIONS (SETANTA) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	28 juin 2018
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	7 août 2018
Série D5*	7 août 2018
Série D8*	7 août 2018
Série H	7 août 2018
Série H5*	7 août 2018
Série H8*	7 août 2018
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série HW8*	7 août 2018
Série L	7 août 2018
Série L5*	7 août 2018
Série L8*	7 août 2018
Série N	7 août 2018
Série N5*	7 août 2018
Série N8*	7 août 2018
Série QF	7 août 2018
Série QF5*	7 août 2018
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Setanta Asset Management Limited, Dublin (Irlande)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds recherche une forte croissance du capital qui devrait se maintenir à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés partout dans le monde.

Le Fonds peut obtenir cette exposition en investissant directement dans des titres ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, ou des deux façons.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds tente d'atteindre ses objectifs en recherchant des sociétés :

- qui possèdent des avantages concurrentiels leur procurant des possibilités de croissance à long terme;
- dont la direction solide a montré de grands talents d'entrepreneurs;
- qui sont des entreprises de grande qualité bien gérées et qui devraient obtenir un prix intéressant par rapport à leur valeur intrinsèque.

Si la conjoncture du marché n'est pas favorable, une partie de l'actif du Fonds pourrait être placée dans des titres de créance à court terme ou dans de la trésorerie en vue d'assurer une certaine protection.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture ou autres;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans de l'or et de l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Étant donné que le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La

description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Produits de base		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises étrangères	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Série		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions mondiales présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds versera des distributions mensuelles sur ses séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
D8	8 %
H5	5 %
H8	8 %
HW5	5 %
HW8	8 %
L5	5 %
L8	8 %
N5	5 %
N8	8 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le

mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	25	79	138	314
Titres de série D5	25	79	138	314
Titres de série D8	24	77	134	305
Titres de série H	13	42	73	166
Titres de série H5	12	39	68	155
Titres de série H8	12	39	68	155
Titres de série HW	10	33	57	130
Titres de série HW5	10	32	56	129
Titres de série HW8	10	32	56	129
Titres de série L	22	69	120	274
Titres de série L5	21	65	115	261
Titres de série L8	21	66	115	262
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série N8	0	0	1	1
Titres de série QF	14	45	79	181
Titres de série QF5	14	43	76	172
Titres de série QFW	11	34	59	134
Titres de série QFW5	10	32	56	127

FONDS FONDATEURS D'ACTIONS MONDIALES (BEUTEL GOODMAN) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être admissibles des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Beutel, Goodman & Compagnie Ltée, Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche l'accroissement à long terme du capital en investissant principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres d'émetteurs mondiaux.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche à investir dans des émetteurs dont la direction a démontré de manière constante sa volonté à créer une valeur pour les actionnaires sans s'endetter outre mesure, et ce, par la production durable de flux de trésorerie disponibles. Le Fonds cherche à procurer des rendements à long terme acceptables et à protéger le capital des investisseurs en limitant le risque de perte.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions mondiales, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds peut également investir une partie de son actif à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 86,00 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions mondiales présentant un risque moyen;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer les fluctuations des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE CROISSANCE (T. ROWE PRICE) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être admissibles des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	T. Rowe Price (Canada) Inc. Baltimore (Maryland)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions ordinaires de sociétés à moyenne et à forte capitalisation situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La stratégie de placement privilégie un style de placement axé sur la croissance. Le choix des actions est dicté principalement par le potentiel de croissance de la société sous-jacente et l'attrait relatif de la valeur des actions. Le Fonds misera sur les thèmes de croissance à l'échelle mondiale que les tendances observées dans l'économie et sur les marchés ont révélés. Le Fonds cherchera à investir dans des sociétés qui devraient bénéficier de ces thèmes de croissance, en investissant dans celles qui occupent une place dominante dans leur secteur, qui ont des atouts concurrentiels distincts et/ou qui ont démontré une capacité évidente à utiliser ou à créer de nouvelles technologies. Les placements du Fonds seront diversifiés par pays et par secteur.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions internationales, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti au risque associé aux marchés étrangers. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 42,39 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions mondiales présentant un risque moyen;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES DE BASE (JPMORGAN) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions internationales
Date de création	29 juin 2016
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	14 juillet 2017
Série D5*	14 juillet 2017
Série D8*	14 juillet 2017
Série H	14 juillet 2017
Série H5*	14 juillet 2017
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	14 juillet 2017
Série L5*	14 juillet 2017
Série L8*	14 juillet 2017
Série N	14 juillet 2017
Série N5*	14 juillet 2017
Série N8*	14 juillet 2017
Série QF	14 juillet 2017
Série QF5*	14 juillet 2017
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	JPMorgan Asset Management (Canada) Ltd., Vancouver (Colombie-Britannique)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans les titres de capitaux propres de sociétés situées dans n'importe quel pays, sauf le Canada et les États-Unis.

Le Fonds peut obtenir cette exposition en investissant directement dans des titres ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, ou des deux façons.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le style de placement fondamental du Fonds est utilisé pour repérer les sociétés qui présentent des caractéristiques de qualité, de croissance et d'évaluation attrayantes. Le Fonds investit principalement dans des sociétés à forte capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord qui sont considérées comme de sérieuses concurrentes dans leur secteur et partout dans le monde.

Les titres de capitaux propres comprendront notamment des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres convertibles, participations dans des fiducies et des sociétés de personnes, des certificats représentatifs d'actions étrangères, des bons de souscription et des droits.

Pour gérer le risque, le Fonds sera diversifié par pays et par région, mais il pourra investir une grande partie de son actif dans une seule région selon les occasions du marché qui se présentent. Le Fonds peut également investir dans des sociétés cotées à la bourse de marchés émergents.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit, directement ou indirectement, dans des actions, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans des titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans des titres à revenu fixe. Puisque le fonds investit à l'étranger, il est assujetti au risque associé aux marchés étrangers. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles		●	
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions internationales présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B –** Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
D8	8 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
L8	8 %
N5	5 %
N8	8 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	26	81	142	324
Titres de série D5	24	77	135	307
Titres de série D8	24	77	135	307
Titres de série H	13	40	71	161
Titres de série H5	12	39	69	157
Titres de série HW	11	35	61	139
Titres de série HW5	10	33	57	130
Titres de série L	22	70	122	278
Titres de série L5	21	66	116	264
Titres de série L8	21	66	116	264
Titres de série N	0	1	1	3
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série N8	0	0	0	0
Titres de série QF	14	45	79	181
Titres de série QF5	14	43	76	173
Titres de série QFW	11	34	60	136
Titres de série QFW5	10	33	57	130

FONDS D'OCCASIONS D'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL (JPMORGAN) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions internationales
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être admissibles des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	JPMorgan Asset Management (Canada) Ltd, Vancouver (Colombie-Britannique)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds a recours à un style de placement axé sur la croissance et investit principalement dans des sociétés pour lesquelles les perspectives de croissance sont bonnes et dont les fondamentaux sont de bonne qualité. Le Fonds investit principalement dans des sociétés à forte capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique qui sont considérées comme de sérieuses concurrentes dans leur secteur et partout dans le monde.

Les titres de capitaux propres comprendront notamment des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres convertibles, participations dans des fiducies et des sociétés de personnes, des certificats représentatifs d'actions étrangères, des bons de souscription et des droits.

Pour gérer le risque, le Fonds sera diversifié par pays et par région, mais il pourra investir une grande partie de son actif dans une région seulement selon les occasions du marché qui se présentent. Le Fonds peut également investir dans des sociétés ou des gouvernements de marchés émergents.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions internationales, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les titres de capitaux propres sont plus volatiles que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles		●	
Crédit		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions internationales présentant un risque moyen;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B –** Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS DE CROISSANCE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS MONDIALES CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être admissibles des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie est nommée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite et à moyenne capitalisation mondiales.

Le Fonds entend réaliser son objectif de placement en investissant dans des titres directement et/ou dans des titres d'autres OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds recherche des sociétés dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des données financières solides. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le Fonds peut également investir dans d'autres OPC afin d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres mondiaux. À l'heure actuelle, le Fonds investit dans le Fonds de petites et moyennes capitalisations européennes Mackenzie, le Fonds de petites et moyennes capitalisations asiatiques Mackenzie et le Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie.

Le Fonds peut aussi détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

À l'heure actuelle, le Fonds prévoit atteindre son objectif de placement investissant dans d'autres OPC gérés par Mackenzie. Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, conformément à ses objectifs de placement. Aucuns frais de gestion, aucune prime incitative ni aucuns frais d'acquisition ne seront facturés en double au Fonds.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions mondiales, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 28,94 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions mondiales présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B –** Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS D'ACTIONS MONDIALES D'INFRASTRUCTURES (GESTION DES CAPITAUX LONDON) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	27 novembre 2015
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	27 novembre 2015
Série D5*	27 novembre 2015
Série H	27 novembre 2015
Série H5*	27 novembre 2015
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	27 novembre 2015
Série L5*	27 novembre 2015
Série N	27 novembre 2015
Série N5*	27 novembre 2015
Série QF	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés situées n'importe où dans le monde qui exercent leurs activités dans le secteur des infrastructures ou qui devraient profiter des activités de ce secteur.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La stratégie de placement privilégie un processus rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et dont le secteur présente des caractéristiques attrayantes. Grâce à une constitution de portefeuille diversifié fondée sur une approche ascendante rigoureuse, étayée par des statistiques et axée sur le rendement, l'équipe de placement estime qu'elle peut diminuer les risques et maximiser les rendements à long terme pour les investisseurs du Fonds.

Pour les besoins de ce Fonds, le sous-conseiller estime généralement que le terme « infrastructures » se rapporte aux services essentiels au fonctionnement continu de la société. Ces services comprennent les réseaux de transport (comme les autoroutes à péage, les aéroports et les chemins de fer), les systèmes de communications (notamment les réseaux de radiodiffusion et télédiffusion, les réseaux à satellite et les chaînes de radiodiffusion), l'acheminement et le traitement de l'eau, ainsi que la production, le transport et la distribution de l'énergie.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Étant donné que le Fonds

investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 10,77 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions mondiales présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B –** Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au

revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	26	82	143	326
Titres de série D5	25	80	140	318
Titres de série H	13	41	72	163
Titres de série H5	13	40	71	161
Titres de série HW	10	31	54	122
Titres de série HW5	10	30	53	121
Titres de série L	22	69	120	274
Titres de série L5	20	64	112	256
Titres de série N	0	0	1	1
Titres de série N5	0	0	1	1
Titres de série QF	14	46	80	182
Titres de série QF5	14	43	76	173
Titres de série QFW	10	32	55	126
Titres de série QFW5	10	31	54	122

FONDS IMMOBILIER MONDIAL (GESTION DES CAPITAUX LONDON) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds sectoriel
Date de création	8 juillet 2008
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q**	17 juillet 2008
Série D5*	15 septembre 2008
Série H	16 juillet 2008
Série H5*	13 août 2015
Série HW	7 août 2018
Série HW5*	7 août 2018
Série L	16 décembre 2011
Série L5*	17 août 2015
Série N	27 mars 2009
Série N5*	27 mars 2012
Série QF	12 juillet 2016
Série QF5*	12 juillet 2016
Série QFW	7 août 2018
Série QFW5*	7 août 2018
Admissible pour les régimes enregistrés	Oui
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.
**Avant le 14 août 2020, « série Quadrus ».

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés, de fonds de placement immobilier (FPI) et d'autres fiducies et entités partout dans le monde, dont les activités principales sont liées à la propriété, à la gestion ou au développement de biens immobiliers.

Le Fonds investira dans des titres immobiliers de pays développés. Il n'investira pas directement dans des propriétés immobilières.

Toute modification aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller emploie une analyse quantitative ascendante afin d'identifier les placements attrayants. Il crible le marché mondial des titres immobiliers afin de déceler les entités dont les actions offrent, à son avis, le meilleur potentiel d'appréciation et de croissance à long terme, compte tenu des bénéfices, de la qualité, et des évaluations. Le sous-conseiller tient notamment compte du profil de risque et des perspectives de croissance de l'entité ainsi que de son évaluation, du revenu qu'elle tire de ses avoirs, de la productivité de ces derniers et de sa croissance passée par rapport à d'autres entités du secteur immobilier.

Si la conjoncture du marché n'est pas favorable, une partie de l'actif du Fonds pourrait être placée dans des titres de créance à court terme ou dans de la trésorerie en vue d'assurer une certaine protection.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon les conditions du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés, plus les gains en capital réalisés et les pertes en capital subies aux fins de l'impôt sont élevés et plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Fonds, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Il n'y a aucun lien prouvé entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B − Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres, ce qui l'expose au risque associé au marché. Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres d'un seul secteur ou d'une seule industrie, ce qui l'expose au risque associé à la concentration. Même si le Fonds n'effectue pas directement des placements dans l'immobilier, il s'expose à certains des risques associés à une participation directe dans ce secteur, notamment une baisse de la valeur des immeubles, et au fait que les sociétés qui détiennent des biens immobiliers peuvent manquer aux engagements pris pour faire des acquisitions. En tant que catégorie d'actifs, l'immobilier a plus souvent été témoin d'un cycle à plus long terme de gains et de pertes sur le marché que ne l'ont été d'autres catégories d'actifs, telles que les actions et les obligations, de sorte qu'il faudra au Fonds plus de temps pour se rétablir en cas de baisse importante de la valeur des avoirs qu'il détient sur un marché donné, à moins qu'il ne vende les titres sous-jacents et ne redéploie ses placements ailleurs. Bien que les marchés immobiliers mondiaux ne démontrent pas souvent de corrélation entre eux, le fléchissement d'un marché étranger (par exemple, États-Unis, Hong Kong, Royaume-Uni, Singapour) influera sur la valeur des titres que détient le Fonds sur ce marché. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions immobilières mondiales présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et des marchés immobiliers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 $ pour les périodes indiquées (reportez-vous à la section « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple).

Frais (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série Q	26	81	142	324
Titres de série D5	26	82	144	327
Titres de série H	13	42	74	168
Titres de série H5	12	39	68	155
Titres de série HW	11	34	59	135
Titres de série HW5	10	32	56	129
Titres de série L	22	70	122	279
Titres de série L5	23	71	125	284
Titres de série N	0	0	0	0
Titres de série N5	0	0	0	0
Titres de série QF	15	46	81	185
Titres de série QF5	14	44	77	176
Titres de série QFW	11	35	61	139
Titres de série QFW5	10	32	56	129

FONDS SCIENCE ET TECHNOLOGIE (GESTION DES CAPITAUX LONDON) CANADA VIE

Détail du fonds

Type de fonds	Fonds sectoriel
Date de création	14 août 2020
Parts offertes	**Date de création de la série**
Série Q	9 septembre 2020
Série D5*	9 septembre 2020
Série H	9 septembre 2020
Série H5*	9 septembre 2020
Série HW	9 septembre 2020
Série HW5*	9 septembre 2020
Série L	9 septembre 2020
Série L5*	9 septembre 2020
Série N	9 septembre 2020
Série N5*	9 septembre 2020
Série QF	9 septembre 2020
Série QF5*	9 septembre 2020
Série QFW	9 septembre 2020
Série QFW5*	9 septembre 2020
Admissible pour les régimes enregistrés	Les parts devraient être admissibles des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Sous-conseiller	Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Avis : Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds est remplacé par GPCVL, un membre du groupe de Placements Mackenzie. De plus, Placements Mackenzie remplace GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée à titre de sous-conseiller.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de sociétés canadiennes et américaines dans les secteurs des sciences et des technologies.

Le Fonds entend réaliser son objectif de placement en investissant dans des titres directement et/ou dans des titres d'autres OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, le Fonds investit directement dans des titres. Pour ce faire, il applique une méthode ascendante axée sur la croissance en visant surtout une vaste gamme de sociétés canadiennes et américaines à moyenne et à forte capitalisation, cotées en bourse et de qualité, qui sont actives dans divers secteurs du marché tout en mettant l'accent sur les sciences et la technologie.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision de conditions de marché défavorables ou en réponse à de telles conditions et/ou pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le Fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Ce Fonds investit dans des actions, ce qui l'expose au risque associé au marché. Les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est assujetti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Perturbations extrêmes du marché		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Fonds de taille modeste et nouveaux fonds		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 11 décembre 2020, un ou plusieurs porteurs de titres détenaient 24,86 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Vous devriez envisager ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds sectoriel d'actions des secteurs des sciences et des technologies présentant un risque moyen à élevé;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher un revenu mensuel régulier.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B –** Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
D5	5 %
H5	5 %
HW5	5 %
L5	5 %
N5	5 %
QF5	5 %
QFW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucune information n'est disponible, car le Fonds est nouveau.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT CANADA VIE

Fonds Folio

Fonds de titres à revenu fixe

Fonds équilibrés

Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions américaines

Fonds d'actions mondiales et régionales

Fonds de secteurs particuliers

Des renseignements supplémentaires sur les fonds figurent dans leur notice annuelle, les aperçus du fonds, les rapports de la direction sur leur rendement du fonds et les états financiers. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée.

Vous pouvez obtenir un exemplaire de ces documents sans frais en communiquant avec Quadrus au numéro 1 888 532-3322 ou en vous adressant à votre représentant en placement Quadrus ou à votre représentant autorisé Quadrus.

On peut également se procurer ces documents et d'autres renseignements au sujet des Fonds à l'adresse www.canadalifeinvest.ca ou sur le site Web de SEDAR (soit le Système électronique de données, d'analyse et de recherche), à l'adresse www.sedar.com.

GESTIONNAIRE DES FONDS :

Gestion de placements Canada Vie ltée
255, avenue Dufferin
London (Ontario) N6A 4K1

Services d'investissement Quadrus ltée

255, avenue Dufferin
London (Ontario) N6A 4K1
1 888 532-3322